La science et le pouvoir au Québec

(1920-1965)

Raymond Duchesne
Préface de Fernand Dumont

LEGISLATIVE ... OF ONTARIO
AUG 2 ... 1978
RECEIVED

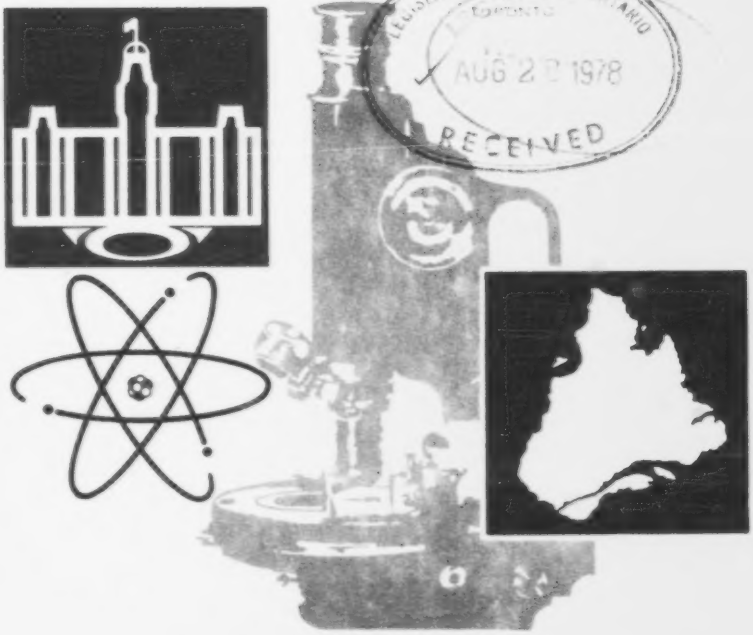

La Documentation québécoise
Éditeur officiel du Québec

La science et le pouvoir au Québec

(1920-1965)

La science et le pouvoir au Québec

(1920-1965)

Raymond Duchesne
Préface de Fernand Dumont

Coproducteur
Bureau de la science et de la technologie
Ministère de l'Éducation

Collection Études et Dossiers
La Documentation québécoise
Ministère des Communications

Éditeur officiel du Québec
Québec, 1978

Cet ouvrage a été
publié sous la direction de
Jacques Maher

Conception graphique: Georges Beaupré
Couverture: Bernard Landry

© Éditeur officiel du Québec, 1978
Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous pays. Toute reproduction pour fins commerciales, par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction, est interdite sans l'autorisation écrite de l'Editeur officiel du Québec.

Dépôt légal — 2e trimestre 1978
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 0-7754-3027-7

À mon père

104-04240/

Table des matières

Préface, IX

Sommaire, XV

Introduction, XVII

Chapitre 1
L'époque des premières fondations (1920-1935), 1

Chapitre 2
Le "vire d'un temps nouveau" (1936-1951), 27

Chapitre 3
Autour de la Commission Tremblay (1952-1959), 51

Chapitre 4
La communauté scientifique
et la Révolution tranquille (1960-1965), 69

Conclusion, 99

Appendices

1. Tableau des diplômes décernés (1926-1970), 101
2. Liste des sociétés savantes canadiennes-françaises, 107
3. Les présidents de l'Acfas, 109
4. Chronologie des sciences au Québec (1910-1970), 113

Bibliographie sélective, 121

Préface

L'histoire de la culture québécoise a fait l'objet de travaux remarquables. Mais, somme toute, la recherche en ce domaine est peu avancée. Au surplus, les diverses composantes de notre culture n'ont pas également attiré l'attention. L'histoire littéraire a été davantage cultivée, selon des perspectives disparates où la préoccupation dite "esthétique" paraît dominante. L'histoire des idées reste trop marquée par la polémique; les changements brusques des années 60 incitent à une caricature des idéologies du passé. Quant à l'histoire de la science, elle est la parente pauvre.

Je dois me repentir aussitôt d'un survol aussi superficiel. Non seulement parce qu'il ne tient pas lieu d'un inventaire, qu'il faudra bientôt effectuer, mais surtout parce qu'il est nécessaire de dépasser, au Québec comme ailleurs, ces cloisonnements de l'histoire de la littérature, de l'histoire des idées, de l'histoire des sciences dans de plus larges perspectives où l'histoire des moeurs, encore en friche elle aussi, tiendra la place principale. Pour y arriver, les chercheurs auraient tort de se borner aux investigations de détails. Ils doivent aussi proposer des esquisses qui, malgré leur caractère forcément provisoire, suggèrent des hypothèses d'ensemble sans lesquelles les monographies pourraient proliférer sans réel profit.

C'est une pareille esquisse que nous propose M. Duchesne dans ce livre.

L'auteur a défini avec précision son point de vue et les limites de son ouvrage: il a voulu retracer l'émergence d'une communauté scientifique dans notre pays en solidarité avec les avatars de l'État québécois. Mais, on le verra, il se dégage de ce rapprochement de très suggestives hypothèses pour un schéma d'interprétation d'ensemble. Il était possible d'épouser d'autres points de vue: la politique fédérale, l'enseignement, le contenu du discours scientifique. M. Duchesne lui-même ne manque pas de le souligner. Mais, à tout prendre, il fallait commencer par adopter l'angle de prise qui est le sien: les grands facteurs qu'il a

choisi de privilégier paraissent avoir été déterminants dans la constitution du système scientifique québécois.

La préhistoire de la science au Québec a été particulièrement longue. Des amateurs, cultivant avant tout les "sciences naturelles". De rares diplômés de l'École polytechnique, dont on voudrait voir analyser avec minutie les emplois et les carrières; M. Duchesne cite, pour 1930, des chiffres qui font rêver...

Selon une approximation tout à fait vraisemblable, M. Duchesne situe dans les années 20 l'"époque des fondations". L'expression est fort juste, si l'on tient compte à la fois de la modestie des institutions ... et de la modestie des fondateurs. La faculté des sciences de Montréal, l'École supérieure de chimie de Québec ont été, c'est le moins que l'on puisse dire, d'héroïques commencements. À côté d'un Alexandre Vachon, diplômé du Massachusetts Institute of Technology, on remarque Arthur Léveillé, commis de librairie, et le Frère Marie-Victorin, sous-directeur d'un petit collège, tous les deux promus professeurs d'université... L'ACFAS rassemble chercheurs, professeurs, amateurs. La science prend place dans une société qui jusqu'alors ne lui avait guère emprunté. La diffusion du savoir scientifique dans le public cultivé et dans l'enseignement, les premiers projets d'un Conseil "provincial" de la recherche: débat de culture, avant tout. Il ne fut pas sans grandeur.

M. Duchesne marque une coupure à partir de 1936, année où l'Union nationale prend le pouvoir. Dès lors, les hommes de science constituent une sorte de "groupe de pression". Efficace, il faut le reconnaître, puisque naissent au cours des années suivantes l'École des mines, l'Institut de microbiologie, le Jardin botanique, des laboratoires gouvernementaux de recherche, l'Office provincial des recherches scientifiques... Présence politique de la science, mais qui relève avant tout des influences personnelles. La question d'une politique de la science n'est pas vraiment posée.

Faut-il faire des années 1952-1959 une troisième période, comme le laisse à entendre M. Duchesne? J'y verrais plutôt

une sorte de premier achèvement dans la constitution d'un "système scientifique" qui, à tant d'égards, est encore le nôtre. Crise universitaire, accroissement des clientèles étudiantes, polémiques à propos des subsides fédéraux, création d'une Commission d'enquête sur les problèmes constitutionnels: tout cela constituait des conséquences, des signes, une crise de la "période des fondations". Ce qui avait fait jusqu'alors de la science un "mouvement social", un défi de culture, se manifestait au grand jour comme un problème politique. Si l'on adopte cette perspective, les observations de M. Duchesne prennent toute leur portée: "Aux revendications de Marie-Victorin, de ses confrères et de ses disciples qui réclamaient la reconnaissance de la *culture scientifique*, avait succédé, autour de la Commission Tremblay, la lutte pour la prise en charge par le gouvernement du financement permanent des universités et de la recherche scientifique. En 1960, la cause de la *culture scientifique* est entendue, et celle du financement universitaire est sur le point d'être réglée par un acte de la législature. En conséquence, les termes, sinon l'enjeu, de la lutte menée par la communauté scientifique pour son développement et son institutionnalisation (à la limite, pour son financement) se modifient...".

On ne saurait mieux dire. Mais de quelle "modification" s'agit-il?

À partir des années 60, la science devient politique scientifique. La révolution tranquille a été avant tout, pour le meilleur et pour le pire, l'oeuvre d'experts plus ou moins habilités à transformer aussi rapidement une société et une culture. Une sorte de "révolution scientifique", si l'on veut, mais dont on voit sans peine la continuité avec la "période des fondations". Les scientifiques ont investi les secteurs qu'ils avaient entrevus dans les années 20: les universités, l'État (québécois ou fédéral), à peine la recherche industrielle.

Une libre lecture du livre de M. Duchesne nous fait donc parcourir une histoire où, une fois reconnues des étapes,

on perçoit des résurgences, et finalement une structure. On entrevoit, du même coup, les tâches à venir.

La première est toute concrète. Il nous faudrait enfin, au Québec, une politique de la recherche scientifique. Une politique qui ne se bornerait pas à confirmer en ses assises la structure édifiée depuis les années 20, mais qui s'appuierait sur elle en vue d'un nouveau départ. Celui-ci, pouvons-nous espérer qu'il soit quelque peu provoqué par le prochain Livre vert sur la politique de la recherche scientifique?

La seconde tâche relève de la recherche elle-même. M. Duchesne nous invite, par son parcours et plus explicitement dans sa conclusion, à élargir les perspectives, à concevoir un "modèle" plus ample d'interprétation du destin de la science dans notre société. J'aimerais prolonger son invitation par quelques suggestions qui me sont venues à la lecture de son ouvrage. Elles seront brèves; ce n'est pas le lieu de s'abandonner à des théories qui nous éloigneraient trop d'un livre dont il faut d'abord tirer attentivement les enseignements. Risquons-nous quand même, par une sorte d'hommage à l'auteur, à confesser quelques intuitions qui sont toutes proches de son travail.

Je l'ai dit: M. Duchesne a commencé... par le commencement. Il nous a montré comment s'est formé ici, de la "culture" des années 20 à la "politique" des années 60, un *système socio-scientifique*. Un premier cercle d'analyse qu'il faudra explorer plus avant par des recherches sur la politique fédérale, sur la politique industrielle de la recherche. Et aussi par une attention minutieuse à la diversité des sciences.

Un deuxième cercle de l'examen concernerait le *discours scientifique*. Ce dont parlent les hommes de science n'est pas isolé du système socio-scientifique où il travaillent. Pourquoi les "sciences naturelles" ont-elles d'abord été cultivées ici? Pourquoi les recherches en physique ou en chimie se sont-elles attachées à certains problèmes plutôt qu'à d'autres? Comment se sont exercées les influences

étrangères? D'où sont venues les commandites? Comment sont apparues et se sont succédé les modes et les écoles? Ces questions et tant d'autres font pénétrer la préoccupation historique et sociologique au coeur même de la science.

Bien sûr, ce discours devrait être étudié selon des vecteurs diversifiés: l'enseignement, la recherche, l'intégration de la science au développement technologique et social. Cette reconnaissance des vecteurs ne suppose aucune hiérarchie qui irait de la science "pure" à la science "appliquée". Elle répartit plutôt trois formes de la pratique de la science. L'enseignement ne se confond pas avec la diffusion du savoir; il en est la mise en forme à la fois pédagogique, théorique et idéologique. La science y prend conscience de ses fondements et de ses extrapolations, de ses sources et de ses anticipations. Les cours, les manuels, les grands traités sont le corpus scientifique qu'une culture rend officiel, qu'elle institutionnalise en tant que visage social de la science. La recherche, plus fragmentée, plus dispersée, relève aussi de courants, de thématiques où les idéologies de la cité scientifique sont entérinées ou contestées. Quant à l'insertion de la science dans le développement technologique et social, elle ne renvoie pas davantage que les autres vecteurs à la pesante influence de l'histoire ou de la société; si elle dépend de pouvoirs et d'influences plus visibles, les sciences dites "appliquées" reprennent ces influences, remanient ces pouvoirs et parfois les fondent. Les remarques de M. Duchesne sur le rôle de la science dans la "révolution tranquille" le rappellent utilement.

Système socio-politique de la science, *discours scientifique:* envisagés selon leur diversité d'intention et d'insertion dans une culture, ces deux ensembles reportent tout naturellement à un troisième, *la communauté scientifique.* Si le système montre comment se forme la cité scientifique au sein de la plus vaste cité, si le discours révèle l'incessant effort de la science pour se constituer en un univers spécifique, la communauté scientifique nous ramène du discours à la société scientifique concrète, à une culture.

Trois ensembles, trois délimitations sommaires de foyers d'analyse qui engendrent une dialectique: celle-là même de l'histoire et de la sociologie des sciences. On devrait s'attarder longuement là-dessus s'il s'agissait de tracer en détail un programme de recherche. Je voulais simplement souligner à quel point le livre de M. Duchesne et la très courte histoire qu'il raconte sont suggestifs pour de plus amples considérations théoriques. Au Québec, la dialectique du système socio-politique de la science, du discours, de la communauté scientifique est resserrée dans un temps si court et selon des variables si restreintes que nous est offert un banc d'essai privilégié pour les hypothèses de travail les plus audacieuses.

Fernand Dumont

Sommaire

De 1920 à 1965, la communauté scientifique québécoise a connu un développement dont les facteurs et les conditions sociales, politiques et économiques n'apparaissent pas avec une égale clarté. Dans le cadre de cette étude, nous avons privilégié l'étude des conditions politiques de ce développement en procédant à l'inventaire des interventions du gouvernement provincial dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifiques.

À travers cinquante années de l'histoire du Québec, nous avons tenté de retracer les éléments politiques d'une histoire de la communauté scientifique. Au travers d'événements comme l'émancipation de l'université de Montréal, la crise économique de 1929, l'arrivée au pouvoir de Maurice Duplessis, la crise constitutionnelle de 1952 et la Révolution tranquille, nous avons tenté de suivre la progression institutionnelle de la communauté scientifique et la transformation de son rôle économique et social.

Enfin, la chronologie des sciences au Québec, quelques listes et tableaux, de même qu'une bibliographie sélective complètent ce premier examen de l'histoire de la communauté scientifique.

Introduction

Il y a peu de temps encore, on aurait difficilement admis que l'histoire des sciences et des techniques au Québec soit un sujet digne de l'intérêt des chercheurs, historiens et sociologues, et, à plus forte raison, de celui du grand public. Ainsi, en 1963, un professeur de l'université Laval disait de celui qui, «un jour peut-être», écrirait cette histoire des sciences, qu'il accomplirait une tâche «agréable et humaine», puisqu'il s'agirait surtout de «Petite histoire»[1]. Ce n'était là qu'un exemple de la condescendance avec laquelle on évoquait le plus souvent le passé scientifique des Québécois, condescendance qui faisait croire à plusieurs qu'ils en savaient assez sur ce chapitre quand on leur avait dit que le Jardin botanique avait été fondé par le frère Marie-Victorin f.é.c., ou encore, que l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, appelée plus couramment l'Acfas, existait depuis 1923.

Cette indifférence, bien mêlée d'ignorance, tenait à plusieurs raisons. Autant dire les choses comme elles sont: elle tenait sans doute pour beaucoup à la croyance populaire qui voulait que les Canadiens français n'aient jamais excellé dans les carrières scientifiques et techniques, pas plus que dans celles du commerce et de l'industrie. On croyait aussi généralement que notre passé ne recelait pas de célébrités scientifiques ni d'accomplissements technologiques qui eussent pu retenir l'historien, susciter de nouvelles vocations dans la jeunesse, ou encore alimenter l'orgueil national. Enfin, on était trop porté à croire que les nouvelles élites nationales étaient sorties tout armées de la Révolution tranquille et que notre histoire réelle ne commençait qu'avec celle-ci pour

1 *Cri d'alarme... La civilisation scientifique et les Canadiens français*, Manifeste par un groupe de professeurs de l'université Laval, Québec, Presses de l'université Laval, 1963, p. 77.

chercher des précurseurs dans les ténèbres de la «grande noirceur» et dans les temps qui l'avaient précédée.

Pendant toutes ces années, l'histoire des sciences au Québec avait paru d'autant plus terne que certains s'employaient plutôt à faire connaître au grand public des chapitres glorieux de l'histoire mondiale de la Science. Dans le Québec d'avant 1960, quand on avait écouté les belles conférences radiophoniques de Louis Bourgoin sur Marie Curie et Lavoisier, ou, un peu plus tard, les émissions de Fernand Seguin à la télévision de Radio-Canada, notre manque de curiosité à l'égard des premiers savants du pays paraissait bien excusable. Lavoisier créant la chimie moderne, Pasteur confondant les partisans de la génération spontanée, Rutherford observant, dans son laboratoire de l'université McGill, la désintégration des éléments radioactifs, voilà les exemples qu'il fallait méditer, voilà les succès qu'il fallait égaler! Comment alors se passionner pour des personnages aussi modestes que ces quelques naturalistes qui s'étaient égarés en Nouvelle-France depuis Jacques Cartier, ou encore pour ces quelques amateurs de la bonne société du XIX^{e} siècle qui avaient trouvé le moyen, entre les cours de grec et de latin, d'apprendre trois mots de botanique et deux d'entomologie?

Cependant, il serait inexact — et injuste pour plusieurs — de prétendre que l'histoire scientifique du Québec fut jusqu'à ce jour entièrement délaissée. En fait, quelques-uns ont senti la nécessité de connaître et de faire connaître les premiers biologistes, les premiers chimistes et les premiers ingénieurs du Canada français. Alors que certains s'efforçaient de décrire ce qu'avait été la vie scientifique sous le Régime français et pendant le XIX^{e} siècle, d'autres tenaient la chronique de nos premières institutions scientifiques modernes, l'Acfas, l'École polytechnique, la faculté des sciences de l'université de Montréal ou encore l'École supérieure de chimie de l'université Laval. Qui étaient ces chroniqueurs? Non pas des historiens, mais, pour la plupart, des hommes de sciences. Leurs noms? Marie-Victorin, Léon Lortie, Jacques Rousseau, Cyrias Ouellet,

etc.[2]. Ces quelques scientifiques, qui avaient à coeur de nous faire connaître leurs prédécesseurs et qui tenaient le journal de leurs recherches et de leurs combats, nous ont laissé à eux seuls presque tout ce qui s'est écrit sur notre histoire scientifique. Cependant, sans vouloir mettre en doute la valeur de la documentation qu'ils ont rassemblée et la perspicacité avec laquelle ils ont analysé maints épisodes de l'histoire des sciences au Québec, il faut bien leur reprocher d'avoir trop souvent voulu écrire une histoire exemplaire. Cela se comprend aisément si l'on se replace dans le contexte idéologique qui prévalait au Québec au moment où ceux-ci poursuivaient leurs carrières scientifiques, c'est-à-dire entre 1920 et 1960. Pour établir, face au thomisme et aux humanités, la légitimité de la science, pourquoi ne pas aller chercher auprès de «notre maître, le Passé» quelques ancêtres au-dessus de tout soupçon? L'insistance avec laquelle les scientifiques du XX^{e} siècle ont cherché à retrouver ceux du Régime français et du XIX^{e} siècle marque bien l'importance d'une histoire des précurseurs pour qui est peu sûr de son enracinement culturel et dont le rôle socio-économique doit être précisé.

Cette histoire exemplaire n'est plus nécessaire. Les scientifiques québécois d'aujourd'hui savent assez qui ils sont pour ne pas se chercher constamment des ancêtres. Ce qui ne veut pas dire que tout soit devenu transparent et que, par l'effet d'une maturation naturelle, les questions auxquelles Marie-Victorin et Jacques Rousseau tentaient de répondre quand ils écrivaient l'histoire des sciences au Québec se soient révélées sans fondement. Du fait qu'une

2 De leurs travaux on peut retenir les titres suivants: de Marie-Victorin, «Un manuscrit botanique pré-linnéen: *Histoire des plantes du Canada*», *Revue trimestrielle canadienne* 22 (87), 1936, pp. 225-237, de Jacques Rousseau, «Le Docteur J.A. Crevier, médecin et naturaliste (1824-1889)», *Annales de l'Acfas* (1940) pp. 173-270, et de Léon Lortie, *Notes sur le «Cours abrégé de leçons de Chimie» de Jean-Baptiste Meilleur*, Montréal, Laboratoire de Chimie, 1937. Parmi les ouvrages plus récents: Léon Lortie, «Les débuts de l'ère scientifique», dans L. Lortie et Adrien Plouffe (éds.), *Aux sources du présent*, Toronto, Société royale du Canada, 1960, pp. 90-104, et Cyrias Ouellet, *La Vie des sciences au Canada français*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1964.

histoire exemplaire ne s'impose plus, il ne faudrait pas commettre l'erreur de conclure qu'une histoire des sciences et des techniques au Québec n'ait pas sa place.

Depuis quelques années, et le débat est mondial, la science et la technologie, dans toute l'étendue de leur réalité et dans la diversité de leurs manifestations, ont suscité un intérêt croissant, en soulevant tour à tour l'enthousiasme et la méfiance du grand public. Les dernières décennies ont vu se succéder, et parfois coïncider, les plus grands succès et les plus discutables accomplissements de la recherche scientifique, alors que celle-ci était considérée tout à la fois comme facteur de la croissance économique et comme instrument de la puissance militaire, comme cause de déséquilibres sociaux et naturels et comme l'expression raffinée de la curiosité et de l'intelligence humaines.

S'étendant au Québec, ce débat a éveillé une curiosité générale pour les questions scientifiques et techniques. Que cette curiosité ne soit ni assez vive ni assez soutenue au gré de certains, cela se comprend sans peine. Il n'en reste pas moins que beaucoup de ceux qui travaillent, au sein des média, à rendre compte de l'actualité scientifique voient leur auditoire s'élargir constamment[3]. Sociologues, politologues et économistes participent également au débat. À leur programme de recherche, ils ont inscrit des questions sur la constitution de la communauté scientifique québécoise, sur la production et l'appropriation du savoir scientifique par divers groupes ou classes sociales, sur l'importance et le fonctionnement des institutions scientifiques, ou encore, sur la fonction économique de la

3 Nous en donnerons pour seule preuve l'existence de la revue *Québec Science* et le fait que des chroniques scientifiques sont maintenant publiées dans la plupart des grands quotidiens.

science et de la technologie[4]. Enfin, les gouvernements fédéral et provincial, qui jouent un rôle prépondérant dans le financement et l'orientation de l'activité scientifique, ont mis en place des conseils et des bureaux chargés d'élaborer leurs politiques scientifiques.

C'est dans ce contexte actuel que s'inscrit la nécessité d'une nouvelle histoire des sciences au Québec. On comprend assez facilement quel peut être l'intérêt d'une telle histoire soit pour celui qui veut connaître l'origine de la communauté scientifique québécoise ou encore l'évolution du rôle de l'homme de science dans notre société, soit pour le spécialiste qui sent l'importance d'introduire une perspective historique dans sa recherche, soit enfin, pour celui qui, chargé de planifier et d'orienter, a le souci de prendre contact avec la tradition. Bref, c'est la nature et la multiplicité des questions qui entourent la place actuelle et future de la science dans la société québécoise qui déterminent l'apparition de cette nouvelle histoire des sciences.

Après s'être efforcé de représenter au lecteur la nécessité de cette nouvelle histoire des sciences, il faut pourtant reconnaître d'emblée que ce petit livre ne fait qu'effleurer le sujet. Il y avait trop à faire pour pouvoir prétendre à autre chose qu'à l'analyse d'un aspect particulier de cette histoire. L'aspect qui nous occupe ici est cette question des relations entre le gouvernement provincial et la communauté scientifique, du moins telle qu'elle s'est posée entre 1920 et 1965. Que ce découpage du sujet revienne à ne présenter qu'une partie de l'histoire, nous ne songeons pas à le nier. Néanmoins, nous croyons que l'examen des relations entre les hommes de science et le pouvoir politique provincial permet d'éclairer dans une

4 Pour ne citer que les travaux des sociologues; Marcel Fournier et Louis Maheu, «Le champ scientifique québécois», *Sociologie et Sociétés* 7 (1), 1975, pp. 119-132, «Nationalismes et nationalisation du champ scientifique québécois», *Sociologie et Sociétés* 7 (2), 1975, pp. 89-114. Voir aussi de Marcel Fournier, «L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec», *Sociologie et Sociétés* 5 (1) 1973, pp. 27-57.

large mesure l'articulation du développement de la science sur l'évolution globale de la société québécoise. En raison de la traditionnelle juridiction provinciale en matière d'éducation, en raison de la nature même du pouvoir provincial, et en raison d'idéologies politiques comme le nationalisme (sous toutes ses formes), l'importance du rôle joué par le gouvernement provincial dans l'histoire scientifique du Québec ne peut faire de doute. C'est sur ce postulat que se fonde et se justifie notre entreprise.

Un mot encore pour dire dans quelles circonstances fut entreprise cette recherche sur les éléments politiques de l'histoire des sciences au Québec. À l'été de 1975, poursuivant des études de maîtrise à l'Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences de l'université de Montréal, j'étais plus ou moins en quête d'un sujet de mémoire. C'est alors que, comme «travail d'été», Michel Slivitzky, qui allait devenir peu de temps après directeur du Bureau de la science et de la technologie du ministère de l'Éducation du Québec, me proposa de rédiger un bref historique des relations qu'avaient entretenues, depuis le début du siècle, la communauté scientifique et le gouvernement provincial. Terminée en août 1975, cette esquisse était le fruit de recherches hâtives et souffrait de tous les défauts du premier jet. Les commentaires de mes premiers lecteurs me firent bien comprendre que de nouvelles recherches étaient nécessaires: je tenais là mon sujet de mémoire. Sous la direction de Camille Limoges, professeur à l'Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences, le projet initial fut repris et transformé, élargi dans l'ensemble, précisé dans le détail. À l'automne de 1976, le mémoire était déposé à la Faculté des études supérieures de l'université de Montréal sous le titre «Le développement de la communauté scientifique québécoise et ses relations avec le gouvernement provincial (1920-1965)».

Le livre qui paraît aujourd'hui n'est guère différent du mémoire. Un échéancier serré, des préoccupations différentes m'ont empêché de faire plus que les changements mineurs visant à le débarrasser un peu de son enveloppe académique et rhétorique.

C'est donc sans prétention que ce livre paraît aujourd'hui ; et je prie le lecteur de le considérer simplement comme une première contribution à l'histoire des sciences au Québec.

Chapitre 1

L'époque des premières fondations (1920-1935)

Ceux qui se sont essayés à écrire l'histoire des sciences au Québec s'entendent pour situer autour de 1920 l'apparition d'un milieu et d'une communauté scientifiques canadiens-français[1]. Nous savons que c'est au lendemain de la première guerre mondiale que furent créées l'École supérieure de chimie de l'université Laval, l'université de Montréal et sa faculté des sciences, de même que l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (désormais l'Acfas). Ces institutions constituèrent, avec quelques autres que nous décrirons plus loin, non seulement les cadres d'un enseignement supérieur des sciences, mais aussi la base d'une vie scientifique nationale dont on aurait presque vainement cherché la trace avant 1920.

Et pourtant, il existait, avant cette époque que nous appelons celle des fondations, quelques noyaux d'activité scientifique et quelques pionniers qui constituent à eux seuls toute l'histoire des sciences au Québec[2]. En remontant jusqu'à Jacques Cartier, comme se plaisent à le faire certains historiens consultés, on retrouve les noms de Marc Lescarbot et Jacques-Philippe Cornuti, ceux de Pierre

---

1 « On serait même tenté de dire que l'avenir du Canada de langue française dépend du choix qu'on a fait, vers 1920, d'accepter de vivre dans un monde que dominent la science et ses applications plutôt que de persister à vivre dans une réserve folklorique isolée du monde des vivants. » Lortie, « Les débuts de l'ère scientifique », p. 90. « On pourrait, sans rien omettre de significatif, faire remonter à 1920 l'origine de la vie scientifique au Canada français. Ce qui s'est passé avant cette époque n'est pas dénué d'intérêt, mais se résume à des faits isolés qui n'ont pas eu de suites », Cyrias Oueliet, *op. cit.*, p. 13.

2 Sur l'histoire des sciences au Canada du 16e au 19e siècle, voir en particulier Léon Lortie, « La trame scientifique de l'histoire du Canada », dans *Les Pionniers de la science canadienne*, Toronto, University of Toronto Press, 1966 pp. 3-35, et H.M. Tory, *A History of Science in Canada*, Toronto, The Ryerson Press, 1939.

Boucher et de Michel Sarrazin qui fut le correspondant de Tournefort, du Jardin du roi. On remarque également le mécénat scientifique exercé par La Galissonnière, gouverneur du Canada de 1747 à 1749 et membre associé de l'Académie des sciences. Après la Conquête, et surtout vers la fin du XIX^{e} siècle, le nombre et la valeur de ces pionniers augmentent : on rappelle le chimiste américain Sterry Hunt qui enseigna pendant quelques années à l'université Laval (issue en 1852 du séminaire de Québec) et un groupe de clercs naturalistes tels les abbés Brunet et Huard, Provancher et Laflamme. Le plus illustre d'entre eux, l'abbé Léon Provancher, publie en 1862 une *Flore canadienne*, qui ne sera égalée que par la *Flore laurentienne* du frère Marie-Victorin, et édite, à partir de 1869, le *Naturaliste canadien*, qui sera la première — et longtemps la seule — revue scientifique du Québec.

L'édition scientifique se résume à la publication, aux fins d'enseignement secondaire, de quelques manuels de vulgarisation, tels la *Flore canadienne*, déjà mentionnée, le *Traité de Géométrie et de Trigonométrie* (1866), de Charles Baillargé, les *Éléments de botanique et de physiologie végétale* (1870), de l'abbé Louis-Ovide Brunet, et les *Éléments de minéralogie et de géologie* (1881), de l'abbé Joseph-Clovis Kemner Laflamme, professeur puis recteur de l'université Laval.

Un fait plus important que ces quelques travaux pour la science au Québec est sans contredit la fondation, en 1873, de l'École polytechnique de Montréal. Grâce à une subvention du gouvernement provincial, refusée en 1871 par l'université Laval qui craint l'ingérence politique, Urgel-Eugène Archambault, directeur de l'Académie commerciale de Montréal, confie à un jeune Alsacien, Charles Pfister, alors professeur de sciences à Terrebonne, l'organisation d'une école des sciences appliquées. Mais les progrès de l'École polytechnique seront lents : la première promotion, celle de 1877, ne comprend que cinq diplômés. Celle de 1920, plus de 40 ans après, n'en comptera que 11. Entre 1877 et 1920, Polytechnique ne produira, en moyenne annuelle, que six ou sept nouveaux ingénieurs ; c'est bien

peu si l'on considère qu'elle est la seule école de sciences appliquées du Canada français.

Hors des cadres de l'enseignement supérieur, la vie scientifique canadienne-française semble presque nulle avant 1920. Outre la Société royale du Canada, fondée en 1882, qui accueille quelques Canadiens français, tels Charles Baillargé et l'abbé Laflamme comme membres fondateurs, et l'abbé Provancher, en 1888, seule la Société de géographie de Québec, fondée en 1877, semble avoir fait preuve d'une réelle vitalité en appuyant les expéditions polaires du capitaine Joseph-Elzéar Bernier et en provoquant la création de la Commission de géographie du Québec (qui fut un bureau de toponymie)[3]. Quelques autres sociétés savantes furent néanmoins créées avant 1920: on peut mentionner la Société médicale de Montréal (1874), la Société médicale de Québec (1897), et la Société Provancher d'histoire naturelle (1918) qui ont en commun d'avoir peu fait. Pour compléter ce tableau, relevons la création de la Société pour l'avancement des sciences, des lettres et des arts au Canada (dite la «Spaslac») réunie en 1908 et dissoute après quelques années.

Telle est donc la situation des sciences au Québec dans les premières années du XXe siècle; un enseignement universitaire où les sciences sont abandonnées à quelques amateurs, parfois doués, qui ne font pas école. Un enseignement universitaire et une société fondés sur des valeurs traditionnelles (foi, vie familiale et vie rurale) et où l'on considère avec méfiance sinon avec horreur, la «Science»

3 Sur la Société de géographie de Québec, voir Christian Morissonneau, *La Société de Géographie de Québec*, Québec, Presses de l'université Laval, 1971.

de Renan, de Taine, de Darwin et de Huxley[4]. Marie-Victorin, déjà botaniste de renom, n'admettra l'évolutionnisme qu'à la suite d'une longue et pénible réflexion. Une société encore largement agricole et sylvicole qui ne possède pas les quelques industries disséminées sur son territoire et qui, par conséquent, ne comprend ni la nécessité, ni le moyen de former des ingénieurs et des techniciens en nombre suffisant pour le développement industriel qui se prépare. Un gouvernement qui craint d'agir en matière d'éducation, domaine traditionnellement réservé au clergé. Enfin, une «communauté scientifique», faible en nombre et en valeur, constituée d'amateurs isolés qui s'adonnent principalement aux «petites sciences», c'est-à-dire aux sciences naturelles.

Mais déjà les premières années du XXe siècle portent les prémices du mouvement qui, à partir de 1920, donnera lieu à l'époque des fondations. On remarque, en ces années critiques, l'organisation d'un enseignement vital à l'économie rurale du début du siècle, l'enseignement agricole, dont les principales étapes sont, en 1892, la fondation de l'Institut agricole d'Oka (plus tard affilié à l'université de Montréal) et celle du collège MacDonald, en 1905, (affilié à McGill). En 1907, c'est l'École d'arpentage qui s'ouvre à Laval, et, en 1910, à la suite de représentations faites au gouvernement par la Chambre de commerce du district de Montréal[5], c'est l'École forestière qui s'ouvre, toujours à l'université Laval. Par ailleurs, deux lois de 1907 constituent les Écoles techniques de Québec et de Montréal. En 1913, enfin, le ministère de l'Agriculture se donne un Service agronomique. La

4 «Ne serait-il pas vraisemblable aussi que, dans des institutions ecclésiastiques dont la plupart, sinon toutes, étaient des petits séminaires, la science pouvait avoir acquis une mauvaise réputation? Le positivisme que pratiquaient les savants, le matérialisme dont on les accusait, la fureur que causa la théorie de l'évolution n'effrayaient pas uniquement le clergé canadien ni les catholiques. (...) Faute de bien connaître la science, n'en voyant que l'image déformée par les excès de ceux pour qui elle était une nouvelle religion et de ceux qui, souvent maladroitement, répondaient à ces prétentions, les maîtres de l'enseignement ne pouvaient que la juger dangereuse pour la jeunesse», Lortie, «La trame scientifique...», p. 35.

5 *Bulletin* de la Chambre de commerce du district de Montréal, 9 (3) (1908), pp. 43-54.

plupart de ces institutions, on le remarque sans peine, servent l'agriculture qui, jointe à l'exploitation forestière, était à l'époque à la base de l'activité économique du Québec. La première guerre mondiale allait accélérer l'industrialisation de la province, et, par voie de conséquence, l'urbanisation de la population[6]: dès 1920, il n'était plus possible de différer la création d'un enseignement supérieur scientifique et la formation du personnel technique nécessaire aux nouvelles industries.

En 1920, la succursale qu'avait établie l'université Laval à Montréal dès 1876, reçoit une charte pontificale et devient l'université de Montréal: c'est le début de l'époque des fondations. Ardemment désirée et largement subventionnée par la population et les autorités municipales et ecclésiastiques de Montréal, la jeune université lance une souscription et recueille quatre millions de dollars dont deux viennent du public, un de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice et un autre du gouvernement provincial. Reste à constituer en facultés véritables les quelques chaires et laboratoires autrefois dépendants de l'université Laval.

En ce qui concerne la faculté des sciences, à laquelle tiennent les autorités de l'université, tout, ou presque, est à faire. Outre le docteur Georges Baril, qui enseigne la chimie à la faculté de médecine et Adhémar Mailhiot, qui enseigne la géologie à Polytechnique, les scientifiques sont rares. Le premier recteur de l'université, Mgr Georges Gauthier, charge alors le docteur Ernest Gendreau d'organiser la faculté des sciences sur le modèle des facultés françaises. Ce dernier recrute au collège de Joliette le père Joseph Morin et le nomme doyen de la nouvelle faculté. Il confie à Arthur Léveillé, alors commis dans une librairie, la chaire de mathématiques. En France, il va chercher Louis-Janvier Dalbis, professeur au collège Stanislas, et lui confie la chaire de biologie. Quant à la chaire de botanique, son choix se porte tout naturellement sur le frère Marie-Victorin, alors

6 En 1921, la population du Québec est majoritairement urbaine. Cf. R. Boily et *al.*, *Données sur le Québec*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1971, p. 40.

sous-directeur du collège de Longueuil et auteur remarqué de quelques notes sur la flore laurentienne.

De tous ces messieurs, aucun, mis à part le docteur Gendreau, qui est docteur en philosophie et en théologie, ne possède de doctorat. Le problème est résolu de la façon suivante: à peine arrivé, Louis-Janvier Dalbis retourne en France pour décrocher, en Sorbonne, un doctorat. De retour, il forme avec Adhémar Mailhiot et le docteur Georges-Élie Asselin, président de la Société de biologie de Montréal, un jury devant lequel Marie-Victorin soutient, sans diplôme universitaire préalable, une thèse sur les Filicinées du Québec qui lui vaut un doctorat «avec très grande distinction». On peut se demander de qui il se «distingue» puisqu'il devient ainsi le premier docteur ès sciences canadien-français. Et pourtant, le gouvernement provincial, par l'intermédiaire du secrétaire de la province, Athanase David, lui avait offert une bourse de $4000. pour trois années d'études à Paris — bourse qu'avaient refusée en son nom ses supérieurs de l'Institut des frères des écoles chrétiennes.

Quoi qu'il en soit, la faculté des sciences de l'université de Montréal s'organise peu à peu, recrutant ses élèves à l'École polytechnique, à la faculté de médecine et à l'École de pharmacie. L'argent, l'espace, les élèves et les professeurs, tout manque: c'est un début pénible, mais c'est un début.

À Québec, profitant du mouvement et stimulée par la concurrence, l'université Laval lance une souscription et forme l'École supérieure de chimie que les autorités universitaires conçoivent comme l'embryon d'une faculté des sciences; pour attirer les souscripteurs, on parle alors d'une École de «chimie industrielle»[7] et on fait venir de Suisse quelques distingués chimistes[8]. L'enseignement des mathématiques

7 L'industrie chimique, monopole allemand brisé par la première guerre mondiale, se développe, vers 1920, aux États-Unis et au Canada.

8 MM. Cardinaux, Christin, Faessler, Guntensperger et Risi, tous docteurs ès sciences de l'université de Fribourg. Cf. Ouellet, *op. cit.*, p. 17.

est confié à Adrien Pouliot, jeune professeur qui se distinguera, et l'abbé Alexandre Vachon, diplômé en chimie du *Massachussett Institute of Technology*, et lui aussi promis à un bel avenir, rejoint l'équipe de l'école dès les premières années. Une subvention du gouvernement, au montant d'un million de dollars, permet à l'École supérieure de chimie d'ouvrir ses portes en 1921.

La faculté des sciences de l'université de Montréal, l'École supérieure de chimie de l'université Laval et l'École polytechnique constituent, à compter de 1920, les cadres de l'enseignement supérieur des sciences au Québec. Le mouvement qui a provoqué leur apparition va bientôt déborder les limites de l'Université pour amener la création, à l'échelle nationale, d'institutions à caractère scientifique qui appartiennent aussi à l'époque des fondations tant par la date de leur création que par l'esprit qui y présidait.

La première de ces institutions, dans l'ordre d'importance sinon dans le temps, est sans aucun doute l'Acfas. Le 15 mai 1923, au cours d'une réunion organisée au Cercle universitaire par la Société de biologie de Montréal, les représentants de diverses sociétés savantes de la région montréalaise décident de la création d'une fédération des sociétés scientifiques canadiennes-françaises qui recevra le nom d'Association pour l'avancement des sciences. Le tout Montréal scientifique et universitaire assiste à cette réunion et on y remarque, parmi d'autres, Mgr A.V. Joseph Piette, recteur de l'université de Montréal, Édouard Montpetit, secrétaire général de l'université, Louis-Janvier Dalbis (de la Société de biologie), le docteur Léo Parizeau (de la Société de biologie), le frère Marie-Victorin (de la Société de biologie), le docteur Georges-Élie Asselin (de la Société de biologie), Victor Doré (de la Société de biologie), le docteur Ernest Gendreau (de la Société de physique), Jean Flahaut (de la Société de chimie), et enfin, Arthur Léveillé (de la Société de mathématique et d'astronomie)[9].

9 Selon le *Procès-verbal de la réunion*, (15 mai 1923), aux archives de l'Acfas.

L'Acfas propose donc de fédérer les sociétés savantes québécoises. Mais que sont ces sociétés représentées à la réunion du 15 mai? Plus ou moins actives à cette date, elles sont apparues à la faveur du développement de l'enseignement scientifique universitaire, c'est-à-dire entre 1920 et 1923, telles la Société canadienne d'histoire naturelle, fondée par Marie-Victorin en 1923, la Société de biologie de Montréal, fondée en 1922, et la Société de chimie industrielle, fondée en 1923[10]. Derrière chacune de ces sociétés, il y a une figure universitaire: Marie-Victorin, à lui seul, est l'âme de l'Acfas.

L'époque des fondations est celle des facultés universitaires, mais c'est aussi celle des sociétés savantes qui s'adressent au grand public. La Société canadienne d'histoire naturelle et l'Acfas se donnent pour tâche de favoriser le développement scientifique de la société par la recherche scientifique, l'enseignement et la vulgarisation des sciences[11]. Au programme, les fondateurs inscrivent les subventions à la recherche, la publication de textes scientifiques et de vulgarisation, l'organisation de conférences et d'expositions publiques, et tout autre moyen de promouvoir le goût des sciences au Québec. Toujours dans cet esprit, la Société canadienne d'histoire naturelle fonde et dirige les cercles des jeunes naturalistes qui, parallèlement à l'enseignement secondaire, regrouperont un jour plus de 20,000 étudiants. *La Revue trimestrielle canadienne,* fondée en 1915 par les professeurs de l'École polytechnique, publie, outre les articles consacrés à «l'art de l'ingénieur» et ceux consacrés à l'économie sociale et politique, — Édouard Montpetit est rédacteur en chef —, des textes de vulgarisation scientifique signés par les professeurs de la nou-

10 Voir la liste des sociétés savantes canadiennes-françaises en appendice, p. 107.

11 D'après les lettres patentes de l'Acfas, publiées dans les *Annales de l'Acfas* (1935), pp. 11-12.

velle faculté des sciences[12]. Les Éditions Albert Lévesque publient plusieurs livres et fascicules consacrés aux sciences naturelles, notamment l'*ABC du petit naturaliste canadien*[13], qui s'adressent à la jeunesse. On organise également des conférences et des émissions scientifiques, telle la série «Radio-Collège» présentée à la radio d'État. Comme le dira Marie-Victorin, il s'agissait de faire passer la «haute culture scientifique» de l'université au grand public[14].

En 1927, alors que l'Acfas commence à peine son oeuvre de regroupement et de vulgarisation, la création, à l'université de Montréal, de l'Institut scientifique franco-canadien lui porte un rude coup. Cet institut, hautement parrainé par les autorités de l'université, dont Mgr Gauthier, alors recteur, et Édouard Montpetit, ainsi que par le gouvernement provincial, en la personne de l'Honorable Athanase David, avait pour tâche de promouvoir les échanges de professeurs entre la France et le Québec, lesquels échanges seraient à la charge de l'université et du gouvernement. L.J. Dalbis, premier président de l'institut, s'acquitta d'une partie de la tâche, celle qui consistait à faire venir les professeurs français au Québec, et s'attira les louanges de tous, sauf de Marie-Victorin qui l'accusa de saboter l'expansion de l'Acfas au profit d'une organisation plus mondaine que scientifique.

12 Concernant cette revue, Fournier et Maheu écrivent: «L'étude des articles publiés entre 1915 et 1921 permet de constater que la section la plus importante n'est pas celle de «l'Art de l'ingénieur» (18.5%), ni celle de «Finance-industrie» (19.3%), ni celle de «Sciences - mathématiques» (15.2%), mais celle-là même d'«Économie sociale et politique» (24.5%), «Nationalisme et nationalisation», p. 93. Il serait intéressant de voir si les proportions se modifient après 1921.

13 Cette collection comprend en 1936, 10 titres dont: *Le Petit Entomologiste, Le Petit Herboriste* et *Le Petit Minéralogiste.*

14 Marie-Victorin, «Vers la haute culture scientifique», *Le Devoir,* 30 septembre 1922.

Mais l'institut jouissait de puissantes protections[15] et certains arguments que Marie-Victorin utilisa dans ses attaques le firent soupçonner, sinon accuser, de xénophobie, péché capital aux yeux d'Édouard Montpetit et d'Athanase David.

Cette querelle ne mérite d'être retenue que parce qu'elle divisa la communauté scientifique et retarda effectivement le développement de l'Acfas pendant quelques années. Elle eut également pour conséquence de brouiller définitivement le secrétaire de la province, Athanase David et le frère Marie-Victorin, dont les projets ne devaient plus trouver aucune sympathie auprès du gouvernement libéral.

Que l'Institut scientifique de L.J. Dalbis ait été ou non une entreprise mondaine, il n'en reste pas moins qu'il s'était donné pour but de faire connaître la science française à un public plus large que celui qui fréquente habituellement les auditoriums universitaires. Et en ce sens, l'institut rejoignait la tendance de l'époque et l'esprit universitaire d'alors pour qui la tâche première était de généraliser la «culture scientifique» et, par là, de créer un milieu scientifique canadien-français capable de supporter les entreprises universitaires.

Ces professeurs d'université, souvent dépourvus de diplômes, avaient également en commun de préférer l'enseignement à la recherche et se contentaient parfois de répandre le goût de la science. Cette attitude explique la prolifération subite de sociétés d'amateurs, telles la Société de biologie et la Société canadienne d'histoire naturelle, la création des cercles des jeunes naturalistes et la production de textes de vulgarisation, au détriment de l'organisation d'institutions de recherche et d'enseignement spécialisés;

15 Au Comité d'honneur de l'Institut se trouvaient Mgr Gauthier, recteur de l'université de Montréal, le baron de Vitrolles, consul général de France, les sénateurs Raoul Dandurand et F.L. Béique, sir Lomer Gouin, lieutenant-gouverneur, et Louis-Alexandre Taschereau, premier ministre de la province. Sur l'institut, voir: «L'Institut Scientifique Franco-Canadien», *Revue trimestrielle canadienne*, 21 (61) (1930), pp. 86-103.

dans l'ensemble, l'effort de vulgarisation dépassa l'effort de recherche et même la poursuite d'un enseignement universitaire des sciences comparable à celui d'autres universités canadiennes.

Plus que tout est révélateur de cette tendance le débat concernant l'enseignement des sciences au secondaire qui, entre 1925 et 1935, mobilisa l'attention des universitaires[16]. Dès 1920, c'était un lieu commun chez les professeurs de sciences à l'université que de se plaindre du manque de préparation scientifique des étudiants: cette faiblesse générale tenait à ce que l'enseignement des sciences au secondaire n'avait pas suivi le développement de l'enseignement universitaire. Trop peu d'étudiants encore embrassaient les carrières scientifiques pour que les collèges classiques, qui avaient le monopole de l'enseignement secondaire, songent à transformer le programme: les professeurs étaient rares, et, dans l'ensemble, on ne voyait pas l'utilité des sciences dont, par ailleurs, on ne manquait pas de souligner les dangers en regard des valeurs traditionnelles.

Le débat fut général: Marie-Victorin et Adrien Pouliot, professeur de mathématique à Laval et polémiste distingué, s'y illustrèrent. Devant l'hostilité d'une partie du clergé et de l'élite traditionnelle, et surtout devant l'ignorance du grand public en général, Marie-Victorin se fit le défenseur des sciences dont il tenta d'établir l'utilité économique et la conformité à l'enseignement de l'Église[17]. Adrien Pouliot, adoptant une position similaire, signa un article célèbre, «Les sciences dans notre enseignement classique»[18], qui défendait les droits de la «culture scientifique». Le débat fut si large qu'en 1940 encore, Édouard Montpetit, toujours secrétaire de l'université de Montréal, en discutait les

16 En fait foi la bibliographie compilée par Marie-Victorin dans la *Revue trimestrielle canadienne*, 27 (65), 1931, p. 35.

17 Marie-Victorin, «À propos de culture scientifique», *Le Devoir*, 26 septembre 1925 et «La science et nous: une question d'attitude», *Revue trimestrielle canadienne*, 12 (48), 1926, pp. 422-438.

18 Paru dans l'*Enseignement secondaire*, octobre, novembre, décembre 1929, et février, mars, mai 1930.

termes à l'intention du grand public[19]. L'affaire se termina par un compromis qui ne satisfaisait personne, mais l'importance de l'enseignement scientifique, et, plus généralement, la science devenaient des sujets d'intérêt général. À partir de ce débat, plusieurs communautés religieuses consacrées à l'enseignement secondaire, notamment les Frères des écoles chrétiennes, firent une plus large part à l'enseignement des sciences dans le programme des études et trouvèrent les professeurs nécessaires en envoyant leurs membres étudier dans les facultés des sciences des universités Laval et de Montréal[20]. Encore une fois, un tel débat est significatif de cette tendance à la généralisation de la «pensée scientifique» qui animait les scientifiques québécois de la période.

Il faut maintenant essayer de voir qui étaient ces scientifiques de la première heure. Les noms de Léo Parizeau, d'Alexandre Vachon, d'Adrien Pouliot, d'Édouard Montpetit, de Victor Doré, d'Ernest Gendreau, et surtout celui de Marie-Victorin, reviennent trop souvent dans les textes d'alors pour ne pas penser que l'histoire des sciences au Québec, à cette époque, se résume presque à l'activité de ces quelques hommes. Ceux-ci ont en commun d'avoir participé à la fondation des premières institutions scientifiques québécoises: le nom de Léo Parizeau, médecin, bibliophile et passionné d'histoire des sciences, est indissociable de celui de l'Acfas et de celui de la Société de biologie de Montréal. L'abbé Alexandre Vachon et Adrien Pouliot participèrent à l'organisation de ce qui allait devenir la faculté des sciences de l'université Laval dont ils furent tour à tour les doyens. Édouard Montpetit fut pendant de longues années professeur et secrétaire général de l'université de Montréal. Victor Doré, longtemps trésorier de

19 Édouard Montpetit, *Reflets d'Amérique*, Montréal, Valiquette, 1940.

20 Selon une liste arrêtée en 1931, des 261 doctorats, licences certificats et attestations décernés par la faculté des sciences de l'université de Montréal, 111, soit 43%, l'ont été à des membres du clergé et des congrégations. Les Frères des écoles chrétiennes viennent en tête avec 1 doctorat, 8 licences, 26 certificats et 2 attestations. Errol Boucher, «Les Anciens de la Faculté des Sciences», *Revue trimestrielle canadienne*, 27 (68), 1931, pp. 398-411.

l'Acfas, fut le premier président de la Commission des écoles catholiques de Montréal avant de devenir, en 1939, surintendant de l'Instruction publique. Ernest Gendreau, après avoir organisé la faculté de médecine et la faculté des sciences de l'université de Montréal, obtint du gouvernement provincial, en 1924, la somme, fabuleuse pour l'époque, de $100 000 pour la création de l'Institut du radium[21].

Mais plus qu'aucun d'entre eux, c'est le frère Marie-Victorin qui fait figure de leader et qui a sans doute été le plus important des scientifiques canadiens-français de cette époque[22]. Né Conrad Kirouac, en 1885, fils d'un marchand à l'aise de Québec, il entre très jeune chez les Frères des écoles chrétiennes. Une santé chancelante (affection pulmonaire) l'oblige à interrompre l'enseignement qu'il donne à Saint-Jérôme et à Longueuil : profitant de ces repos forcés, il herborise en utilisant la *Flore Canadienne* de Provancher dont il découvre vite les limites. Piqué au jeu, il demande conseil à Francis E. Lloyd, botaniste de McGill, et surtout à Merrit Lyndon Fernald, le grand botaniste de Harvard. Il commence alors à publier quelques comptes rendus d'herborisations au Témiscouata, à l'Anticosti-Minganie, en Gaspésie, aux Îles de la Madeleine, etc. Il a trouvé sa voie : lors de la fondation de l'université de Montréal, ses publications le signalent au docteur Gendreau

21 Cette somme servit à l'achat d'un gramme de radium. L'Institut devait s'occuper de recherches médicales et de physique, mais le docteur Gendreau s'en tint très vite au traitement médical et les seules recherches qui y furent entreprises, et abandonnées, visaient à renverser la théorie de la relativité. (D'après une entrevue avec Léon Lortie).

22 La seule biographie lui ayant été consacrée est celle de Robert Rumilly, *Le Frère Marie-Victorin et son temps*, Montréal, F.É.C., 1949. Cet ouvrage, subventionné à la fois par les Frères des écoles chrétiennes et l'Office provincial des recherches, ne rend pas compte du rôle politique de Marie-Victorin qu'il tend à minimiser. On peut aussi consulter l'ouvrage de Louis-Philippe Audet, *Le Frère Marie-Victorin, éducateur. Ses idées pédagogiques*. Québec, Les Éditions de l'Érable, 1942. À notre connaissance, il n'existe qu'une seule analyse de la pensée scientifique de Marie-Victorin: André Morin, « Problèmes évolutionnistes dans l'étude phytogéographique de Marie-Victorin, f.é.c., (1885-1944) », IHSPS, 1974, 21 p.

qui cherche un titulaire pour la chaire de botanique. De ce poste, qu'il ne quittera plus, et des autres qu'il occupera à la Société de biologie, à la Société canadienne d'histoire naturelle et à l'Acfas, il ne cessera de dominer, de 1920 à 1944, l'année de sa mort, la vie scientifique du Québec; de dominer et aussi d'agiter la communauté scientifique de ses querelles et de ses exigences toujours nouvelles. Il se bat pour la création de l'Acfas, il se bat pour la Société canadienne d'histoire naturelle et pour les cercles des jeunes naturalistes. Pour l'Acfas encore, il déclare la guerre à L.J. Dalbis et à l'Institut scientifique franco-canadien, nonobstant tous les ennuis que lui vaudra cette attaque. Il se bat aussi pour un institut de botanique, et avant même d'avoir obtenu gain de cause des autorités universitaires, il fait imprimer son papier de correspondance à l'en-tête de l'institut et s'intitule «directeur de l'Institut Botanique». Il se bat contre ceux de ses collègues qui préfèrent l'enseignement à la recherche, et, par ailleurs, recrute les meilleurs élèves partout où il le peut. Avec un tel dynamisme et de telles méthodes, il n'est pas long à faire école et à constituer autour de lui une des premières véritables équipes de recherche du Canada français: la série des *Contributions de l'Institut Botanique*, dont il rédige seul les premiers fascicules, couvrira par la suite, grâce à une habile division du travail qu'il impose à ses collaborateurs, presque tous les domaines de la botanique et fera connaître l'équipe tant au Canada qu'à l'étranger. Parmi les plus connus de ses élèves et collaborateurs, mentionnons Jules Brunel, professeur à l'université de Montréal pendant 50 ans et successeur de Marie-Victorin à la direction de l'Institut botanique, Pierre Dansereau, venu de l'Institut agricole d'Oka et qui sera par la suite directeur du Jardin botanique de New York et doyen de la faculté des sciences de l'université de Montréal, Lionel Daviault directeur du Bureau d'entomologie du gouvernement provincial et professeur agrégé de l'université Laval, René Pomerleau, directeur de laboratoire au gouvernement fédéral et également professeur à Laval, Georges Préfontaine, professeur de zoologie à l'université de Montréal, et Jacques Rousseau, successeur de Marie-Victorin au Jardin botanique, bota-

niste, ethnologue et historien des sciences, professeur à l'université de Montréal et à Laval[23].

Cependant, si Marie-Victorin agite le milieu universitaire, il lui rend aussi de signalés services grâce à ses talents de «journaliste» et à ses contacts politiques. Dans les colonnes du journal *Le Devoir,* que son ami Louis Dupire, rédacteur en chef, lui ouvre largement, Marie-Victorin accumule les articles[24] où il tente d'intéresser le grand public aux problèmes de la diffusion de la «culture scientifique» qui sont en fait des problèmes d'organisation et de financement de la recherche au Québec. C'est sur la place publique qu'il porte la cause de l'Acfas, celle de l'Institut de géologie, celle du financement de l'université de Montréal et surtout celle du Jardin botanique.

Cette lutte pour le Jardin botanique offre le modèle même de la stratégie de Marie-Victorin et, par extension, du «lobbying scientifique» de l'époque. À titre d'exemple, en voici l'histoire[25]:

Le 14 décembre 1929, Marie-Victorin, dans son discours présidentiel à la Société canadienne d'histoire naturelle, lance l'idée d'un jardin botanique. Le 16 décembre, *Le Devoir* reproduit le texte de cette conférence et d'autres journaux en publient de «substantiels extraits»[26]. L'opinion publique étant saisie, la réaction des autorités municipales ne tarde guère: l'homme fort du conseil, l'échevin Léon Trépanier, assure Marie-Victorin de l'intérêt qu'il porte au projet.

---

23 Parmi d'autres élèves et collaborateurs de Marie-Victorin, on remarque Marcel Cailloux, Roger Gauthier, Marcelle Gauvreau, Émile Jacques, James Kucyniak, le père Louis-Marie, Marcel Raymond, Ernest Rouleau, tous botanistes.

24 Une bibliographie des oeuvres scientifiques et «profanes» de Marie-Victorin se trouve à la fin de l'ouvrage de Louis-Philippe Audet, *op. cit.*

25 Marie-Victorin raconte l'essentiel de cette lutte dans «Dix ans après: la première décade de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle», *Revue trimestrielle canadienne,* 20 (77), 1934, pp. 26-36. Nous avons également suivi, sur cette question, la narration de Rumilly, *op. cit.*

26 Marie-Victorin, «Le Jardin Botanique», *Le Devoir, 16 décembre 1929.*

Par l'Acfas et la Société de biologie qu'il dirige, Marie-Victorin fait appuyer l'Association du Jardin botanique de Montréal que la Société canadienne d'histoire naturelle a créée le 27 janvier 1930. À la même époque, Camilien Houde, qui a été à Longueuil l'élève et l'ami du frère, accède à la mairie de Montréal. Utilisant, comme il se doit, cette haute protection, Marie-Victorin obtient les premiers $100 000 du Comité exécutif de la ville par une résolution du 4 mars 1932: le Jardin botanique est alors mis en chantier.

Mais le frère a vu grand et la somme allouée par la ville suffit à peine aux premiers travaux. En 1933, la législature provinciale vote la «Loi de l'aide aux chômeurs» destinée à atténuer les effets de la crise économique qui a réduit au chômage 26,4% des ouvriers syndiqués de la province (chiffre de 1932)[27].

Mais l'antipathie que soulève Marie-Victorin au sein du gouvernement libéral de Taschereau, premier ministre depuis 1920, et auprès d'Athanase David, secrétaire provincial, et les prises de position de certains de ses collaborateurs en faveur de l'opposition provinciale, empêchent le Jardin botanique de profiter de cette loi jusqu'en 1936, année où les libéraux sont chassés du pouvoir. À cette date, le nouveau ministre du Travail, chargé de l'application de cette loi, est William Tremblay, tribun populaire et député du comté de Maisonneuve où est situé justement le Jardin botanique. Déclarant à Marie-Victorin qu'il est «ben en faveur de la Botanie»[28], il débloque les crédits qui lui permettront à la fois de se gagner les électeurs et de financer le Jardin botanique — qui sera inauguré officiellement en 1942 — logeant à la fois les services municipaux d'horticulture et l'Institut botanique de l'université de Montréal.

On peut voir dans cette lutte du Jardin botanique le modèle même des luttes que durent livrer non seulement Marie-Victorin, mais la plupart des entrepreneurs scientifiques de

27 J. Lacoursière et *al.*, *Canada-Québec: Synthèse Historique*, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 1970, p. 508.

28 Rumilly, *op. cit.*, p. 280.

l'époque. La stratégie en était simple: il fallait à la fois s'appuyer sur l'opinion publique, saisie par quelques articles aux sentences relevées, et courir les antichambres du pouvoir politique municipal et surtout du pouvoir provincial. On ne dédaignait pas également de faire jouer les amitiés politiques. Cette technique, que Marie-Victorin maîtrisait à la perfection, semble avoir été, en fait, celle de l'époque et servit aussi la cause de l'Institut de géologie, celle de l'Acfas, celle des cercles des jeunes naturalistes et surtout celle de l'université de Montréal.

L'immeuble de la montagne, dont la construction avait commencé vers 1929, ne fut parachevé qu'en 1942; faute de crédits, les travaux furent souvent interrompus. Sans cesse sollicité en faveur de la «tour de la faim»[29], le gouvernement n'accordait les fonds que parcimonieusement, et l'université connut des années de réelle misère: à quelques reprises, les professeurs virent leur salaires retenus pendant plusieurs mois. En une occasion même, les salaires furent réduits de 10% et il fut question un temps de vendre l'immeuble en construction à des compagnies d'assurance qui l'auraient transformé en hôpital. Entre temps, l'université continuait d'être logée dans les locaux exigus et deux fois incendiés de la rue Saint-Denis. Dans ces conditions, on comprend que le déménagement de l'Institut botanique dans l'immeuble moderne du Jardin botanique ait valu à Marie-Victorin de solides inimitiés qui ne seront pas sans conséquence, comme nous le verrons, sur le développement de la faculté des sciences.

Quoi qu'il en soit, ces difficultés propres à l'université de Montréal s'inscrivent par ailleurs dans le cadre d'un raidissement général de la situation qui, de 1929 à 1935, c'est-à-dire à la fin de ce que nous avons appelé l'époque des fondations, va devenir de plus en plus gênante pour la communauté scientifique. Le bel élan de 1920, qui avait vu la création de l'université de Montréal, de l'École supérieure de chimie, de l'Acfas et de l'Institut scientifique, se heurte

29 Georges Rousseau, «La tour de la faim: l'Université de Montréal», *Revue trimestrielle canadienne*, 20 (78), 1934, pp. 186-195.

de plus en plus à l'indifférence, sinon à l'hostilité, des politiciens. Desservie par les affiliations politiques de quelques scientifiques de premier plan, desservie également par la crise économique de 1929, la communauté scientifique finit par devoir négocier avec un gouvernement provincial peu convaincu de la rentabilité électorale de la «politique scientifique». L'attitude gouvernementale pousse peu à peu l'intelligentsia québécoise du côté de l'opposition, alors menée par Maurice Duplessis et par son allié temporaire, Paul Gouin, de l'Action libérale nationale. En 1936, Georges Préfontaine, Adrien Pouliot et Jacques Rousseau, sans oublier Marie-Victorin, feront ouvertement campagne pour l'Union nationale.

Ce durcissement de l'attitude gouvernementale était d'autant plus surprenant que la période avait commencé magnifiquement, en 1919, par la nomination au poste de secrétaire provincial de celui qui fut jusqu'en 1936 l'homme-clé au gouvernement pour la communauté scientifique, l'Honorable Athanase David. Jeune avocat, tôt entré en politique et tôt placé à la tête du secrétariat, superministère qui recouvrait alors les fonctions des actuels ministères de l'Éducation, des Affaires culturelles, des Affaires sociales et de la Santé, Athanase David, pur produit de l'élite cultivée de l'époque, se tailla une réputation de protecteur des arts, des lettres et des sciences. Dans ce rôle de mécène public, il eut l'occasion de négocier avec les représentants de la communauté scientifique beaucoup des réalisations de l'époque, auxquelles le gouvernement prêta son concours. En 1934, à l'occasion d'un banquet qui lui était offert pour saluer sa quinzième année au poste de secrétaire provincial, l'Association des licenciés de l'École des hautes études commerciales, l'Association des auteurs, l'Association des anciens de l'École polytechnique, l'Association des anciens d'Europe et l'Association des anciens des écoles des Beaux-Arts lui rendirent hommage pour toutes les réalisations portées à son crédit[30]. *L'Événement* du 28 novembre 1934, faisant écho à ce banquet, écrivit:

---

30 Les discours prononcés à cette occasion furent publiés dans une brochure intitulée *Quinze années d'action intellectuelle*, (1934).

> «C'est à lui que nous devons l'Assistance publique, qui fait vivre la plupart de nos hôpitaux, le Service provincial d'hygiène, nos 30 unités sanitaires, la création des Archives de la Province, la lutte contre la mortalité infantile et la tuberculose, la campagne anti-vénérienne, le placement familial, les colonies de vacances, les Écoles des Beaux-Arts, les bourses d'Europe qui ont assuré tant de compétences à nos professions, le Musée de la Province, le prix David, nos belles écoles de rang, l'aide aux universités, aux collèges classiques, l'hygiène dans les écoles, l'amélioration de l'enseignement primaire, nos 20 dispensaires anti-tuberculeux, les conférences de l'Institut Scientifique franco-canadien.»

Pour n'être pas en reste, le *Canada* du 3 décembre parlait d'une «génération de trois hommes» pour désigner Athanase David, Victor Doré et Édouard Montpetit, qui étaient par ailleurs des amis de longue date.

Mais toutes ces réalisations que l'on porte au crédit d'Athanase David sont, en 1934, choses du passé, et la cordiale entente qui règne au banquet de l'hôtel Windsor n'empêche pas que la communauté scientifique soit de plus en plus hostile au gouvernement libéral. Marie-Victorin, qui, déjà en 1926, décochait d'acerbes critiques au gouvernement[31], écrit en 1935:

> «Il ne s'agit pas, comme universitaires, de jeter nos personnes dans la politique active. Je suis tout de

31 «On pourrait faire observer, par exemple, que le chimiste en chef de l'Agriculture est classé après les sous-secrétaires, que l'entomologiste provincial est relégué dans la classe B-6 avec un salaire de $2,000. et le botaniste provincial dans B-7 avec un salaire de $1,600. Pourquoi cette différence, et pourquoi ces deux spécialistes, sur qui reposent de lourdes responsabilités et dont la formation complète doit exiger d'immenses études, sont-ils classés bien au-dessous d'un «vérificateur», d'un «surintendant des travaux à la journée», d'un «aviseur légal de la voirie», d'un «chef de la circulation» et que sais-je»? Dans «La science et nous: une question d'attitude», *Revue trimestrielle canadienne*, 12 (48), 1926, pp. 422-438.

même de ceux qui pensent cependant qu'un groupe d'universitaires à la chambre provinciale serait fort utile au pays et servirait de contrepoids à la tendance à tout traiter du point de vue strictement matériel.[32]»

Et s'il ne se précipite pas lui-même dans l'arène politique, certains de ses collaborateurs, on l'a déjà dit, s'y lancent avec ardeur.

Dans ce contexte où les amitiés politiques sont déterminantes, les projets de la communauté scientifique n'aboutissent plus. Le Jardin botanique, on l'a vu, devra attendre la relève du pouvoir (1936), et la situation de l'université de Montréal se détériore lentement. À l'université Laval, rien ne se passe, sinon qu'en 1931 elle absorbe, sans aide gouvernementale, la Station de biologie marine de Trois-Pistoles, qu'avait fondée de son propre chef Georges Préfontaine, alors professeur de zoologie à Montréal, à l'été de 1930[33]. L'institut du radium est un échec relatif, puisqu'il ne s'y fera pas de recherche, et le projet d'un Institut de géologie, pourtant appuyé à la fois par l'université de Montréal et Laval, est un échec total. Cependant, l'Acfas tient, en 1933, son premier congrès où plus de 160 communications sont

32 «Une génération de jeunes professeurs sacrifiés», *Le Devoir* 18 décembre 1935.

33 L'histoire de cette station de biologie marine est significative. Son fondateur, le docteur Georges Préfontaine, avait fait en Europe quelques études: il avait notamment passé quelque temps à Wimereux, en France. Cette station de biologie marine, qui avait été fondée par le biologiste français Alfred Giard, vers 1870, avec des moyens de fortune, n'en avait pas moins prospéré. On peut supposer que le docteur Préfontaine ait tenté de rééditer l'exploit sur les rives du Saint-Laurent. Quoi qu'il en soit, la Station de biologie marine de Trois-Pistoles passa, en 1939, sous la tutelle du gouvernement provincial qui la transféra à Grande-Rivière, près de Percé. Cf. Georges Préfontaine, «La nouvelle Station biologique du St-Laurent et l'étude de l'estuaire laurentien», *Revue trimestrielle canadienne*, 19 (70), 1932, pp. 174-187.

présentées, et où, malgré tout, les représentants du gouvernement brillent par leur absence[34].

Mais parmi tous les projets abandonnés de cette période, il en est un dont la déconfiture suscite d'amères critiques dans la communauté scientifique: le projet d'un conseil provincial des recherches. Officiellement présenté pour la première fois au gouvernement provincial en septembre 1931 par le docteur Georges Baril, alors professeur de chimie à la faculté des sciences de l'université de Montréal et l'une des grandes figures scientifiques de l'époque, le projet ne suscite aucune réaction. Le mémoire du docteur Baril était pourtant d'une bonne composition puisqu'il s'inspirait essentiellement de l'exemple du Conseil national des recherches qui, fondé en 1916, s'apprêtait à ouvrir ses propres laboratoires dans la région d'Ottawa (1932).

Ce Conseil des recherches faisait déjà figure de «terre promise» aux yeux des scientifiques canadiens-français qui ne réussissaient pas encore à percer sur la scène canadienne. La Société royale du Canada — qui avait d'abord admis Marie-Victorin dans la section «Lettres» avant de le laisser rejoindre ses collègues de la section «Sciences» — et surtout le Conseil national des recherches leur demeuraient fermés: en 1930, sur les 65 bourses accordées par le Conseil national des recherches, une seule allait à un Canadien français. En 1933, 3% seulement des ingénieurs et des scientifiques à l'emploi du gouvernement fédéral étaient des Canadiens français[35]. Dans ces conditions, les scientifiques, qui considéraient d'ailleurs leur tâche comme une mission proprement nationale, ne pouvaient manquer de se tourner vers le gouvernement provincial pour obtenir la mise sur pied d'un conseil des

34 L'organisation de ce premier congrès, devant l'indifférence gouvernementale, et le fait que jamais une réunion semblable n'avait eu lieu au Québec, posèrent quelques problèmes aux scientifiques. Devant les hésitations de Marie-Victorin, Léon Lortie, alors professeur de chimie à Montréal, aurait déclaré: «Tenons le congrès à Montréal; si c'est un échec, personne ne le saura». (D'après une entrevue avec Léon Lortie).

35 Rumilly, *op. cit.*, p. 167.

recherches. Mais, déjà en 1931, l'époque des premières fondations était passée.

Cette époque des premières fondations semble caractérisée par l'émergence au Québec de ce que Joseph Ben-David a défini comme un «mouvement scientifique», i.e. «a group of people who believe in science as a valid way to thruth and to effective mastery over nature as well as to the solution of the problems of the individual and his society»[36].

En effet, au tournant du siècle, apparaissent au Canada français certains groupes, qui vont, par leur action, déterminer la création des structures d'enseignement scientifique supérieur à Laval et à Montréal, de même que la création de sociétés savantes comme l'Institut scientifique franco-canadien et l'Acfas. S'il est difficile de cerner l'identité et la force de ces groupes, en revanche, l'activité de leurs figures dominantes et les résultats de cette activité sont aisément identifiables: on a vu les rôles tenus par des hommes tels que Marie-Victorin, Athanase David, Édouard Montpetit et Alexandre Vachon dans les entreprises de l'époque. En ce sens, l'examen de ces rôles ne rend pas complètement compte du phénomène d'émergence de la communauté scientifique québécoise, notamment dans ses aspects quantitatifs et dans ses conséquences sociologiques, mais permet, à tout le moins, d'en saisir certains caractères.

Faute de pouvoir produire un tableau sociologique de la communauté scientifique d'alors, il faut se contenter d'une image approximative. Les scientifiques québécois de cette époque ne sont pas encore les chercheurs hautement spécialisés qu'ils auront tendance à devenir, à l'instar de leurs collègues canadiens et américains. Pauvres en titres académiques, ils sont parfois des autodidactes, comme Marie-Victorin et son collaborateur, le frère Rolland-

36 Ben-David continue: «The word «movement» implies that the group strives to spread its views and to make them acceptable to society as a whole. Institutionalization follows when the movement achieves its aims and has its values actually adopted by society», Ben-David, *op. cit.*, p. 78.

Germain, souvent des médecins qui ont complété leur formation scientifique dans des universités françaises, tels le docteur Georges Baril, le docteur Ernest Gendreau et le docteur Georges Préfontaine. Nourris d'humanités gréco-latines et de philosophie catholique, ils sont souvent issus d'un milieu social aisé, ayant obligatoirement fait des études classiques et passé quelques années à l'étranger pour y obtenir leur formation scientifique. Ayant choisi les sciences dans une société qui n'a pas encore « professionnalisé » le rôle du scientifique, beaucoup s'y consacrent en « humanistes », pour ne pas dire en dillettantes, s'intéressant parfois aux lettres et aux arts (quelques-uns ont à leur acquis, en marge de leur activité scientifique, une oeuvre littéraire), souvent aux affaires publiques comme nous le verrons plus loin.

Animé par de tels hommes, le mouvement scientifique québécois de 1920 vise non seulement à créer des institutions scientifiques, facultés et sociétés, mais aussi, comme on l'a vu, à diffuser l'esprit scientifique et, plus humblement, le goût des sciences au sein de la société québécoise. La création de sociétés d'amateurs et d'organes de vulgarisation, la lutte pour l'enseignement des sciences au secondaire, et la lutte pour le Jardin botanique, compris comme un moyen d'éducation populaire, sont, parallèlement à la fondation de facultés universitaires, les signes de cette tendance. Et ce mouvement scientifique est aussi un mouvement nationaliste. Le retard des Canadiens français, rendu plus évident et plus cuisant par la valeur et l'opulence de l'université McGill, la difficulté avec laquelle ceux-ci parviennent à occuper des postes à caractère technique au sein de la fonction publique et des entreprises industrielles, et enfin, la traditionnelle juridiction provinciale et religieuse en matière d'éducation, tout cela contribue à faire du mouvement scientifique un mouvement de culture et d'éducation nationales. Mais, faisant la part du feu, les scientifiques québécois de la première heure, parmi lesquels beaucoup détiennent des diplômes étrangers, n'hésiteront pas à envoyer leurs élèves se spécialiser en Europe et aux États-Unis, grâce notamment aux bourses du

gouvernement provincial[37] ainsi qu'aux bourses Rockefeller et Guggenheim, de telle sorte que, d'entrée de jeu, la communauté québécoise s'inscrit dans le circuit scientifique international.

Ainsi, la première étape de l'institutionnalisation des sciences au Québec, entre 1920 et 1935, peut se comprendre comme le résultat d'un mouvement scientifique caractéristique, provoqué et servi par l'évolution socio-économique de la société québécoise. Sans chercher à analyser cette évolution socio-économique de la société québécoise — d'ailleurs étudiée par Fournier et Maheu[38] — on ne peut ignorer certains phénomènes historiques de grande importance qui ont dû conditionner l'émergence et le développement de ce mouvement scientifique. De ces phénomènes historiques, retenons celui de l'industrialisation et de l'urbanisation de la population québécoise, suite à la première guerre mondiale, qui, multipliant les emplois à caractère technique, a dû avoir pour conséquence de permettre la revalorisation de la formation scientifique au Québec. De même, la crise économique, qui allait frapper durement la province de 1929 à 1936, ne pouvait favoriser la création ou l'expansion d'institutions scientifiques et la transformation radicale des programmes d'enseignement: ceci pourrait expliquer la mésentente croissante qui s'établit alors entre la communauté scientifique québécoise, en plein développement, et le gouvernement provincial débordé par ses obligations. Mais, il demeure entre ces causes et ces effets une distance que, faute d'information, nous ne saurions franchir.

Par ailleurs, il est un problème sur lequel il faut maintenant tenter d'apporter quelque clarté: celui des phases du développement de communautés scientifiques nationales.

---

37 Ces bourses furent créées en 1920 par la «Loi concernant l'octroi de bourses pour aider les élèves gradués à suivre des cours additionnels à Paris en France». Amendée en 1922, cette loi autorisait le paiement de 15 bourses, au lieu de 5, «en Europe». Enfin, en 1939, un nouvel amendement stipulait «au lieu désigné par le lieutenant-gouverneur».

38 Fournier et Maheu, «Nationalisme...».

Dans l'étude déjà citée, G. Basalla posait sept conditions à l'émergence d'une communauté scientifique nationale et autonome, phase terminale du développement des communautés scientifiques succédant à la phase dite de la «science colonisée». Il fallait, avant toute chose, que faiblisse, de façon significative, l'opposition à la science fondée sur la religion et la philosophie. Il fallait ensuite que le rôle social du scientifique soit non seulement défini, mais aussi valorisé, que l'attitude du pouvoir politique à l'égard de l'activité scientifique soit, au moins, d'une bienveillante neutralité, et que l'enseignement des sciences soit organisé à l'échelle nationale. Il était nécessaire, en outre, que soient créées des organisations scientifiques nationales et que soient établis certains réseaux de communication entre les scientifiques du pays et ceux de l'étranger. Il fallait enfin que le développement de la structure industrielle et celui de la communauté scientifique soient en relation, notamment en ce qui concerne l'échange d'information scientifique et technique et en ce qui concerne la formation et la distribution du personnel qualifié.

Dans cette perspective, la communauté scientifique québécoise, telle qu'elle apparaît en 1935, c'est-à-dire au terme de la première étape de son développement, satisfait à la plupart de ces conditions, sinon à toutes. En effet, malgré l'opposition idéologique d'une partie du clergé et de l'élite traditionnelle, la communauté scientifique s'est organisée, l'enseignement des sciences a été établi au niveau universitaire et répandu au niveau secondaire, des sociétés savantes ont été créées, et l'Acfas, tenant son premier congrès en 1933 et commençant en 1935 la publication de ses Annales, a permis aux scientifiques québécois de se reconnaître et de rendre compte de leurs travaux. Dans beaucoup de ces réalisations, le gouvernement, comme on l'a vu, a joué un rôle direct, subventionnant, par exemple, les universités et l'Institut scientifique, et créant les bourses d'études à l'étranger. Bref, en regard du modèle de Basalla, la «nationalisation» de l'activité scientifique au Québec coïncide avec la première phase de son institutionnalisation, soit la période qui s'étend de 1920 à 1935.

Cette institutionnalisation de la science, extrêmement rapide si l'on considère qu'entre 1920 et 1925 l'enseignement scientifique s'organise dans deux universités et que d'importantes sociétés savantes, l'Acfas et l'Institut scientifique franco-canadien, sont créées, marque effectivement l'apparition d'une communauté scientifique nationale — et nationaliste — disposant des structures de base, structures de formation / enseignement et structures de communication nationale et internationale, nécessaires à son fonctionnement. En 1935, l'université Laval et l'université de Montréal réunies avaient décerné, en sciences et en ingénierie, 900 diplômes[39]. Une bibliographie, publiée en 1931, des ouvrages des professeurs et des anciens élèves de la faculté des sciences de l'université de Montréal regroupait 96 titres[40], et, au premier congrès de l'Acfas, tenu en 1933, 160 communications étaient présentées. Grâce à différentes bourses d'études, plusieurs élèves avaient l'occasion de poursuivre leurs études scientifiques à l'étranger, et des figures dominantes de la communauté, tels Marie-Victorin et le docteur Ernest Gendreau, pouvaient participer à des congrès internationaux. Mais ces quelques indications du développement de la communauté scientifique québécoise ne prennent un sens que si on rappelle la situation avant 1920. Elles ne constituent pas la preuve d'un réel déplacement du «champ scientifique» vers le «centre» de la société québécoise, encore que l'on puisse supposer que ce déplacement ait eu lieu, mais, plus modestement, elles permettent de voir, qu'au terme de la première étape, existent les structures de production et de communication essentielles à toute communauté scientifique. Ainsi, l'époque des fondations serait celle de l'émergence d'une véritable communauté scientifique québécoise.

---

39 Voir le tableau I en appendice. 40 Errol Boucher, *op. cit.*

Chapitre 2

Le « vire d'un temps nouveau » (1936-1951).

La première étape de l'institutionnalisation de l'activité scientifique au Québec se termine par une impasse dont les termes sont à la fois économiques et politiques ; par delà la crise économique, c'est la politique du gouvernement provincial qui force l'expansion de la communauté scientifique à marquer le pas de 1930 à 1935. Mais si, d'une part, la communauté scientifique multiplie alors ses critiques à l'adresse du gouvernement, elle n'a pas pour autant le monopole de l'opposition.

En effet, le malaise social, engendré à la fois par les difficultés économiques de l'heure et par l'urbanisation rapide de la population[1], fait naître et alimente divers mouvements d'opposition au gouvernement libéral au pouvoir depuis 1897. Le premier ministre, L.A. Taschereau, voit dans l'industrialisation l'avenir du Québec et, en conséquence, favorise l'exploitation des ressources naturelles, principalement l'énergie hydro-électrique, par le capital étranger. À cet effet, une politique fiscale généreuse à l'égard des investissements britanniques et américains, de même qu'une politique ouvrière et sociale non-interventionniste, sont établies et défendues par un gouvernement d'ailleurs majoritaire. La crise économique vient remettre en question le bien-fondé de cette politique, acculant au chômage le quart de la population active du Québec en 1935 *.

Or la crise économique est aussi une crise sociale et une crise de la « conscience sociale ». La Commission d'assurances sociales du Québec, présidée par Édouard Montpetit, s'attaque dès 1930 à divers problèmes, tels l'assurance-chômage, le placement et l'adoption, l'assurance-maladie et les allocations du bien-être. En l'absence d'une véritable

1 Entre 1921 et 1935, le pourcentage de la population urbaine passe de 54% à 63%. Boily et *al.*, *op. cit.*

* Cf. chapitre 1, note 27.

législation sociale, le travail de la Commission Montpetit permet d'identifier les déficiences de la société québécoise, d'établir l'incurie du gouvernement en ce domaine, et, surtout, de développer une certaine «conscience sociale» qui déterminera l'apparition de groupes d'opposition.

En 1932, l'Association des étudiants de l'université de Montréal amène la création du mouvement Jeune-Canada qui se donne pour maîtres spirituels Esdras Minville, Édouard Montpetit et l'abbé Lionel Groulx, tous professeurs à Montréal, et au sein duquel militeront, parmi d'autres, Jean Bruchési et Pierre Dansereau. Fortement nationaliste, le mouvement propose des réformes intellectuelles, sociales et économiques de la société québécoise, réformes qui passent évidemment par l'intermédiaire d'un renouveau politique. En 1933, le mouvement recueille l'appui de l'École sociale populaire de Montréal, fondée et dirigée par les jésuites, qui présente un *Programme de restauration nationale* incluant de nombreuses mesures sociales et économiques qui vont à l'encontre de la politique gouvernementale. Parmi les signataires du *Programme*, on remarque Esdras Minville et Albert Rioux, agronome, alors président de l'Union catholique des cultivateurs et futur sous-ministre de l'Agriculture. Enfin, en 1934, un groupe dissident du parti libéral, dirigé par Paul Gouin et comprenant les éléments les plus progressistes du parti, forme l'Action libérale nationale, souscrit aux revendications de l'École sociale populaire et dénonce l'exploitation des ressources naturelles de la province par les «trusts» étrangers, les multinationales d'alors[2].

---

2 «En adoptant un programme inspiré des travaux de l'École sociale populaire, l'A.L.N. attira dans ses rangs les nationalistes les plus radicaux, les plus «anti-trustards», tels que René Chaloult, Ernest Grégoire — maire de Québec —, et Philippe Hamel, notaire (sic) de la Vieille Capitale engagé dans une campagne en faveur de la nationalisation des compagnies d'électricité, les plus décriées par le mouvement nationaliste. Elle gagna également la sympathie d'organismes tels que l'U.C.C., la C.T.C.C., ou les Jeune-Canada, groupe de jeunes nationalistes». Pierre Laflamme, «Gouin-Duplessis», *Perspective*, 17, (45), 1975, p. 3.

En 1935, l'Action libérale nationale et le parti conservateur, réformé par Maurice Duplessis, unissent leurs forces et, aux élections, renversent la majorité du parti libéral qui conserve cependant le pouvoir. Mais le gouvernement minoritaire ne peut empêcher que soit convoqué le Comité des comptes publics chargé d'examiner les dépenses gouvernementales, chose qui ne s'était pas faite depuis 1925: aussitôt une vague de scandales balaie les rangs libéraux, entraînant la démission de Taschereau et la dissolution de l'Assemblée législative. Menant une campagne sur le thème de la corruption gouvernementale et sur celui d'une modernisation de la société québécoise par la nationalisation et l'exploitation des ressources naturelles, et par la mise en vigueur de mesures sociales, l'Union nationale, regroupant les partisans de l'Action libérale nationale et ceux du parti conservateur, remporte, en 1936, 76 comtés contre 14 pour les libéraux. Aussitôt, assurant son pouvoir personnel, Maurice Duplessis élimine les «extrémistes» de l'Action libérale nationale, dont Paul Gouin, Philippe Hamel, partisan de la nationalisation de l'électricité, et Ernest Grégoire, maire de Québec, tout en ralliant à l'Union nationale la majorité actionniste par sa volonté affirmée de défendre l'autonomie provinciale.

S'il est difficile de savoir qui, du parti conservateur ou de l'Action libérale nationale, avait l'appui de l'élite intellectuelle et scientifique, en revanche, il ne fait aucun doute qu'après la victoire électorale de 1936 et la fusion des deux partis, le gouvernement de l'Union nationale recueillit la faveur générale, bien qu'il continuât d'encourager l'industrialisation du Québec par les capitaux étrangers et refusât de réaliser les nationalisations promises. Le nouveau gouvernement, par contre, vota quelques lois sociales, adopta une position fermement nationaliste, du moins dans son image, et, enfin, prit des mesures demandées par la communauté intellectuelle et les scientifiques.

Saluée par Marie-Victorin comme le «vire d'un temps nouveau»[3], l'arrivée au pouvoir de Maurice Duplessis, en 1936, met fin à l'inextricable situation dans laquelle se sont engagés le précédent gouvernement et la communauté scientifique. Pour ceux des scientifiques québécois qui ont contribué à la victoire de l'Union nationale commence une nouvelle époque.

Dans un premier mouvement, le gouvernement, conséquent avec sa politique économique qui consiste à promouvoir l'exploitation des richesses naturelles, l'électricité, la forêt et les mines, et à encourager l'agriculture, prend des mesures qui, directement ou indirectement, intéressent la communauté scientifique. Dès 1936, le ministre Onésime Gagnon, par le biais du Service des mines, crée des bourses d'études destinées aux étudiants en géologie et en génie minier. La législature vote la «loi pour établir l'inventaire des ressources naturelles de la province», consacrant $100 000 à cette fin et confiant la tâche à une équipe d'ingénieurs recrutés par le ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce. Ensuite, et selon la «loi de l'aide aux chômeurs» de 1933, on subventionne la construction du Jardin botanique, projet en tête de liste — «détail significatif» comme le dira lui-même Marie-Victorin — et qui se rattacherait (?) à la politique agricole du gouvernement. En 1937, on crée le Conseil des recherches agricoles — qui ne fonctionnera cependant qu'à compter de 1947 — destiné à coordonner et à orienter les recherches des laboratoires gouvernementaux. Enfin, en 1938, seront votées une «loi pourvoyant à la création d'une école supérieure des pêcheries» de même qu'une «loi pourvoyant à l'établissement de mines-écoles». Cependant, outre ces mesures qui procèdent directement d'une politique d'exploitation des ressources naturelles, le gouvernement Duplessis encourage de diverses manières les entreprises de la

3 «Après la bataille, les oeuvres de la paix», *Le Devoir*, 25-26 septembre 1936. Pour sa part, Mgr Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec et l'une des figures intellectuelles de l'époque, aurait parlé, à l'occasion de la victoire de l'Union nationale, d'un «vent nouveau qui souffle». Robert Rumilly, *Histoire de l'École des Hautes Études Commerciales*, Montréal, Beauchemin, 1966, p. 129.

communauté scientifique, négociant de préférence avec l'Acfas qui connaît, en conséquence, une période de prospérité sans précédent et dont l'influence atteint un sommet.

Comment expliquer cette intimité de l'Acfas avec le pouvoir provincial? Elle tient sans doute au fait que plusieurs scientifiques, parmi les plus visibles, avaient rejoint l'opposition au gouvernement libéral. Adrien Pouliot, président de l'Acfas en 1934, Jacques Rousseau, secrétaire de l'Acfas de 1929 à 1946, et Georges Préfontaine, président en 1939, avaient publiquement appuyé l'équipe de Maurice Duplessis pendant les luttes électorales. Un autre partisan de l'Union nationale, Marie-Victorin, devient enfin, en 1937, président de l'Acfas.

Il écrit dans *Le Devoir* du 25 septembre 1936:

> Le nouveau gouvernement, nous l'espérons, confiera définitivement à l'Acfas les destinées de la culture scientifique en ce pays (...) Munie de ressources et des encouragements de la province, l'Acfas est capable, dans ses cadres actuels, d'exécuter un travail de géant, de changer graduellement le climat de notre microcosme intellectuel et de nous permettre d'accéder à une place honorable parmi les petits peuples[4].

Et tout se passe comme si le gouvernement avait effectivement décidé de «confier à l'Acfas les destinées de la culture scientifique». Au quatrième congrès de l'Acfas, le nouveau secrétaire de la province, le docteur Albini Paquette qui est, selon Marie-Victorin «un homme de science doublé d'un homme d'esprit»[5], annonce l'octroi d'une subvention de $5 000 dollars à l'Association qu'il reconnaît comme «l'espoir de toute la race dans cette province»[6]. À partir de ce moment, l'Acfas, dont les officiers ont leurs entrées auprès du gouvernement,

---

4 Marie-Victorin, «Après la bataille...».

5 «Discours présidentiel», *Annales de l'Acfas*, 1937, p. 69.

6 «Au congrès de l'Acfas», *Le Devoir*, 13 oct. 1937.

regroupe les scientifiques québécois et devient un instrument d'action aux mains de la communauté scientifique. De la liste des projets que l'Acfas a charge de négocier à cette époque avec le gouvernement provincial, nous n'en retiendrons que quelques-uns.

Marie-Victorin, à la suite d'une entrevue avec un ami de longue date devenu sous-ministre, L.A. Richard, et avec Onésime Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse et de la Pêche, obtient que le gouvernement reconnaisse d'utilité publique les cercles des jeunes naturalistes et les subventionne[7]. C'est Marie-Victorin encore qui relance, en 1937, du haut de sa présidence de l'Acfas, le projet d'un Institut de géologie au sein d'une des deux universités d'alors: devant cet entreprenant personnage qui répète «qu'il faut que Laval et Montréal s'entendent»[8], et qui réussit effectivement à les accorder sur le sujet, tout cède, et, en 1938, passe la «loi pourvoyant à l'établissement à Québec d'une école des mines, de géologie et de métallurgie» qui fournit $100 000 dollars annuellement à l'université Laval pour la fondation et l'entretien de cette École des mines et de métallurgie. Il faut noter que cette campagne de Marie-Victorin coïncide avec la volonté d'expansion de l'université Laval qui profite de cette subvention pour créer une faculté des sciences, en 1938. Par ailleurs, la création d'une École des mines s'inscrit aussi dans le fil de la politique économique du gouvernement; en conséquence, dans ce cas comme en d'autres, il est difficile de distinguer ce qui tient au «lobbying scientifique» de ce qui procède d'un programme politique bien arrêté — mais ce n'est là, somme toute, qu'un problème secondaire, puisque, dans une large mesure, les intellectuels et les scientifiques ont participé à l'élaboration du programme politique de l'Union nationale. De plus, la communauté scientifique québécoise se trouve progressivement dotée des instances et des institutions nécessaires à son établissement et à sa reproduction.

---

7 Marie-Victorin, «Les CJN reconnus d'utilité publique», *Le Devoir*, 3 oct. 1936.

8 «Pour un Institut de Géologie», *Le Devoir*, 27-28-29 septembre 1936.

En 1937, Jacques Rousseau et Marie-Victorin rencontrent le docteur Albini Paquette pour lui demander d'octroyer quelques bourses à des étudiants méritants — ceux de l'Institut botanique —. Pour toute réponse, le secrétaire provincial leur remet un chèque en leur recommandant « d'aider qui doit être aidé »[9] . En 1937 encore, Adrien Pouliot et Georges Préfontaine obtiennent de leur ami commun, Bona Dussault, le nouveau ministre de l'Agriculture, la création du Service de protection des plantes, et la nomination de Georges Maheux, ingénieur, entomologiste et président de l'Acfas en 1935, au poste de directeur de ce service. Puis, c'est Jean Bruchési, du mouvement Jeune-Canada et conseiller de l'Acfas, qui devient, la même année, sous-secrétaire de la province. Enfin Victor Doré, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal et trésorier de l'Acfas, devient, en 1939, surintendant de l'Instruction publique de la province. Bref, la relève du pouvoir de 1936 permet à la communauté intellectuelle et scientifique québécoise de s'infiltrer au sein du gouvernement et, ce faisant, d'augmenter son influence sur l'ensemble de la société et de relancer le mouvement d'institutionnalisation de l'activité scientifique de 1920. Mais si l'Acfas sert de base à cette pénétration, tout ne passe pas nécessairement par son intermédiaire.

En effet, dans plusieurs des réalisations de l'époque, l'Acfas n'est pas officiellement impliquée. En 1939, le gouvernement provincial prend sous sa responsabilité la Station de biologie marine de l'université Laval et la transfère en Gaspésie où elle est appelée à servir le développement des pêcheries. En 1938, l'Institut de biologie de l'université de Montréal forme un laboratoire d'hydrobiologie et d'ichtyologie qui deviendra, en 1943, l'Office de biologie du ministère de la Chasse et de la Pêche. Dirigé par Gustave Prévost, l'office sera longtemps logé à l'université de Montréal, utilisant les locaux, les fonds et les étudiants de l'Institut de biologie[10]. En 1938 aussi, le docteur Armand

9 Rumilly, *Le Frère Marie-Victorin et son temps*, p. 295.

10 Au cours d'entrevues, Léon Lortie, Édouard Pagé et Abel Gauthier ont fait écho aux difficultés créées par la fondation d'institutions scientifiques, tel l'Office de biologie, hors des cadres universitaires.

Frappier, professeur à la faculté de médecine de Montréal, utilisant l'influence auprès de Duplessis d'hommes comme le docteur Georges Préfontaine, Louis Dupire, rédacteur du *Devoir,* et Armand Dupuis, de la Maison Dupuis Frères et très proche du gouvernement, obtient les fonds nécessaires à la création de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal. Par la suite, les subventions nécessaires au fonctionnement et à l'expansion de l'institut seront négociées directement avec le premier ministre car le docteur Frappier s'est gagné l'amitié de Duplessis[11]. Comme dans le cas de l'Office de biologie, le développement rapide de l'Institut de microbiologie, administrativement et financièrement indépendant de l'université de Montréal, se fait aux dépens des départements universitaires traditionnels: la facilité avec laquelle les subventions sont obtenues permet à l'institut d'offrir des postes de recherche aux professeurs et aux étudiants gradués qui quittent alors la faculté des sciences et la faculté de médecine, incapables de soutenir la concurrence[12]. Cette multiplication d'institutions scientifiques indépendantes a eu sur le développement des facultés scientifiques universitaires des conséquences que nous examinerons plus loin.

Quoi qu'il en soit, on assiste, de 1936 à 1939, à une reprise du mouvement d'institutionnalisation de l'activité scientifique dont les principaux éléments sont la création de la faculté des sciences de l'université Laval, celle de l'Institut de microbiologie et d'hygiène, celle de laboratoires gouvernementaux au sein du ministère des Terres et Forêts et du ministère de l'Agriculture, et celle du Jardin botanique. La reprise de ce mouvement, qui coïncide avec la

---

11 Concernant la fondation de l'Institut, voir Alain Stanké et Jean-Louis Morgan, *Ce combat qui n'en finit plus. Un essai sur la vie et l'oeuvre du Dr Frappier,* Montréal, Éd. de l'Homme, 1970. On y raconte comment, en 10 minutes, le docteur Frappier obtint de Maurice Duplessis une subvention de $1,300,000 (p. 121).

12 À titre d'indication, on peut mentionner que les premiers collaborateurs du docteur Frappier furent Victorien Fredette, étudiant en pharmacie, et Adrien G. Borduas, étudiant en chimie et frère du peintre. Par la suite, se joignirent à l'équipe Lionel Forté (pharmacie), Jean Tassé (chimie), et Maurice Panisset, de l'École d'Agriculture d'Oka. *Ibid.*

fin de la crise économique, s'explique par le fait que la communauté intellectuelle et scientifique, dans l'ensemble, s'est rapprochée du pouvoir politique, et a su, dans une large mesure, adapter et intégrer ses exigences au programme socio-économique du gouvernement. Mais en raison même de cette association des scientifiques avec certains éléments du champ politique, certaines des réalisations de l'époque seront des échecs, tel le Conseil des recherches agricoles, inactif de 1937 à 1947, et certains des succès les plus éclatants pèseront sur le développement de la communauté scientifique universitaire.

De ces échecs, retenons et examinons, à titre d'exemple, la création, en 1937, de l'Office provincial des recherches scientifiques.

Le docteur Georges Baril avait, dès 1931, réclamé la création d'un Conseil provincial des recherches. En 1936, profitant de sa présidence à l'Acfas, il revient à la charge, soumettant un mémoire au nouveau secrétaire provincial, le docteur Albini Paquette, et déclarant, au quatrième congrès de l'Acfas:

> «souhaitons que la création de ce Conseil, sous la forme susmentionnée ou sous une autre, permette bientôt aux talents canadiens-français de s'extérioriser sans distinction de clans, d'école ou de couleur politique»[13].

Jacques Rousseau, secrétaire de l'Acfas et l'élève, en toutes choses, de Marie-Victorin, lui fait écho dans *Le Devoir* du 3 octobre 1936, où il réclame à la fois la création d'un Conseil provincial des recherches et la création de parcs et de musées provinciaux:

> «L'écroulement d'un vieux régime, écrit-il, permet à un nouveau gouvernement de doter la province d'une politique adaptée aux aspirations de l'entité cana-

13 «Allocution d'ouverture au 4e congrès de l'Acfas», *Annales de l'Acfas*, 1936, p. 60.

> dienne-française. Le programme, déjà formulé sommairement, préconise une réforme susceptible de remédier aux déficiences et aux erreurs du passé. Cela comporte naturellement des aspects scientifiques. Beaucoup de problèmes nationaux en effet sont, en définitive, des problèmes scientifiques».

Déplorant l'isolement et l'absence d'intérêt pour la recherche des laboratoires provinciaux, il écrit encore:

> «On la trouverait cette solution dans l'activité d'un Conseil provincial des recherches dûment organisé. Les services techniques des ministères continueraient comme par le passé à s'occuper de vulgarisation, de l'administration et des questions pratiques ne soulevant pas de problèmes nouveaux; mais l'organisation des recherches proprement dites dépendrait d'un organisme central relevant directement du conseil des ministres (...). En plus des travaux figurant au programme régulier, le Conseil des recherches mettrait à l'étude les problèmes scientifiques soumis par les services des ministères et par les industriels.»

Faisant appel à une plus large collaboration des universités, des ministères, de l'Acfas et du conseil, il conclut:

> «C'est d'ailleurs dans les laboratoires déjà établis que devraient s'effectuer la plupart des recherches, le Conseil provincial étant avant tout un conseil de direction et non pas une vaste construction.
> C'est à ce Conseil et à l'Acfas que devrait incomber la tâche de pourvoir à la formation d'une élite scientifique par l'octroi de bourses d'études.»[14]

Cet article, très remarqué, suscita diverses réactions dans la communauté scientifique et intellectuelle, notamment celle d'Esdras Minville, une des grandes figures de l'heure, qui

---

14 «Quelques aspects scientifiques de la restauration nationale», *Le Devoir*, 3 octobre 1936. Repris dans les *Annales de l'Acfas*, 1936, pp. 16-22.

prit sur lui de réaliser les voeux du docteur Baril et de Jacques Rousseau.

Professeur à l'École des hautes études commerciales, Esdras Minville a été, avec Lionel Groulx et Armand Lavergne, l'un des inspirateurs de l'opposition nationaliste au gouvernement libéral de 1930 à 1936. Il a participé à la fondation du mouvement Jeune-Canada dont il a été le maître à penser, dénonçant la «dictature économique étrangère» et déclarant la guerre aux «trusts». En 1933, collaborant aux travaux de l'École sociale populaire, il a été au nombre des rédacteurs du *Programme de Restauration nationale*. Enfin, en 1934, il appuie la sécession de Paul Gouin et la fondation de l'Action libérale nationale. Le comptant parmi ses amis, le nouveau gouvernement lui offre, en 1936, le poste de sous-ministre du Commerce et de l'Industrie: refusant au profit de Louis Coderre, licencié de l'École des hautes études, son élève et son ami, Esdras Minville accepte néanmoins le titre de conseiller technique du ministère et sa nomination, en 1938, au poste de directeur de l'École des hautes études, remplaçant ainsi Henry Laureys, par trop lié avec Athanase David et les libéraux.

Par ailleurs, il faut noter que l'École des hautes études, oeuvrant dans un domaine de compétence largement dominé par la bourgeoisie d'affaires anglophone, a été l'un des foyers du nationalisme canadien-français d'alors: outre Esdras Minville et Louis Coderre, on compte parmi les professeurs et les élèves de l'École, François-Albert Angers, Victor Doré et Lionel Groulx. Détenant un monopole professionnel national en matière d'économie sociale et politique, l'école, par l'intermédiaire de ses professeurs et licenciés, a inspiré plusieurs des mesures économiques proposées ou réalisées par le gouvernement de l'Union nationale, s'infiltrant de la sorte, tout comme une partie de la communauté scientifique, dans le champ de l'administration politique.

L'école entretient également, à cette époque, un intérêt certain pour les questions de procédés industriels,

techniques et scientifiques. En effet, dès 1907, A.J. de Bray, premier directeur de l'école, appelle de l'université de Louvain, où il est assistant de laboratoire, G. Lechien pour enseigner la physique et la chimie. En 1916, l'école inaugure un Musée commercial et industriel où sont illustrées diverses techniques de production, mesure visant à compléter la formation des élèves qui se destinent à l'entreprise privée. Par la suite, l'enseignement des sciences sera confié au docteur Ernest Gendreau, puis à Paul Riou, un chimiste qui, avec son élève, Gérard Delorme, rédigera à l'intention des étudiants du secondaire, un manuel de chimie resté célèbre. En raison de cet intérêt traditionnel pour les sciences entretenu à l'École des hautes études commerciales, la réaction favorable d'Esdras Minville à la requête de Jacques Rousseau concernant un Conseil provincial des recherches se comprend aisément. Pourtant Esdras Minville s'était attiré l'inimitié d'une partie de la communauté scientifique en affirmant, en 1932, c'est-à-dire au pire de la crise du financement universitaire, que l'université de Montréal n'avait pas besoin de «facultés de luxe», telles la faculté des sciences et la faculté des lettres[15]. Cette déclaration n'eut pas l'heur de plaire à Marie-Victorin qui répondit violemment à Esdras Minville dans les colonnes du *Devoir*[16]. Se joignant à Marie-Victorin, Jacques Rousseau affirma, en guise de représailles, dans *l'Ordre* d'Olivar Asselin, que l'École des hautes études commerciales «n'arrivera jamais à la cheville des écoles du monde anglo-saxon»[17].

Quoi qu'il en soit de cette querelle, Esdras Minville reprend, en 1937, le projet d'un Conseil provincial des recherches et, utilisant ses entrées auprès du ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, l'Honorable Joseph Bilodeau, dont il est le conseiller technique, offre de réunir quelques scientifiques afin d'en débattre. À cette réunion, tenue à Québec le 4 novembre 1937, assistent Marie-Victorin, Adhémar Mailhiot, directeur de Poly-

15 Ces paroles sont rapportées par Marie-Victorin dans l'article «Dans le maëlstrom universitaire», *Le Devoir*, 31 mai 1932. Par ailleurs, Léon Lortie, au cours d'une entrevue, a confirmé le fait.

16 *Ibid.*

17 *L'Ordre*, 14 octobre 1934.

technique, l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'École supérieure de chimie de l'université Laval et futur évêque d'Ottawa, le docteur Zéphirin Rousseau, de l'École de génie forestier, le docteur Georges Maheux, du Service des recherches agricoles, Albert Rioux, devenu, en 1936, sous-ministre de l'Agriculture, et Jean Bruchési, depuis peu sous-secrétaire provincial[18].

À cette assemblée, qui représente à la fois l'université et le gouvernement, Esdras Minville pose deux questions: doit-on créer un Office provincial des recherches, et, dans l'affirmative, quelle structure doit-on lui donner? Répondant positivement à la première question, l'assemblée passe aussitôt à la discussion de la seconde question et finit par conclure que l'office proposé:

> «...pourrait rendre les plus grands services. 1) En coordonnant le travail de recherche des laboratoires existants qui, aujourd'hui, procède un peu selon la fantaisie des chercheurs. (Il est bien entendu que nous ne songeons pas, à l'instar du Service de recherche à Ottawa, à bâtir des laboratoires nouveaux). 2) En faisant porter ce travail sur des problèmes de chez nous, élucidant une foule de questions dont la solution est des plus urgente. 3) En aidant d'une façon indirecte les hommes de science actuels et surtout les jeunes que la carrière scientifique pourrait tenter».[19]

Enfin, on prie le ministère de nommer membres de l'office, sous la présidence d'Esdras Minville, les scientifiques présents à la réunion, plus Henri Roy, du ministère des Terres et Forêts, A.O. Dufresne, du Service des mines, le docteur Jean Grégoire, du sécrétariat de la province, le docteur Georges Préfontaine, professeur à l'université de

---

18 Le procès-verbal de la réunion est contenu dans une lettre d'Esdras Minville au ministre Joseph Bilodeau. Cette lettre, datée du 10 novembre 1937, est au dossier de l'Office provincial des recherches aux archives du ministère de l'Industrie et du Commerce.

19 *Ibid.*, p. 1.

Montréal, et, pour faire bonne mesure, un représentant de McGill[20].

Le ministre acquiesce à toutes ces demandes et l'Office provincial des recherches scientifiques et industrielles commence alors sa longue carrière (1937-1961).

Assez rapidement, les rangs de l'office s'éclaircissent par la mort d'Adhémar Mailhiot, par la défection de Marie-Victorin, due peut-être à son hostilité à l'égard d'Esdras Minville, et par le départ de l'abbé Vachon, nommé à l'évêché d'Ottawa. En 1939, Esdras Minville cède la présidence à Paul Riou, son collègue de l'Ecole des hautes études commerciales, qui l'occupera jusqu'en 1947[21]. Or, après les grandes défections du début, les démissions se font rares et les ré-élections automatiques de telle sorte que, à la suite de nouvelles nominations, le nombre des membres augmente sans réel profit car aux réunions bi-annuelles de l'office, le quorum sera rarement atteint. De 1939 à 1961, l'office ne connaîtra pas de changement véritable de son personnel, certains scientifiques, tels Georges Préfontaine, Jacques Rousseau, Georges Maheux et Paul Riou, faisant figure de membres à vie, et n'aura que trois présidents[22]. Cela seul pourrait, à la limite, expliquer l'échec relatif de l'Office provincial des recherches.

Cependant, mise à part la démission de Marie-Victorin, les débuts avaient été prometteurs: le programme «coordination-subvention» était clair, le ministre était bienveillant et son sous-ministre responsable de l'office, Louis Coderre, attentionné. Plus que tout, les scientifiques à l'emploi du gouvernement semblaient disposés à collaborer aux travaux

20 Aucun des scientifiques présents n'est en mesure de proposer un nom, compte tenu du fait que le candidat doit parler le français — et Esdras Minville de conclure — «que des scientifiques de cette sorte-là, il n'en pleut pas à McGill», *ibid.*, p. 2.

21 Dès 1938, Paul Riou avait tracé le rôle de l'Office dans un court article consacré à la recherche scientifique. Cf. *La Recherche Scientifique*, Montréal, Laboratoire des H.É.C., 1938, brochure de 16 pages.

22 Esdras Minville (1937-1939), Paul Riou (1939-1947) et Jules Labarre (1948-1960).

de l'office: dès 1937, trois services gouvernementaux à caractère scientifique soumettent autant de mémoires[23]. Le sous-comité des mines, sous la direction de Alphonse-Olivier Dufresne, propose 14 sujets de recherche, le comité des recherches forestières, dirigé par Henri Roy, y consacre 7 pages, et le sous-comité de l'agriculture, dirigé par Georges Maheux et Henri-C. Bois, en propose 17 qu'il considère comme «urgents».

Mais ces projets de collaboration restent sans suite car l'Office provincial n'a pas d'argent et n'en demande pas: on chercherait en vain, aux archives de l'office, une demande de crédits — hormis celle qu'adressèrent les membres au ministre, en 1945, pour que soit relevé le montant de leur indemnité. En 1941, on remercie publiquement le ministre responsable, Oscar Drouin, d'avoir, malgré la guerre, «maintenu intacts les budgets de recherches» de l'office[24] — comme si la guerre n'était pas l'occasion d'intensifier les activités de recherche. En fait, le budget annuel de l'Office, soit environ $15 000, sera «maintenu intact» de 1939 à 1961, de telle sorte que, faute de pouvoir subventionner des projets d'envergure, l'office devra renoncer à son rôle de coordonnateur des laboratoires existants, à ce rôle de «conseil de direction» dont parlait, en 1936, Jacques Rousseau. Dès 1941, Henri Roy, membre de l'office, ne craint pas d'écrire que «l'objet de l'Office est *d'abord* (*) d'aider les jeunes gens à poursuivre leurs études post-scolaires en leur attribuant des bourses qui leur permettent de vivre pendant les années qu'ils consacrent à la recherche». Et toujours parlant de l'office, il ajoute sans arrière-pensée: «Il a travaillé dans l'ombre et ses dirigeants ont préféré le silence à la réclame»[25]. De fait, l'office se contentera, tout au long de son histoire, d'accorder, dans

23 Mémoires au dossier de l'office, archives du ministère de l'Industrie et du Commerce. Aucun des sujets proposés n'est très élaboré dans le cadre de ces mémoires; il s'agit tout au plus d'énumérations d'études possibles, telle une recherche sur la culture de la gourgane du lac Saint-jean, qui intéressent l'économie agricole, forestière ou minière du Québec.

24 Henri Roy, «Discours présidentiel», *Annales de l'Acfas*, 1941, p. 167.

* C'est nous qui soulignons.

25 *Ibid*, p. 167.

les limites de son budget, des bourses, d'une valeur moyenne de $500, à des étudiants gradués des facultés scientifiques québécoises.

L'Office des recherches ne sortira pas de l'ombre, bien qu'à l'occasion certains de ses membres ou d'autres scientifiques manifestent le désir de le voir reprendre les fonctions qui lui avaient été dévolues à l'origine. Ainsi, en 1948, le nouveau président de l'Acfas, Léon Lortie, déclare «qu'il est peut-être temps d'élargir le champ d'action de l'Office provincial des recherches et d'en faire un Conseil provincial des recherches pourvu de ses propres laboratoires»[26]. Ce à quoi Jules Labarre, président de l'office, répond: «que sans doute ce projet se réalisera un jour ou l'autre, lorsque les besoins seront plus nombreux et plus pressants»[27].

En attendant ce jour qui ne viendra pas, Jules Labarre, au nom de l'office, établit des relations, qui n'auront pas de suite, avec le Conseil national des recherches, forme, en 1951, à la demande de Louis Coderre, toujours sous-ministre délégué, un «Comité de la recherche industrielle», qui ne présentera pas de rapport, et enfin, se met, en 1953, à la disposition de la Commission Tremblay, qui ne fait pas appel aux services de l'office. Après 24 années d'existence, l'Office provincial des recherches, qui n'aura présenté que deux rapports d'exercice, en 1942 et en 1943, et qui a perdu sa raison d'être avec la création du programme de prêts et bourses du département de la Jeunesse et du Bien-être, est intégré en 1960, au Bureau des recherches économiques du ministère de l'Industrie et du Commerce, et disparaît finalement et définitivement en 1961.

Il est difficile de cerner les causes de l'échec de l'Office provincial des recherches. Peut-être son développement fut-il entravé par le retour au pouvoir, en 1939, du parti

26 «Discours de clôture», *Annales de l'Acfas*, 1948, p. 47.

27 Jules Labarre, *Annales de l'Acfas*, 1948, p. 45. Concernant cette controverse sur la vocation de l'office, voir également: Jules Labarre, «Pour un Centre de recherche», *L'Action universitaire*, no. spécial, 1942, pp. 37-38. Lionel Daviault, «De l'urgence de la recherche en sciences naturelles», *Annales de l'Acfas*, 1949, pp. 67-72.

libéral, et, paradoxalement, par l'entrée en guerre du Canada? À cette occasion, le gouvernement fédéral a, en effet, pris sous sa responsabilité, par l'intermédiaire du Conseil national des recherches, une partie importante des activités de recherche et développement à titre d'effort de guerre, recrutant ses chercheurs dans la population universitaire: devenu, à la faveur de la guerre, une entreprise énorme, le CNR doit, en 1947, partager ses attributions avec le *Defence Research Board*, puis, en 1952, avec l'*Atomic Energy of Canada Limited*[28]. Pour sa part, le gouvernement du Québec, qui n'a ni les moyens, ni, sans doute, l'intention de recruter sur une telle échelle et qui ne profite pas de la guerre pour réorganiser ou réorienter ses laboratoires de recherche, se contente de poursuivre la politique de l'Union nationale à l'égard de la communauté scientifique.

En effet, la relève du pouvoir, qui ramène les libéraux au gouvernement de 1939 à 1944, ne semble pas modifier, dans l'ensemble, les relations entre la communauté scientifique et le pouvoir politique, ni menacer les positions acquises par les scientifiques tant dans l'administration des affaires publiques que dans certaines institutions en général. Le nouveau gouvernement, qui réalise, durant l'intermède que constitue son retour au pouvoir, certaines réformes socio-économiques telles la Loi de l'instruction obligatoire (1942), l'institution d'une commission d'enquête sur la création d'un régime d'assurance-maladie et la nationalisation de la *Montreal Light, Heat & Power Co.*, poursuit, on l'a déjà dit, la politique de l'Union nationale à l'égard de la communauté scientifique. Dûment circonvenu, semble-t-il, par la communauté universitaire et par les chambres de commerce[29], il règle enfin la question du financement de l'université de Montréal dont l'immeuble de la montagne n'est pas encore terminé en 1939: une loi de 1941, accordant la somme de $2 500 000 plus une subvention annuelle de

28 En 1960 enfin, le CNR cède de nouvelles responsabilités au *Medical Research Council*.

29 *L'Action universitaire* célèbre l'événement dans un numéro spécial paru la même année. On y raconte à plaisir comment on a décidé les politiciens à débloquer les crédits.

$375 000 dollars, assure le parachèvement de l'immeuble où s'installent, en 1942, les facultés de l'université. Cette installation dans de nouveaux édifices permet à la faculté des sciences d'aménager de nouveaux laboratoires et d'augmenter le nombre de ses professeurs ainsi que les effectifs étudiants — mesures qui profitent surtout aux départements de mathématiques, de physique et de chimie, alors en retard par rapport à l'Institut de biologie et à l'Institut de botanique qui, sous l'impulsion de directeurs tels que Georges Préfontaine et Marie-Victorin, avaient prospéré sous le premier gouvernement de Duplessis, c'est-à-dire de 1936 à 1939[30].

Étendant ses générosités à l'université Laval, où la grande figure est Adrien Pouliot, doyen de la faculté des sciences, le gouvernement libéral d'Adélard Godbout vote, en 1943, la «Loi concernant l'établissement à Québec d'une école de génie électrique» accordant à cette fin la somme d'un million de dollars devant être répartie sur une période de 20 ans; cette mesure était sans doute commandée par le fait que le gouvernement se préparait à créer, à la suite d'étatisation, la Commission hydro-électrique du Québec (1944).

Enfin, perpétuant une pratique généralisée entre 1936 et 1939, le gouvernement libéral confiait, en 1943, à Pierre Dansereau l'organisation et la direction du Service de biogéographie de la province, doté d'un budget de $15 000, et qui serait, tout comme l'Office de biologie du ministère de la Chasse et de la Pêche, un organisme indépendant logé au sein de l'Institut de biologie et de zoologie de l'université de Montréal.

Malgré ses réformes économiques et sociales, le Parti libéral est défait aux élections de 1944. Desservi par le fait qu'il ait dû défendre la conscription, desservi par la carte électorale et violemment attaqué par le Bloc populaire qui compte dans ses rangs Paul Gouin, Philippe Hamel, André Laurendeau, Jean Drapeau et Michel Chartrand, le Parti

30 À titre d'indication, voir les diplômes décernés par les divers départements, tableau I, en appendice, page 101.

libéral doit céder le pouvoir à l'Union nationale, sur laquelle Maurice Duplessis assure plus que jamais son autorité. De retour au gouvernement, l'Union nationale profitera de la vague de prospérité qui suit la fin de la guerre pour favoriser l'implantation de sociétés à capitaux étrangers attirées par les ressources naturelles, minières et forestières du Québec. Parallèlement à cette industrialisation de la province, sensible notamment dans le Nouveau-Québec, le gouvernement s'attache plus particulièrement au développement de l'agriculture par l'adoption de mesures telles que l'extension du Crédit agricole et de l'électrification rurale, et par la pratique intensive de la politique des «bonnes routes».

Ce programme politique fait appel, tout comme en 1936, à la communauté scientifique désormais susceptible de jouer un rôle d'importance dans le mouvement d'industrialisation et de développement agricole que la guerre avait d'ailleurs accéléré. En 1947, on réactive le Conseil des recherches agricoles, qui avait été créé en 1937, puis une loi autorise la création d'une école de médecine vétérinaire sous la responsabilité du ministère de l'Agriculture. En 1947 encore, une nouvelle loi est votée afin de réaliser l'inventaire des ressources forestières de la province, et, en 1949, le ministère des Mines organise ses laboratoires de recherches minéralogiques et métallurgiques. Outre ces mesures découlant des préoccupations économiques du gouvernement, plusieurs lois sont adoptées, entre 1945 et 1950, qui intéressent directement la communauté scientifique universitaire: une loi de 1946 pourvoit à l'établissement, à Québec, d'une école forestière, une loi de 1947 subventionne l'université d'Ottawa, une loi de 1948, surtout, permet le versement d'une somme de quatre millions de dollars à l'université Laval, de 2 800 000 dollars à l'université de Montréal, d'un million à l'université Bishop's et, en 1949, d'un million à l'université McGill.

Cependant, malgré toutes ces mesures favorables au développement de l'activité scientifique et malgré l'expansion économique qui, multipliant les emplois à caractère technique ou scientifique, détermine la croissance, sinon

l'émergence, d'une petite bourgeoisie à vocation technico-professionnelle[31] en état d'appuyer les revendications de la communauté scientifique, la période, qui va de 1936 à 1951, s'achève sur une crise de l'enseignement universitaire des sciences et de la recherche. Les facteurs et les éléments de cette crise seront établis, pour l'économie du texte, en tête du chapitre suivant; il convient ici, en guise de conclusion, d'effectuer un retour sur la période qui se termine et d'en relever quelques points d'importance.

Le phénomène dominant de cette période est sans doute le rapprochement de la communauté scientifique et du pouvoir politique, rapprochement dû à divers facteurs économiques et sociopolitiques tels la crise économique et sa conséquence, la crise sociale, qui rassemblent dans l'opposition les nationalistes et les progressistes de tous les horizons. Des alliances conclues à cette occasion découlent l'implication de la communauté scientifique dans la formulation et la réalisation des projets socio-économiques du gouvernement, et inversement, l'intervention sollicitée et de plus en plus fréquente de celui-ci dans le financement et l'organisation de l'entreprise scientifique — deux aspects complémentaires d'un phénomène nouveau en 1936. Cette proximité du scientifique et du politique, qui relance, surtout entre 1936 et 1939, le mouvement d'institutionnalisation de l'activité scientifique amorcé en 1920, a pour conséquence de soumettre, dans une certaine mesure, l'administration des affaires publiques au contrôle des compétences scientifiques, légitimant ainsi le processus décisionnel et valorisant, en retour, ces mêmes compétences, mais a également pour conséquence, ce qui, en un sens, est moins heureux, d'imposer à l'organisation de l'activité scientifique les conditions d'exercice du pouvoir politique, c'est-à-dire les «moeurs politiques» du Québec de 1936. On a vu par quelles filières sont passées, par exemple, la création du Jardin botanique, certaines nominations au sein des laboratoires gouvernementaux et

31 Pour une définition de la petite bourgeoisie à vocation technico-professionnelle et pour la description de son action en faveur de l'activité scientifique au Québec, voir Fournier et Maheu, «Nationalismes et nationalisation du champ scientifique québécois».

les recommandations de l'Acfas. Toujours à titre d'exemple, le cas de l'Office provincial des recherches est révélateur non seulement de l'intimité des intérêts scientifiques et des exigences politiques, mais aussi des inconvénients que pose cette intimité qui lie le sort des entreprises scientifiques aux « aléas de la vie politique ». Enfin, on peut distinguer dans l'intervention gouvernementale de cette période des mesures de deux ordres, lesquels ne coïncident que partiellement dans le temps, et sont même, en un sens, contradictoires; le premier, propre à la période 1936-1939, concerne la création d'institutions para-gouvernementales. Le second, propre à la période 1945-1951, concerne les mesures affectant la communauté universitaire proprement dite.

En raison du fait que les interventions du gouvernement dans le champ scientifique sont déterminées, notamment entre 1936 et 1939, par les règles du jeu politique de l'époque, c'est-à-dire par les amitiés politiques, plusieurs des institutions créées sont, en fait, des faveurs accordées par le régime. Bien qu'à l'occasion on puisse justifier ces mesures en regard du programme politique annoncé, elles se traduisent souvent par la création d'instituts scientifiques qui ne relèvent, à toutes fins utiles, ni du gouvernement, ni des universités. Tels sont le Jardin botanique, sur lequel Marie-Victorin, à la fois directeur de l'Institut botanique et du Jardin proprement dit, a tout pouvoir, l'Office de biologie, dirigé par Gustave Prévost, et le Service de biogéographie de Pierre Dansereau, qui, conjointement, se développent aux dépens de l'Institut de biologie de l'université de Montréal. Tel est aussi l'Institut de microbiologie et d'hygiène, fondé et dirigé par le docteur Frappier. En 1947, celui-ci élargit son champ d'action, toujours selon le même modèle, en obtenant du gouvernement la subvention nécessaire à l'organisation de l'École d'hygiène de l'université de Montréal. L'affiliation à l'université de ces institutions, dont les statuts ont été établis par les fondateurs et qui sont subventionnées essentiellement par le gouvernement provincial, n'est souvent que nominale. En retour, cette indépendance universitaire et l'aisance financière autorisent la formation,

au sein de ces instituts, de larges équipes de recherche, les premières du Canada français, bien pourvues en locaux, en appareils, en étudiants gradués et en techniciens — et ce, à l'heure où l'université demeure aux prises avec des difficultés financières élémentaires. Ces quelques îlôts attirent, en raison de leur visibilité, des postes qu'ils offrent et du climat de recherche qui y règne, les jeunes chercheurs au détriment des départements universitaires[32]. Bref, l'implication croissante des scientifiques dans les opérations du gouvernement a conduit à la création, en quelques occasions, d'institutions à la fois para-gouvernementales et para-universitaires, pratique déterminée, encore une fois, par les conditions d'exercice du pouvoir politique.

Cependant, à compter de 1940, le gouvernement est amené, sous les pressions exercées tant par la communauté universitaire que par l'évolution de la société québécoise, à dépasser cette administration trop partisane et «artisanale» de l'entreprise scientifique et à prendre, sous forme de lois, des mesures concernant l'organisation et le financement de l'enseignement universitaire dans son ensemble. Les lois, votées de 1945 à 1949 et touchant l'enseignement supérieur, sont les signes de cette seconde tendance de la période et semblent indiquer qu'en relation avec l'établissement d'un nouveau rapport de force entre la communauté scientifique et le gouvernement provincial, a été élaboré un nouveau mode de négociations des interventions gouvernementales dans le domaine universitaire en général et scientifique en particulier. En dépit de son affection pour les mesures «efficaces» et souvent partisanes, comme la concession de lettres patentes par arrêté en conseil et l'attribution de fonds détournés de budgets ministériels

32 Il est difficile de juger des effets retardateurs produits par la création d'organismes scientifiques hors des cadres universitaires. Chose certaine, il y avait là matière à dispute entre les universitaires et les scientifiques favorisés, et cette querelle, qu'elle ait été justifiée ou non, n'a pas manqué d'influencer le développement de la communauté scientifique, en amenant la création de factions, au moins à l'université de Montréal.

déjà votés[33], Maurice Duplessis devra graduellement faire la part de la politique ouverte en matière de financement universitaire devant l'apparition d'une communauté universitaire de plus en plus organisée, de plus en plus nécessaire à l'expansion économique du Québec, et, surtout, de plus en plus consciente de son importance.

Ainsi, de 1936 à 1951, se poursuivent l'institutionnalisation de l'activité scientifique au Québec et le développement de la communauté scientifique[34]. Celle-ci, adaptant sa stratégie de revendication aux modifications du rapport de force qu'elle entretient avec le pouvoir politique et l'ensemble de la société québécoise, utilisera de moins en moins la voie des alliances politiques étroites (ou individuelles). Réciproquement, elle se comportera de plus en plus en groupe social institué, luttant pour la reconnaissance de sa compétence professionnelle et de son autorité en diverses matières, et pour le financement de son institutionnalisation et de son développement. Entre 1939 et 1951, la communauté scientifique, dans le courant de l'évolution socio-économique du Québec, atteint la « masse critique » qui lui permet de troquer sa stratégie d'identification étroite aux rouages et aux objectifs du pouvoir politique pour une stratégie de différenciation et même d'opposition vis-à-vis de la structure et des exigences du champ politique. Les éléments d'une définition de cette « masse critique » seraient l'accroissement de la population universitaire et l'augmentation de sa production intellectuelle, l'apparition de nouvelles instances de financement et d'engagement (l'industrie et le gouvernement fédéral), la complexification de l'administration universitaire, génératrice d'instances formelles de représentation et de négociation, et, enfin,

33 De telles pratiques servent, par exemple, le projet du Jardin botanique, subventionné à partir de la « Loi de l'aide aux chômeurs », la création de l'Office provincial des recherches, créé par arrêté ministériel, celle de l'Institut de microbiologie, dont les statuts sont établis par le docteur Frappier, les nominations aux postes clés d'amis du parti, tels Esdras Minville, Jean Bruchési, Georges Maheux, etc., les subventions « rapides » comme le chèque remis à Marie-Victorin par le secrétaire provincial en 1937.

34 Voir le tableau des diplômes décernés par les universités québécoises, en appendice, page 101.

l'émergence ou le déplacement de fractions de classes sociales susceptibles d'appuyer la communauté scientifique.

En 1953, la Commission Tremblay, chargée de résoudre la crise universitaire déjà évoquée, permettra aux scientifiques et à la société québécoise tout entière de prendre conscience de cette distance et de l'émergence d'un pouvoir social spécifique et autonome, celui de la communauté scientifique.

Chapitre 3
Autour de la Commission Tremblay (1952-1959)

La crise universitaire sur laquelle s'ouvre, vers 1952, une nouvelle étape du développement de la communauté scientifique québécoise, est, tout comme celle de 1936, une crise dont les termes sont à la fois politiques et économiques.

En effet, voulant profiter de la relance économique qui suit la fin de la guerre et soucieux d'assurer le financement de ses propres projets, tels que l'électrification rurale et les travaux de voirie, le gouvernement de l'Union nationale entreprend, dès 1944, de récupérer certains champs de taxation que le gouvernement fédéral avait occupés, notamment à la faveur de la guerre. Le premier ministre entendant également faire respecter les droits et pouvoirs accordés aux provinces par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, cette offensive prend le nom de «lutte pour l'autonomie du Québec» et animera tout le cours du second gouvernement de l'Union nationale, c'est-à-dire la période allant de 1944 à 1959. En 1945, le Québec recouvre les droits de taxer l'essence, les successions et les revenus, droits cédés à l'occasion d'ententes fédérales-provinciales, puis, en 1947, impose les revenus des corporations. En 1954, le gouvernement fédéral doit réduire de 10% sa propre taxation à la suite de l'établissement de l'impôt provincial sur le revenu des personnes. Outre ces problèmes de partage fiscal, Maurice Duplessis soulève plusieurs questions de juridiction en matière d'éducation, de contrôle des institutions municipales et de financement des institutions de santé; ainsi, la lutte pour l'autonomie provinciale dépasse les limites de la fiscalité et conduit le gouvernement de même que la société québécoise à s'interroger sur la nature et les implications du régime constitutionnel canadien.

Dans le contexte de cette crise politique, la crise universitaire se développe de 1945 à 1951, en raison cependant d'autres facteurs. Il faut noter, en premier lieu, que cette crise touche non seulement les universités du Québec, mais

toutes les universités canadiennes, et que, d'autre part, elle s'explique comme une crise du financement universitaire provoquée par une augmentation rapide de la clientèle universitaire. En effet, par suite de la démobilisation d'une partie de la population d'âge universitaire[1] et par suite de la vague de prospérité économique qui revalorise, à l'échelle canadienne, l'éducation supérieure, les effectifs étudiants augmentent rapidement, posant aux universités des problèmes d'encadrement en immobilisations, en administration et en enseignement. Encore en 1950, le gouvernement fédéral ne contribue pas autrement au financement des universités canadiennes que par les bourses et subventions du Conseil national des recherches et de quelques ministères. Le gouvernement provincial n'y participe, pour sa part, que sur une base occasionnelle, bien que ses subventions soient parfois importantes. Celles de 1948[2], qui accordaient quatre millions de dollars à l'université Laval et près de trois millions à l'université de Montréal, ont été absorbées par des immobilisations urgentes et par le service des dettes — celle de Laval atteindra la somme de sept millions en 1952[3]. Les universités s'en remettent alors à l'augmentation des frais de scolarité et à la générosité du public, mesures qui ne suffisent pas, compte tenu des fonds nécessaires. Bref, la crise des universités résulte du fait que leurs revenus n'augmentent pas en proportion, et beaucoup s'en faut, de l'accroissement de la population étudiante canadienne.

En 1953, Cyrias Ouellet, professeur de chimie à l'université Laval et président de l'Acfas, écrit:

> «Les universités sont incapables de suivre une poussée de croissance qu'elles auraient dû logiquement précéder. Débordées par les exigences de

1 Le gouvernement fédéral administra d'ailleurs un programme selon lequel les anciens combattants pouvaient se prévaloir de bourses d'études supérieures. Cf. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1951, p. 168.

2 Cf., chapitre 2, et chronologie en appendice.

3 *Mémoire de l'Université Laval à la Commission Tremblay, 1954, p. 16.*

> la guerre puis de l'après-guerre et finalement par les embarras financiers résultant de l'inflation, elles ne peuvent hausser leur personnel et leur outillage au niveau des exigences nouvelles. On leur demande quand même de former des diplômés de plus en plus nombreux et spécialisés, de prêter leur concours à la solution de divers problèmes d'intérêt général, de collaborer aux activités accrues d'une vie scientifique nationale et internationale de plus en plus intense et organisée, tout en jouant par leurs recherches leur rôle essentiel de pionniers du progrès scientifique. Leur personnel, excédé par les tâches nouvelles et encore rétribué, dans bien des institutions, aux taux d'avant-guerre, est devenu insuffisant et ne bénéficie plus de la tranquillité d'esprit nécessaire à la bonne conduite de la pensée et à l'élaboration d'oeuvres fondamentales.[4]

Dans cet extrait, Cyrias Ouellet évoque le double aspect de la crise universitaire qui entraîne à la fois une augmentation des charges d'enseignement, difficile à assumer, et une limitation des activités de recherche. Cette dernière restriction est peut-être plus durement ressentie dans les universités francophones qui sont moins bien dotées en subventions du Conseil national des recherches et du gouvernement fédéral. Par ailleurs, il faut noter que la tradition de recherche est alors bien jeune dans les universités québécoises et que l'institutionnalisation de cette part de l'activité universitaire ne peut être comparée avec ce qui existe dans certaines universités anglophones. Quoi qu'il en soit, la recherche scientifique au Québec subit d'autant plus les effets de la crise que les universitaires, devant l'ampleur des difficultés financières, préfèrent réclamer des subventions au profit de l'enseignement et affecter les fonds ainsi obtenus aux immobilisations nécessitées par l'augmentation de la population étudiante. C'est cette attitude qui inspirera les recommandations de la communauté scientifique à la Commission Tremblay.

---

4 *Mémoire de l'Acfas à la Commission Tremblay*, 1954, p. 8.

La situation dans laquelle se trouvent alors les universités canadiennes provoque une première réaction du gouvernement fédéral qui crée, en 1949, une Commission d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada. Cette Commission, dite « Commission Massey », reçut les recommandations et les mémoires des universités de même que ceux d'organismes impliqués à divers titres dans l'avancement des arts et des sciences, comme l'Acfas et la Société royale du Canada. Dans son rapport final, elle proposa au gouvernement fédéral de prendre partiellement en charge le financement universitaire. Donnant suite à ces recommandations, Ottawa accordait, dès 1951, les premières subventions fédérales à l'enseignement universitaire, sans conditions et au prorata des populations provinciales[5].

Ici se rejoignent la crise universitaire et la crise politique engendrée par la volonté autonomiste de Maurice Duplessis.

En effet, le premier ministre du Québec, considérant le financement fédéral de l'enseignement supérieur comme une intrusion d'Ottawa dans le domaine de l'éducation, soit dans un domaine de juridiction strictement provinciale,

5 Sur la crise universitaire canadienne, on peut lire dans le *Rapport* de la Commission Massey: « Nos universités, qui sont, nous l'avons vu, un élément essentiel dans notre vie nationale, font face à une crise financière d'une telle gravité que les services que l'on en attend menacent d'être considérablement diminués et affaiblis à l'avenir (...). À cause des conditions d'après-guerre les universités doivent faire face à des dépenses nouvelles; elles ont été poussées à créer des services et des cours nouveaux, à élargir leurs écoles professionnelles et à fournir le matériel supplémentaire requis par l'expansion des travaux de recherche. » (p. 168) En conséquence, les commissaires recommandent: « Que, en plus de l'aide qu'il donne actuellement à la recherche et à d'autres fins, le gouvernement fédéral apporte annuellement des contributions financières à l'oeuvre des universités au pro-rata de la population de chacune des provinces du Canada. Que ces contributions soient accordées après consultation avec le gouvernement et les universités de chacune des provinces au prorata du nombre des étudiants inscrits. » (P. 411) Après consultation, le gouvernement fédéral fixa sa contribution à $0.50 / habitant de chacune des provinces.

refusa catégoriquement, en 1952, les subsides fédéraux, sans, pour autant, promettre leur remplacement par le Trésor provincial. La période de consternation passée, la communauté universitaire, tout comme la collectivité québécoise, se divisa quant à l'attitude constitutionnelle du premier ministre. Le parti des «autonomistes», appuyant la politique du gouvernement provincial, rassembla principalement les intellectuels venus de l'administration universitaire, des facultés des lettres et des facultés des sciences humaines et sociales, alors que le parti adverse, ayant pris garde de se dire «fédéraliste», regroupa surtout des scientifiques et des ingénieurs, et proposa diverses solutions allant de la simple acceptation des subventions fédérales à leur reconversion en fonds provinciaux par l'intermédiaire du Trésor provincial.

Par souci de précision, il faut cependant noter que la division entre les «autonomistes» et les «fédéralistes» ne fut jamais clairement établie pour la raison que si, d'une part, les premiers s'identifièrent ouvertement, tels Marcel Faribault, secrétaire de l'université de Montréal, et Michel Brunet, professeur d'histoire à la même université, les «fédéralistes» adoptèrent des positions plus ambiguës, de crainte, sans doute, de s'attirer l'hostilité de Maurice Duplessis et de se porter contre le sentiment nationaliste que la lutte allait réveiller dans la population québécoise. Mais, malgré ces divergences de vues concernant la validité constitutionnelle de la politique fédérale, les membres de la communauté universitaire s'entendirent pour réclamer du gouvernement provincial que soit définitivement réglée la question du financement de l'enseignement supérieur.

En réponse à ces pressions exercées par la communauté universitaire, désormais appuyée sur une fraction importante de la société québécoise, le gouvernement provincial créa, en 1953, la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels.

La création de la Commission Tremblay répondait non seulement aux pressions des universitaires, mais également à celles des corporations municipales et des institutions

hospitalières dont les causes étaient en litige dans le débat constitutionnel et fiscal qui opposait alors Ottawa et Québec. Dans la formation d'une Commission royale d'enquête, le gouvernement provincial vit à la fois l'occasion de légitimer ses prétentions autonomistes, par un examen approfondi du régime constitutionnel canadien, et le moyen de mobiliser à son avantage la population québécoise, fermement nationaliste, de même que certaines institutions telles les universités. En conséquence, toutes les questions soulevées depuis 1944 à la suite des luttes menées pour le partage des champs de taxation et pour l'intégrité des pouvoirs provinciaux, furent soumises à l'examen de la Commission d'enquête qui reçut pour mandat officiel

> «d'enquêter sur les problèmes constitutionnels, de faire rapport au lieutenant-gouverneur en conseil de ses constatations et opinions et de lui soumettre ses recommandations sur les mesures à prendre pour la sauvegarde des droits de la province, des municipalités et des corporations scolaires»[6]

Autour du juge Thomas Tremblay, président de la Commission, se réunirent Richard Arès s.j., Paul-Henri Guimont, économiste et conseiller de l'Acfas, Esdras Minville, alors doyen de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal, Honoré Parent et John P. Rowat. En deux années de délibérations et d'audiences publiques, la Commission Tremblay acheva sa tâche: elle avait effectivement réussi à attirer l'attention de la société québécoise sur les problèmes constitutionnels et à provoquer un fort courant nationaliste en faveur de la politique autonomiste du premier ministre. Elle avait recueilli plus de 250 mémoires provenant d'institutions telles les universités, les corporations professionnelles, les corporations municipales, etc.[7]; ses procès-verbaux des audiences publiques tenaient en plusieurs

6 *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels*, 1956, vol. I, p. X.

7 Voir la *Table analytique des mémoires et documents consultés par la Commission Tremblay*, annexe 10 du *Rapport* de la Commission Tremblay, Québec, Secrétariat de la Commission, 1956.

forts volumes[8], et elle avait dû compléter son information sur quelques questions particulières en recourant aux services d'une dizaine d'experts. Son rapport, en quatre volumes, remis au gouvernement en 1954, était «le fruit d'un travail sérieux et considérable»[9].

Les universités n'avaient pas été les dernières à se faire entendre de la Commission Tremblay; l'université Laval, l'université de Montréal et l'université McGill avaient présenté des mémoires et témoigné, par l'entremise de leurs doyens et de leurs recteurs, aux audiences de la commission. Elles avaient sollicité de plus l'appui d'organismes tels que l'Association des anciens de Laval, l'Association des étudiants de l'université de Montréal, l'Association des professeurs de Laval, l'Association des étudiants de Laval et l'École polytechnique. D'autres organisations souscrivirent aux recommandations universitaires; du nombre, retenons l'Acfas, la Société Saint-Jean-Baptiste, l'Association des manufacturiers canadiens, l'*Engineering Institute of Canada*, la Société canadienne d'histoire naturelle et la Société d'études rurales.

Concernant la crise du financement universitaire, les universités recommandaient la création d'un fonds provincial de l'enseignement supérieur et celle d'un Conseil des universités. Cette idée d'un fonds provincial, alimenté par un impôt sur le revenu des corporations, n'était pas nouvelle: Athanase David aurait proposé, en 1926, la création d'un «fonds éducationnel» constitué par un impôt spécial sur l'exploitation des ressources naturelles et destiné à financer l'enseignement supérieur[10]. Par ailleurs, l'Union nationale avait déjà créé, par une loi de 1946, un tel fonds provincial à l'intention de l'enseignement primaire. Inspirées par cet exemple, les universités, désireuses d'établir leur financement sur une base permanente,

8 *Séances de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels*, 1954, 27 volumes.

9 Lacoursière et *al.*, *op. cit.*, p. 542.

10 Rumilly, *Histoire de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal*, p. 92.

proposèrent donc, en 1953, la formation d'un fonds de l'enseignement supérieur qui verserait annuellement les sommes recueillies au Conseil des universités, organisme composé exclusivement d'universitaires et chargé de redistribuer leur quote-part aux établissements de la province.

Cette double recommandation reçut l'approbation des commissaires et fut transmise au gouvernement sans modification appréciable[11]. La chose n'est guère surprenante si l'on considère l'unanimité qui se fit sur la question parmi les universités, la détermination avec laquelle celles-ci défendirent le projet devant la commission, les appuis qu'elles reçurent d'organismes divers, et si on note, par ailleurs, que trois des commissaires, Richard Arès, P.H. Guimont et Esdras Minville, appartenaient sinon à l'université, du moins au domaine de l'éducation, et, enfin, qu'un professeur de pédagogie à l'université Laval, Arthur Tremblay, eut non seulement l'occasion de rédiger le *Mémoire de l'université Laval* et le *Mémoire de l'Association des professeurs de l'université Laval,* association dont il était alors le président, mais également de signer, à titre d'expert appelé par la commission, une étude sur la situation de l'éducation au Québec[12]. Dans ces conditions, la Commission Tremblay répéta à l'adresse du gouvernement provincial les solutions proposées au problème du financement universitaire par la communauté universitaire.

Quant au problème des subventions à la recherche universitaire, il en fut peu question devant la Commission Tremblay. On peut supposer que les universitaires, devant l'urgence de la situation, aient préféré la cause de l'enseignement à celle de la recherche, établissant un ordre de priorités d'où la recherche était, à toutes fins utiles, exclue. En effet, les mémoires de l'université Laval, de

11 *Rapport de la Commission Tremblay*, vol. III, tome 1, p. 197 et suivantes.

12 A. Tremblay, *Contribution à l'étude des problèmes et des besoins de l'enseignement dans la province de Québec*, annexe 4 au *Rapport* de la Commission Tremblay, Québec, 1955.

l'université de Montréal et de l'université McGill ne contiennent que des déclarations de principes concernant la recherche scientifique et l'importance de son intégration à l'enseignement supérieur, mais aucune recommandation concernant son organisation, sa participation à l'essor économique ou son financement. En outre, si on discute à quelques reprises de la nature et de l'importance de la recherche universitaire aux audiences publiques de la Commission Tremblay, c'est afin d'en obtenir une définition utile en regard du problème constitutionnel: si la recherche doit être comprise dans l'enseignement universitaire, seul le gouvernement provincial peut la subventionner puisqu'elle tombe alors sous sa juridiction en matière d'éducation. Par contre, si elle est distincte de l'enseignement, Ottawa peut et doit participer à son financement. Posant cette question à des scientifiques qui se présentent devant elle, la Commission recevra des réponses variées et ne pourra conclure à la préséance de la juridiction provinciale en matière de recherche universitaire[13].

En fait, la discussion de l'organisation et du financement de la recherche scientifique ne s'élèvera au-dessus de ce problème de définition qu'à l'occasion du témoignage de l'Acfas devant la Commission Tremblay. À la séance du 5 février 1954, où comparaissent au nom de l'Acfas, Cyrias Ouellet, président de l'association et professeur à Laval, Abel Gauthier, mathématicien et vice-doyen de la faculté des sciences de l'université de Montréal, Claude Geoffrion, professeur de physique à l'université Laval, et Lucien Piché, professeur de chimie à l'université de Montréal, le commissaire Esdras Minville, qui avait participé à la création de l'Office provincial des recherches et en était toujours membre, demande s'il ne serait pas opportun de doter l'office d'un personnel et de laboratoires afin de l'amener ainsi à participer plus étroitement au développe-

13 Ainsi, Jacques Rousseau et Cyrias Ouellet considèrent la recherche comme partie intégrante de l'enseignement supérieur, alors que Marcel Faribault, secrétaire de l'université de Montréal, et l'Association des professeurs de l'université Laval les distinguent.

ment scientifique de la province. À cette question, Cyrias Ouellet, qui, incidemment, est aussi membre de l'office, répond:

> «Si vous permettez, Monsieur le commissaire, je vais vous donner une drôle de réponse. Je suis moi-même membre de cet Office et je ne le sais pas. Je ne sais vraiment pas comment il faudrait procéder pour faire de l'Office ce que vous voudriez en faire, comment s'exercent généralement dans les milieux provinciaux ces actes de coordination (...).
> On peut envisager cette question de deux façons; ou bien on crée tout de suite des cadres, ce qui a été fait en Australie où on a créé des cadres: on a très bien fait les choses. On est allé chercher les meilleurs scientifiques dans les universités ou ailleurs pour les amener là, et maintenant on s'aperçoit que le recrutement devient difficile parce qu'on a dépeuplé les universités.
> Il faut se placer dans le contexte de la province de Québec, il faut demander qui on mettrait dans ces cadres si on les créait aujourd'hui même. Il y a parfois avantage à former des cadres tout de suite et à provoquer ensuite un remplissage, mais il y a parfois avantage à constituer comme nous recommandons ici un personnel. C'est un peu une question de goût.»[14]

En somme, Cyrias Ouellet condamnait devant la Commission Tremblay l'idée d'un élargissement des cadres et des fonctions de l'Office provincial des recherches. Mais il ne s'agissait pas là d'une opinion sur une «question de goût» car Cyrias Ouellet, de par sa charge d'enseignement à l'université Laval, de par ses fonctions au sein de l'Association des professeurs de Laval, de par sa présidence de l'Acfas et, enfin, de par sa participation aux travaux de l'Office provincial des recherches, était le porte-parole de la

---

14 *Séances* de la Commission Tremblay, vol. 16, p. 1342 et suivantes.

communauté scientifique universitaire. En ce sens, sa déposition exprimait l'opinion de la majorité des scientifiques québécois qui voyaient d'un très mauvais oeil la création de laboratoires gouvernementaux et para-gouvernementaux, alors que la question du financement universitaire était toujours en suspens, et qui craignaient peut-être la création de nouvelles institutions scientifiques semi-universitaires sous la tutelle de «patrons» politiquement compromis[15]. Quoi qu'il en soit, la Commission Tremblay ne transmit au gouvernement, dans son rapport, aucune recommandation concernant la recherche tant universitaire que gouvernementale ou industrielle.

En 1954, la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels achevait ses travaux et soumettait son *Rapport* au gouvernement provincial. Ses analyses et ses recommandations concernaient, outre le problème fiscal et celui des relations fédérales-provinciales, plusieurs aspects de la société québécoise, dont la culture, l'économie, la santé et l'éducation, et tentaient d'établir le nationalisme québécois sur de nouvelles définitions des notions de fédéralisme, de culture, de société et de nation[16]. Dans le domaine fiscal et constitutionnel, la Commission concluait à la validité du fédéralisme tout en proposant une nouvelle négociation des pouvoirs politiques et des pouvoirs de taxation. Dans le domaine de l'éducation et dans celui de la culture, elle proposait un élargissement des niveaux secondaire et supérieur, la création d'une Commission d'enquête sur l'éducation au Québec et celle d'un Conseil des arts. Enfin, pour régler le problème universitaire, elle recommandait au gouvernement la création d'un fonds provincial et celle d'un Conseil des universités. La Commission Tremblay avait donc profité de son examen du régime constitutionnel canadien pour mettre en lumière les aspirations de groupes importants de la société québécoise, dont la communauté universitaire, et pour éclairer certains problèmes majeurs, notamment en matière d'éducation et de législation sociale. Selon Michel Brunet:

---

15 On pense ici à l'Institut de microbiologie, à l'Office de biologie et au Service de Biogéographie, cf. chapitre 2, page 33.

16 Lacoursière et *al.*, *op. cit.*, p. 543.

> «L'enquête Tremblay fut pour toute la collectivité québécoise l'occasion d'un examen et d'une prise de conscience. Jamais auparavant, les Canadiens français du Québec ne s'étaient interrogés avec un tel effort de lucidité sur eux-mêmes et sur leurs problèmes collectifs».[17]

Devant ce rapport, dont certaines recommandations et certaines formules ne pouvaient manquer de lui déplaire[18], le premier ministre adopta une attitude partagée. Si, d'une part, il appuya sur les conclusions de la Commission Tremblay sa politique autonomiste et ses revendications fiscales (création de l'impôt sur le revenu des personnes en 1954), il ne donna pas suite, en revanche, à la plupart des recommandations soumises. Il refusa ou différa la création du Conseil des arts, celle d'une Commission d'enquête sur l'éducation et celles du fonds de l'enseignement supérieur et du Conseil des universités, malgré les pressions exercées par les universitaires et par différents groupes. Cependant, le gouvernement accorda aux universités, dans les années qui suivirent, certaines subventions visant à satisfaire les besoins les plus pressants: en 1955, la législature vota à l'intention de l'École polytechnique la somme de $6 000 000 destinée à la construction de nouveaux édifices, puis, en 1956, accorda à l'université Laval une subvention au montant de $1 500 000. Ces nouvelles subventions, comme toutes celles accordées jusqu'à ce jour par le gouvernement provincial, étaient «occasionnelles», c'est-à-dire liées au bon vouloir du premier ministre, et cette pratique ne réglait pas le problème de la continuité de financement universitaire, problème que les universités avaient cherché à résoudre en recommandant la création d'un fonds permanent. Faute de pouvoir compter sur un revenu assuré,

17 Cité par Lacoursière, *op. cit.*, p. 543.

18 Au chapitre des droits et responsabilités de l'État en matière de sécurité sociale on trouvait par exemple cette phrase: «Le libéral est un individu qui possède la liberté en tant qu'homme, et a droit au concours de la société et de l'État pour l'exercer pleinement; le socialiste est un homme libéré, c'est-à-dire rendu apte par la société et l'État à exercer sa liberté», *Rapport de la Commission Tremblay*, vol. III, tome 1, p. 113.

l'administration universitaire rencontrait des problèmes de planification[19] et demeurait ainsi dans une relative dépendance à l'égard du pouvoir provincial, dépendance qui satisfaisait sans doute à la politique autoritaire de Maurice Duplessis qui craignait, par ailleurs, «l'insatiabilité des gens et la multiplication des besoins»[20]. Mais cette situation ambiguë, résultant du fait que le gouvernement provincial subventionnait une part essentielle des activités et des immobilisations des universités sans y être formellement tenu, de même que le désenchantement qui suivit le refus de créer les institutions universitaires demandées et de donner suite à plusieurs autres recommandations de la Commission Tremblay, provoquèrent au sein de la communauté universitaire, et surtout parmi les scientifiques, plus «fédéralistes», l'émergence d'un mouvement d'opposition au régime de l'Union nationale.

Ce mouvement d'opposition allait se fondre dans la vague d'insatisfaction qui se développait alors dans toute la société québécoise et qui amenerait, en 1960, le renversement du régime duplessiste. Ainsi, la Commission Tremblay apparaît comme le lieu où la communauté universitaire, motivée par la crise, prit conscience de son pouvoir et de la multiplicité de ses alliances et reconnut en l'Union nationale, supportée par la population rurale et par les éléments les plus conservateurs de la société québécoise, ce qui faisait obstacle, dans le champ politique, à son développement.

---

19 «... il n'est pas suffisant que les octrois soient établis en vertu des lois; il faut en outre que ces lois en précisent les modalités de versement, en fixent le montant global pour une période donnée, et aillent même jusqu'à déterminer les sommes annuelles minima. Autrement ces lois ne constituent qu'une autorisation accordée à l'Exécutif de payer, s'il le juge à propos, une somme maxima donnée pour la période désignée dans ces lois; mais elles ne créent aucune obligation véritable quant au paiement de la somme de l'octroi, ni quant aux versements annuels, ni quant à la date, ni quant à tout autre condition jugée utile», *Mémoire de l'Université Laval*, 1954, p. 32.

20 Lacoursière et *al.*, *op. cit.*, p. 543.

Il faut également noter que Maurice Duplessis, par sa personnalité et par son attitude à l'égard des universités, contribua à alimenter l'hostilité des intellectuels et des scientifiques pour son gouvernement[21] « Nationaliste conservateur »[22], lié aux valeurs traditionnelles — foi, vie familiale et vie rurale — à l'heure où le Québec se préparait à la Révolution tranquille, le premier ministre posa à l'endroit de la communauté intellectuelle certains gestes de nature à multiplier la somme de ses ennemis. Se vantant de ne jamais ouvrir un livre, ne parlant de l'éducation que pour évoquer les besoins de la « p'tite école »[23] et traitant de « p'tit rouge » le père Georges-Henri Lévesque, doyen de la faculté des sciences sociales de l'université Laval, qui s'était permis de critiquer son gouvernement[24], Maurice Duplessis utilisa dans ses relations avec les universités les procédés autoritaires et cavaliers avec lesquels il traitait les affaires publiques. Il ferma systématiquement les portes de la Fonction publique aux diplômés des sciences sociales en qui il voyait des socialistes et des communistes[25]. Bref, autant par son attitude personnelle et ses méthodes partisanes que par le programme, jugé trop conservateur, que son parti défendit de 1954 à 1959, Maurice Duplessis s'aliéna plusieurs des appuis qu'il s'était acquis parmi l'« élite intellectuelle » au cours des premières années de son gouvernement; si, au sein de la « vieille garde » universitaire, certains lui restèrent fidèles, tels Esdras Minville, Jean Bruchési, Georges Préfontaine et Jacques Rousseau, en revanche, il fut aux yeux de la jeune génération, celle qui ne lui devait rien, le principal responsable du retard économique et intellectuel du Québec.

---

21 Sur Maurice Duplessis, voir R. Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, Montréal, Fides, 1973.

22 Pour une définition du « nationalisme-conservatiste », voir Léon Dion, *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal, HMH, 1975, chapitre 1.

23 Cette sollicitude exclusive de Maurice Duplessis pour la « p'tite école » nous a été rapportée par un des scientifiques interrogés qui y voyait l'une des causes de la crise universitaire des années cinquante. (Entrevue avec Jules Brunel).

24 Marcel Fournier, « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec », *Sociologie et Sociétés*, 5 (1) 1973, p. 50.

25 Sur l'opposition au régime duplessiste menée par les écoles et les facultés des sciences sociales du Québec, voir Fournier, *op. cit.*, pp. 27-57.

À sa mort, survenue à Scheffervilie en septembre 1959, Paul Sauvé lui succède. Pendant les «cent jours» de son administration[26] le nouveau premier ministre réalisera ou entreprendra des réformes depuis trop longtemps différées par le gouvernement provincial. En premier lieu, il amorce la réorganisation de la Fonction publique en élevant l'ensemble des traitements, en procédant à une reclassification des emplois et surtout, en déterminant l'engagement des diplômés universitaires.[27] Il entreprend également, avec le gouvernement fédéral, des négociations qui visent à récupérer les subsides fédéraux aux universités québécoises, refusés par Duplessis en 1952 et versés en fidéicommis depuis ce temps[28]. Toujours à l'intention des universités, il déclare «qu'à l'avenir, les demandes des universités seront examinées de façon objective par le Conseil des ministres»[29] et «fait disparaître une autre pratique: celle de faire attendre le plus» possible le versement de subventions universitaires dont le principe était accepté»[30]. Enfin, à l'occasion d'un discours prononcé à l'université de Montréal, en décembre 1959, il affirme une fois de plus, l'intérêt de son gouvernement pour l'enseignement supérieur, décrit les éléments de sa politique de financement universitaire et évoque même la création d'un Conseil des universités et des collèges classiques[31]. Ce dernier projet tourne court car, le 2 janvier 1960, Paul Sauvé meurt subitement.

Cependant, la disparition de Duplessis et les réformes entreprises par Paul Sauvé marquent pour quelques-uns la fin de l'«obscurantisme» et permettent à certaines fractions de la collectivité québécoise d'espérer un renouveau

26 Denise Bombardier, *Les «Cent Jours» du gouvernement Sauvé*, Mémoire de maîtrise en sciences politiques, université de Montréal, 1971.

27 *Ibid.*, p. 158.

28 La somme atteignait 7 millions de dollars en 1959, *ibid.*, p. 75.

29 *La Presse*, 26 octobre 1959.

30 Bombardier, *op. cit.*, p. 94.

31 Deux des scientifiques rencontrés ont fait allusion à ce discours de Paul Sauvé au Cercle universitaire sans avoir été interrogés sur ce point. On peut donc juger de l'effet que produisit ce discours après ceux de Maurice Duplessis. (Entrevues avec Édouard Pagé et Jules Brunel).

culturel, social et économique. De ces divers mouvements qui commencent alors d'agiter le Québec, et dont profitera l'opposition libérale menée par Jean Lesage et Jean-Marie Nadeau, sortira la Révolution tranquille. Mais il serait exagéré de considérer le régime duplessiste comme une «période des noirceurs» qui n'aurait été que néfaste au développement culturel et économique du Québec. En fait, la lutte autonomiste de Maurice Duplessis, malgré qu'elle se soit faite, dans une large mesure, au détriment des universités, empêchant le règlement de la crise financière, a été une victoire du Québec sur le gouvernement fédéral dans les domaines en cause. Mais, paradoxalement, cette victoire a ébranlé la position de l'Union nationale car, à mesure que le gouvernement provincial acquérait des droits en matière fiscale et économique, en matière sociale et en matière d'éducation, il acquérait de nouvelles responsabilités; et c'est, pour une bonne part, faute d'avoir tenu compte de ces nouveaux devoirs, notamment dans le domaine de l'éducation et dans celui de la législation ouvrière et sociale, que l'Union nationale vit ses assises populaires se réduire peu à peu aux classes rurales et aux fractions conservatrices de la population urbaine. On peut supposer que les intellectuels et les scientifiques ne furent pas les derniers à réaliser et à critiquer cet écart grandissant entre le pouvoir de légiférer et de subventionner que détenait le gouvernement provincial et la somme de ses réalisations.

Pour conclure, revoyons dans ses grandes lignes cette période critique du développement de la communauté scientifique qui s'achève avec les débuts de la Révolution tranquille.

En premier lieu, il faut remarquer que la communauté scientifique se fond alors dans la communauté universitaire dont elle épouse, dans l'ensemble, les buts et les revendications. Devant la Commission Tremblay, les délégations universitaires regroupent doyens et professeurs des écoles professionnelles, des facultés des sciences et des facultés des sciences humaines et sociales; ainsi, la délégation de l'université Laval comprend Adrien Pouliot, doyen de la

faculté des sciences, Mgr Maurice Laliberté, doyen de la faculté des arts, Mgr Félix-Antoine Savard, doyen de la faculté des Lettres, et le docteur Rosaire Gingras, secrétaire de la faculté de médecine. Celle de l'Association des professeurs de l'université Laval réunit Arthur Tremblay, professeur de pédagogie, et James Hodgson, de la faculté des sciences sociales. Outre la Société Saint-Jean-Baptiste, l'Association des manufacturiers canadiens et l'*Engineering Institute*, qui appuient les universités[32], la Corporation des ingénieurs professionnels du Québec soumet une recommandation très proche de celle des universités en proposant la création d'une Commission universitaire chargée de répartir les subventions, signe de son intérêt pour la question du financement universitaire[33]. Jacques Rousseau, présentant un mémoire «au nom d'un groupe d'hommes de science», note que la multiplication nécessaire des professeurs spécialisés obère les budgets de toutes les écoles et facultés et affirme la nécessité d'assurer le financement permanent des universités[34]. Ainsi, l'action de la communauté scientifique autour de la Commission Tremblay n'est pas essentiellement distincte de celle de la communauté universitaire; les scientifiques se montrent tout aussi soucieux que les autres membres de la communauté universitaire des questions de financement posées par la crise.

L'attitude des scientifiques se distingue néanmoins de celle des autres professeurs sur quelques points. On a déjà mentionné le fait que les scientifiques sont, dans l'ensemble, plus favorables que leurs collègues à l'acceptation des subventions fédérales et donc moins enclins à appuyer la politique autonomiste de Maurice Duplessis sur ce point. Par exemple, l'Acfas, d'ailleurs appuyée par Jacques Rousseau, par l'Association des manufacturiers canadiens et par la Corporation des ingénieurs professionnels, se

32 Voir les mémoires de ces organismes à la Commission Tremblay.

33 *Mémoire de la Corporation des ingénieurs professionnels du Québec*, 1954, p. 34 et suivantes.

34 *Mémoire de M. Jacques Rousseau* à la Commission Tremblay, 1954, p. 3 et 5.

déclare en faveur des subventions fédérales à l'enseignement et à la recherche universitaires. Cette relative indépendance de la communauté scientifique à l'égard du pouvoir provincial serait peut-être due au fait que celle-ci trouve alors dans le Conseil national des recherches, dans la Fonction publique fédérale et dans l'industrie de nouvelles instances de financement et d'engagement. En outre, les scientifiques québécois commencent à s'imposer au sein de la communauté scientifique canadienne: à titre d'indication, le pourcentage des francophones dans la section III (Sciences) de la Société royale du Canada passe de 2,92 à 7,22 entre 1941 et 1951[35]. Ainsi, en 1954, en raison du développement de ses effectifs[36], du niveau d'institutionnalisation qu'elle atteint, et en raison des appuis qu'elle s'est acquis dans la société québécoise, notamment auprès des corporations professionnelles, la communauté scientifique est en mesure d'affirmer son autonomie à l'égard du pouvoir provincial et de rejoindre, à la suite de la crise financière et de la vague de déception qui suit la Commission Tremblay, la communauté universitaire dans son opposition au régime duplessiste.

Dans cette perspective, la période qui va de 1951 à 1959, est à la fois celle d'une rupture entre la communauté scientifique et le gouvernement provincial, et, en conséquence, celle d'une recherche de nouvelles alliances soit avec des éléments du champ politique, le gouvernement fédéral et le Parti libéral, soit avec des éléments du champ socio-économique, la «petite bourgeoisie technique», les industries et les corporations professionnelles, soit, enfin, avec les éléments progressistes du champ intellectuel québécois. Ces alliances, contractées avec l'opposition au nationalisme conservateur de Duplessis, permettront à la communauté scientifique non seulement de profiter, mais aussi de participer à cette relève du pouvoir que constitue la Révolution tranquille.

---

35 Le pourcentage sera de 9,27 en 1974. Yves Lamarche, «Le champ intellectuel et la structure de ses positions: l'exemple de la Société royale du Canada», *Sociologie et Sociétés*, 7 (1), 1975, p. 150.

36 Voir tableau I en appendice.

Chapitre 4

La communauté scientifique et la Révolution tranquille (1960-1965)

Avec la disparition de Maurice Duplessis, les interrègnes de Paul Sauvé et d'Antonio Barrette, et la venue au pouvoir, en juin 1960, du Parti libéral dirigé par Jean Lesage, commence la Révolution tranquille. Si l'on s'entend généralement sur l'importance et la durée de cette période de l'histoire du Québec, il n'est pas certain que l'unanimité se soit faite, parmi les historiens et les observateurs de la scène québécoise, sur des questions comme celles des facteurs, des conséquences ou de l'importance relative des réformes entreprises au cours de la Révolution tranquille. Néanmoins, on peut évoquer l'ampleur de ce mouvement sociopolitique, qui s'étend de 1960 à 1965, en rappelant que les projets politique, culturel et économique de la Révolution tranquille se sont traduits par une expansion et une modernisation de l'appareil gouvernemental, par la réforme du système d'éducation, plus directement liée aux travaux de la Commission Parent, et par la mise en place de mécanismes d'intervention gouvernementale dans d'importants secteurs de l'économie — notamment dans le secteur hydro-électrique. Pour les besoins de cette recherche, il suffit de souligner l'ampleur de la Révolution tranquille, qui atteint toutes les sphères, tous les champs et toutes les couches de la société québécoise, et le caractère (ou les implications) technocratique et technologique de plusieurs des réformes entreprises par le gouvernement provincial.

C'est sur ce dernier point, c'est-à-dire sur la question de la participation de la communauté scientifique aux réformes de la Révolution tranquille, que s'amorce la dernière étape de notre recherche. Mais il s'agit là d'une question d'envergure à laquelle il faudrait consacrer plus que le présent chapitre. En conséquence, il faut en réduire et en préciser les termes pour ne s'interroger que sur la nature et l'importance des pressions exercées par la communauté scientifique sur le gouvernement provincial, et sur la nature et les

implications des revendications qui agitent alors les scientifiques québécois.

Mais encore en ces termes, qui réduisent presque la question de la participation de la communauté scientifique à la Révolution tranquille à celle du « lobbying scientifique » pratiqué en ces années, l'analyse des relations entre la communauté scientifique et le gouvernement provincial reste difficile, du fait qu'un inventaire complet des pressions exercées est impossible à réaliser et que, même pour les cas connus, la documentation n'est que partiellement disponible en raison de la proximité des événements[1]. Bien plus, la diversité des aspects idéologiques, politiques et économiques de la question des rapports entre la communauté scientifique et le gouvernement provincial pose à l'analyse des problèmes constamment nouveaux et force celle-ci à suivre une progression irrégulière. Ces limites posées, notre étude consiste à évoquer le contexte général dans lequel la communauté scientifique et le gouvernement provincial établissent leurs relations, à éclairer quelques-uns des « lieux » où ces négociations se déroulent, et enfin, à analyser, à titre d'exemple, un cas particulier de ces relations, celui du Conseil provincial des recherches.

Le contexte général dans lequel la communauté scientifique et le gouvernement provincial établissent, à compter de 1960, leurs relations est, bien entendu, celui de la Révolution tranquille. On a déjà mentionné l'ampleur des réformes entreprises et la diversité des domaines où elles se déroulent. On a aussi souligné le fait que la crise universitaire des années cinquante et le développement industriel ont amené la communauté scientifique à conclure

1 Au cours d'un stage auprès du Conseil de la politique scientifique (Conseil exécutif, Gouvernement du Québec), il nous a été permis de consulter certaines archives gouvernementales. Néanmoins, il faut noter que plusieurs documents n'ont pas encore été déposés et qu'il a fallu compter avec le fait que certaines collections n'ont pas encore été classées et que d'autres sont, à cette date, tout simplement égarées.

de nouvelles alliances soit avec les corporations industrielles et professionnelles, soit avec les éléments libéraux ou progressistes du champ politique québécois. Le jeu de ces divers facteurs, les réformes entreprises par Paul Sauvé et l'arrivée au pouvoir du Parti libéral se traduisent par une transformation des relations entre la communauté scientifique et le gouvernement.

Aux revendications de Marie-Victorin, de ses confrères et de ses disciples qui réclamaient la reconnaissance de la «culture scientifique», avait succédé, autour de la Commission Tremblay, la lutte pour la prise en charge par le gouvernement du financement permanent des universités et de la recherche scientifique. En 1960, la cause de la «culture scientifique» est entendue, et celle du financement universitaire est sur le point d'être réglée par un acte de la législature[2]. En conséquence, les termes, sinon l'enjeu, de la lutte menée par la communauté scientifique pour son développement et son institutionnalisation (à la limite, pour son financement) se modifient. En termes simples, on revendiquera désormais une «politique scientifique»[3], c'est-à-dire le financement gouvernemental non seulement de l'entreprise universitaire dans son ensemble, mais aussi de la recherche scientifique.

En fait, la revendication d'une politique scientifique provinciale servira de matrice à une série de revendications plus précises comme le financement de la recherche univer-

2 Paul Sauvé reprend, en 1959, les négociations avec Ottawa sur la question des octrois fédéraux aux universités. La «Loi concernant les universités» est votée en 1960: elle assure la création d'un fonds universitaire alimenté par l'impôt des corporations et les subventions fédérales. En 1961, le gouvernement libéral vote la «Loi concernant le financement des investissements universitaires» qui assure définitivement la participation gouvernementale au financement des universités. De 1962 à 1968, cette loi sera amendée annuellement de façon à tenir compte de l'évolution financière des universités.

3 Au Québec, on rencontre l'expression «politique scientifique» pour la première fois dans le mémoire de l'Acfas à la Commission Parent, en 1962: on y propose la création d'un «Conseil provincial des recherches» dont le rôle serait de «conseiller le Gouvernement de la Province en matière de politique scientifique». Cf., *Mémoire de l'Acfas*, juin 1962, p. 16.

sitaire, celui de la recherche industrielle, la création, par le gouvernement, d'organismes et de centres de recherche, de « conseils de la science », l'attribution de postes, au sein de la Fonction publique, à des ingénieurs et à des scientifiques, l'utilisation massive d'expertises scientifiques, la multiplication des bourses de recherche, l'établissement de formules de coopération scientifique avec l'étranger, etc. Comme ces revendications ne sont guère nouvelles par rapport à ce que Jacques Rousseau, en 1936, et Cyrias Ouellet, en 1954, avaient réclamé, il suit de là que la notion même de « politique scientifique » n'a d'intérêt que dans la mesure où elle permet de saisir une modification de la stratégie de la communauté scientifique auprès du gouvernement, soit une nouvelle période du « lobbying scientifique ». En somme, le schéma selon lequel la revendication d'une « politique scientifique » succède à la revendication de la reconnaissance de la « culture scientifique » et à celle du financement universitaire, est significatif d'une transformation des relations entre la communauté scientifique et le gouvernement provincial, mais, en soi, ne peut suffire à expliquer cette transformation.

Qu'à la rhétorique humaniste sur la « culture scientifique » et qu'aux discours comptables et juridiques de la Commission Tremblay succède la fine argumentation de « spécialistes » sur la politique scientifique, cela indique bien que le contexte général de même que l'enjeu de la négociation sont, après 1960, différents de ce qu'ils étaient sous Duplessis. S'il est encore question d'encourager la science comme on encourage les arts et s'il est encore question des responsabilités provinciales en matière d'éducation, la grande question, que le terme « politique scientifique » sous-entend, est bien celle d'une administration scientifique de la science dans le cadre général d'une administration scientifique des affaires publiques et politiques. La Révolution tranquille sera l'affaire du « scientifique », devenu, dans les rangs de la Fonction publique, le « technocrate ».

Et c'est sur la reconnaissance de la légitimité du technocrate que se fonde, à compter de 1960, l'alliance entre le gouvernement et la communauté scientifique, alliance qui

met fin à la rupture des années cinquante. Il faut d'ailleurs noter que ce phénomène d'alliance entre le savoir et le pouvoir, le champ scientifique et le champ politique, n'est pas propre au Québec[4] et que, d'autre part, son établissement et son fonctionnement sont largement conditionnés par des impératifs idéologiques[5].

Quoi qu'il en soit, tout un aspect de la Révolution tranquille ne s'éclaire que si l'on tient compte de cette volonté, partout exprimée et souvent réalisée, d'intégrer les compétences scientifiques et autres à l'administration des affaires poli-

4 Cette alliance du scientifique et du politique se traduit, au tournant des années cinquante et soixante, par l'intérêt que l'on commence de porter, à l'échelle mondiale, à la question des relations entre la communauté scientifique et le gouvernement; à ce sujet, voir C.P. Snow, *Science and Government*, New York, New American Library, 1962, F.N. Cleveland, *Science and the State Government*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1959, J.S. Durpe et S.A. Lakoff, *Science and the Nation*, N.J., Prentice Hall, 1962, R. Gilpin et C. Wright (eds.), *Scientists and National Policy-making*, New York, Columbia University Press, 1964, D.K. Price, *Government and Science*, Oxford University Press, 1962, D.S. Greenberg, *The Politics of Pure Science*, London, Penguin, 1969. Au Canada: G.B. Doern, *Science and Politics in Canada*. Montréal, McGill / Queen's University Press, 1972.

5 Sur la justification idéologique du pouvoir politique par son caractère scientifique (ou technocratique), voir les analyses critiques de T. Roszak, *The Making of a Counter Culture: Reflections on the Technocratic Society and its Youthful Opposition*, New York, Doubleday, 1970, de Robert M. Young, «Evolutionary Biology and Ideology», dans W. Fuller (ed.), *The Social Impact of Modern Biology*, Londres, Routledge Kegan Paul, 1971, et surtout celles de Jürgen Habermas, «Technique et science comme «idéologie», dans *Marx et la pensée scientifique contemporaine*, La Haye, Mouton, 1969, pp. 556-581, et *Toward a Rational Society*, Londres, Heineman, 1971. On peut également voir une discussion de cette question par Jean-Jacques Salomon, *Science et politique*, Paris, Seuil, 1970, en particulier aux chapitres VII, «La technonature et la fin de l'innocence», et IX, «Le scientifique, symbole de l'État».

tiques, culturelles et économiques de la province[6]. C'est ce qui fonde, en premier lieu, la réforme de l'administration publique, et en conséquence, la possibilité des interventions gouvernementales dans des domaines, telles l'éducation et l'industrie, où l'autorité politique était généralement tenue pour illégitime. Devenue «technocratique», c'est-à-dire fondée sur la connaissance des conditions réelles du milieu et visant à la rationalisation des activités de la société québécoise, devenue, en un mot, «scientifique», l'autorité politique peut alors entreprendre la réforme scolaire et la nationalisation des ressources hydro-électriques, malgré l'opposition des autorités traditionnelles, le clergé et les avocats de la libre entreprise. Ainsi, le rapprochement du pouvoir politique et de l'autorité scientifique, se traduisant par l'engagement de scientifiques, d'économistes, d'ingénieurs, etc..., apparaît à la fois comme la condition et la conséquence de la Révolution tranquille. Ce qui suit tend à éclairer les aspects de ce rapprochement entre le pouvoir politique et la communauté scientifique.

La Révolution tranquille commence avec la réforme de la Fonction publique. Déjà, Paul Sauvé avait ouvert les rangs de la Fonction publique aux diplômés des facultés des sciences sociales. Pourtant, la véritable réforme ne semble commencer qu'avec l'arrivée au pouvoir du Parti libéral:

> «Ce n'est en effet, qu'à partir des années soixante, c'est-à-dire au moment où le Parti libéral dirigé par Jean Lesage prend le pouvoir, que l'on engage dans la fonction publique provinciale un nombre plus considérable de diplômés en sciences sociales (principalement en économique) et que certains parmi ceux-ci occupent des postes importants ou de haute administration. La présence de ces nouveaux spécialistes, pour la plupart (67,0%) formés à

6 Voir sur cette question L. Ouellet, «Les cadres et la politique gouvernementale», communication au 3e congrès de la Fédération des ingénieurs et cadres, Québec, mars 1967, et «Politiciens et technocrates», communication présentée au congrès de l'Acfas, Québec, novembre 1966.

> l'Université Laval, semble d'autant plus déterminante que ce sont dans les ministères où ils travaillent que sont conçues ou appliquées les plus importantes réformes que le Gouvernement s'est engagé à réaliser et qui caractérisent la « Révolution tranquille[7] »

L'engagement de ces « nouveaux spécialistes » ne constitue qu'un aspect de la réforme de l'appareil gouvernemental. En effet, de 1960 à 1965, le gouvernement de Jean Lesage s'attachera à transformer les structures mêmes de l'administration provinciale par la création de nouveaux ministères et d'organismes gouvernementaux, par une redistribution des charges ministérielles et par la convocation de commissions et de comités d'enquête. En 1961, sont créés le ministère du Revenu, le ministère des Affaires culturelles et le ministère des Richesses naturelles. En 1963, on forme le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. En 1964, à la suite des travaux de la Commission Parent, on crée le ministère de l'Éducation. Enfin, le ministère de la Justice est formé en 1965[8].

Parmi les organismes créés par le gouvernement au cours de la Révolution tranquille, on peut nommer le Conseil d'orientation économique (1961), chargé d'élaborer la politique économique du gouvernement provincial, l'Office de la langue française (1961) et le Conseil des arts du Québec (1961), les deux derniers relevant du nouveau ministère des Affaires culturelles. On peut noter aussi la création, en 1963, de la Société générale de financement, dont Gérard Filion devient le premier président, l'expansion de l'Hydro-Québec, par suite de la nationalisation des ressources hydro-électriques, et celle du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec. Enfin, la Société québécoise d'exploitation minière (Soquem) est formée en 1965.

---

7 Fournier, « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec », p. 53.

8 Pour une liste des ministères du gouvernement provincial, la date de leur création et leurs attributions, voir Boily et *al.*, *op. cit.*, p. 165.

Ce qu'il importe de souligner, c'est l'intérêt pour la recherche scientifique qui se maintient et se développe au milieu de ces transformations de l'appareil gouvernemental. On verra plus loin le rôle joué par le Conseil d'orientation économique en ce domaine, mais on peut déjà relever le fait que le ministère des Affaires culturelles, par l'intermédiaire du Conseil des arts, se dote d'une Commission de la recherche scientifique, dont sont membres Pierre Demers, Cyrias Ouellet et Marcel Trudel. Pour sa part, le ministère de la Jeunesse, qui deviendra, en 1964, le ministère de l'Éducation, a mis sur pied, en 1959, un important programme de subvention à la clientèle universitaire; le Service des prêts et bourses. Le ministère de l'Industrie et du Commerce surtout semble s'intéresser à la question de la recherche scientifique puisqu'il forme, dès 1960, un Bureau des recherches économiques, auquel est intégré l'Office provincial des recherches, et qu'en 1962 il soumet à la Commission Parent un mémoire révélateur de ses préoccupations pour la recherche scientifique appliquée[9]. De plus, le Ministère réalise et publie, en 1964, sous le titre d'*Étude statistique des dépenses pour fins de recherche et de développement technique*[10], la première enquête gouvernementale sur le financement de la recherche au Québec. Enfin, le sous-ministre délégué au Conseil d'orientation économique demandera, la même année, la création d'un «Groupe d'étude sur la recherche»[11].

Cet intérêt pour la question de la recherche scientifique se retrouve également au ministère de l'Agriculture qui, dès 1961, convoque le «Comité d'étude sur l'enseignement agricole et agronomique», chargé, comme son nom l'indique, d'établir l'état de l'enseignement agricole au Québec, mais aussi de passer en revue la situation de la recherche

9 *Mémoire du ministère de l'Industrie et du Commerce à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement*, Québec, 1962.

10 Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1964.

11 Le sous-ministre délégué était à cette date Jean Deschamps.

scientifique en ce domaine[12]. Puis, en 1963, le ministère de l'Agriculture convoque un nouveau comité d'étude, chargé cette fois d'examiner la situation de l'information technique et scientifique[13].

En outre, le gouvernement provincial entreprend, à la même époque, d'établir sa juridiction en matière de relations internationales malgré l'opposition d'Ottawa. Cette volonté se traduit, en 1961, par la transformation des agences commerciales de New York et de Paris en Délégations générales du Québec, auxquelles seront adjoints par la suite des «attachés-scientifiques», et surtout, à compter de 1964, par la signature avec la France d'ententes en matière d'éducation et de coopération technique et scientifique[14].

En fait, les premières années de la Révolution tranquille marquent une recrudescence de l'intérêt gouvernemental pour la recherche scientifique. Mais, devant la diversité même des interventions et des revendications exprimées par les différents ministères, il devient évident que la question de la juridiction en matière de politique scientifique est en litige dans la vaste redistribution des charges et attributions ministérielles qui suit la réforme du gouvernement. Dans cette période de flottement, où chaque ministère tente de redéfinir ses champs d'activité et d'en occuper de nouveaux, la juridiction en matière de politique scientifique devient un enjeu dans la mesure où elle permet d'étendre les attributions et de justifier des augmentations

12 Voir le *Rapport du Comité d'étude sur l'enseignement agricole et agronomique*, Québec, 1961. Les membres du Comité étaient, Louis-Marie Régis, o.p., Louis-Philippe Bonneau, Édouard Pagé, Arthur Tremblay, Jean-Paul Lettre, Lionel Sorel, Raynald Ferron et Jean-Paul Pagé.

13 *Voir le Rapport du comité d'étude de l'information technique et scientifique*, Québec, 1963.

14 Le Québec finira par se doter, d'un ministère des Affaires Intergouvernementales qui a aujourd'hui juridiction sur les relations étrangères du gouvernement, y compris les relations en matière de politique scientifique. Sur la question des accords internationaux du Québec en matière de coopération technique et scientifique, voir Claude Morin, *Le pouvoir québécois... en négociation*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1972, et *Le Combat québécois*, Montréal, Éditions du Jour, 1973.

de personnel et de budget tout en légitimant l'administration en cause. Aussi, plusieurs ministères se dotent de services, de bureaux ou de conseils de recherche, d'instances de financement de la recherche universitaire, et développent les rudiments d'une politique scientifique. Dans cette perspective, la Commission de la recherche scientifique du Conseil des arts du Québec concurrence le Bureau des recherches économiques du ministère de l'Industrie et du Commerce, les «Comités» du ministère de l'Agriculture et le Service des bourses du ministère de la Jeunesse. De plus, la création d'organismes nouveaux, tels le Conseil d'orientation économique et le Conseil supérieur de l'éducation, n'aide pas à clarifier la situation puisque ces derniers, nous le verrons plus loin, revendiquent aussi juridiction en matière de politique scientifique.

Il faudra de longues années avant que le partage des responsabilités soit complété de manière à satisfaire les partis en cause[15]. Mais cette évolution du problème est à la fois trop étendue et trop complexe pour qu'il soit possible de l'étudier dans les limites de cette recherche. Il faut se contenter, sur cette question, de mentionner que les ministères et services gouvernementaux, de même que les différentes factions de la communauté scientifique eurent l'occasion de faire valoir leurs points de vue respectifs et, dans une certaine mesure, de procéder à un premier partage, lors de l'enquête de la Commission Parent.

Faisant suite à une recommandation de la Commission Tremblay, mais faisant suite, surtout, aux pressions exercées de toutes parts et aux réformes entreprises dans le domaine par le gouvernement Sauvé, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement est créée en 1961. Autour de Mgr Alphonse-Marie Parent, alors vice-recteur de l'univer-

15 Si le ministère des Affaires culturelles abandonne ses prétentions assez rapidement, le ministère de l'Industrie et du Commerce et le ministère de l'Éducation se font néanmoins une chaude lutte, surtout au sujet du «Conseil provincial des recherches». Aujourd'hui encore, le Conseil de la politique scientifique dispute au ministère des Affaires intergouvernementales la juridiction en matière de politique scientifique internationale.

sité Laval, se réunissent Gérard Filion, directeur du journal *Le Devoir*, Jeanne Lapointe, de l'université Laval, Paul Larocque, John McIlhone, David Munroe, de l'université McGill, Guy Rocher, de l'université de Montréal, et soeur Marie-Laurent de Rome. Après une enquête qui aura duré trois années, la Commission remet, en 1964, un rapport qui déclenchera la bataille du Bill 60 et qui orientera largement la réforme du système scolaire québécois[16].

Au cours de ses travaux, la Commission Parent aura reçu plus de 300 mémoires et aura entendu, au cours d'audiences publiques, presque autant de témoignages. L'examen de ces mémoires et de ces témoignages permet de saisir les différents courants d'opinion qui agitent alors les milieux concernés par la réforme du système d'enseignement. Il est également possible de voir, au cours des débats de la Commission Parent, l'opposition de tendances diverses sur la question de la politique scientifique. Bien qu'il y ait beaucoup à dire sur les luttes des groupes en présence et sur les revendications qui se font jour, sur les stratégies employées et sur les alliances conclues à l'occasion de la Commission Parent, nous limiterons cette dernière partie de notre recherche aux pressions exercées par la communauté scientifique en faveur de la création d'un « Conseil provincial des recherches ». Il s'agit-là, on s'en souvient, d'un vieux rêve de la communauté scientifique québécoise, repris au cours de la Révolution tranquille par différents groupes intéressés au financement gouvernemental de la recherche scientifique. La diversité de ces groupes de même que l'énergie déployée dans la poursuite de ce projet permettent non seulement de saisir l'importance de la question et d'identifier les alliances dont jouit la communauté scienti-

16 Sur le rôle de la Commission Parent dans la réforme du système d'enseignement, voir: *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Québec, 1964, 4 vol., les *Audiences publiques de la Commission*, Québec, 1964, 5 vol., et bien sûr les mémoires présentés. Voir également: L.P. Audet, *Bilan de la réforme scolaire au Québec 1959-1969*, Montréal, PUM, 1969, Léon Dion, « Le Bill 60 et la société québécoise », dans M. Lajeunesse (éd.), *L'Éducation au Québec « 19e — 20e siècles »*, Montréal, Boréal Express, 1971, pp. 131-145, et Paul Gérin-Lajoie, *Pourquoi le Bill 60?* Montréal, Éditions du Jour, 1963.

fique québécoise, mais aussi d'illustrer la nature des rapports que celle-ci entretient avec le gouvernement provincial au cours des années soixante.

Lors des assises de la Commission Parent, toutes les universités du Québec présentent un mémoire. Elles sont imitées en cela par les associations étudiantes, par les associations d'anciens et par les associations de professeurs. Quelques sociétés savantes, de même que certaines corporations et associations professionnelles ou industrielles, présentent également leurs recommandations. Or, à l'analyse de ces mémoires, il se trouve que bien peu d'attention est accordée à la question de la recherche scientifique, tant universitaire qu'industrielle ou gouvernementale. En fait, cinq mémoires seulement traitent de cette question et conduisent la discussion assez loin pour proposer la création d'un «Conseil provincial des recherches». Encore ne s'entend-t-on pas sur la nature et les attributions du «Conseil» proposé:

Sur un «Conseil provincial»

	Recommandations					
	Conseil des recherches	Subventions à la recherche universitaire	Laboratoires autonomes	Recherche industrielle	Pure et appliquée	Organisme consultatif
Mémoires de:						
Université McGill	•	•				
Association des professeurs de Laval	•	•				
Chambre de commerce du Québec	•	•	•	•	•	
Ministère de l'Industrie et du Commerce	•	•	•	•	•	
Acfas	•	•	•	•	•	•

Il convient de s'interroger sur les divergences d'opinion que ce tableau exprime.

Aux audiences publiques de la Commission, le docteur Cyril James, en réponse à une question de Guy Rocher, explique ainsi le fait que l'université McGill, dont il est le recteur, n'ait pas proposé la création d'un «Conseil provincial des recherches» muni de ses propres laboratoires:

> «I think that we feel rather opposed to the development of laboratories and institutes for research in the hands of government (...). The research laboratories of the University not only conduct research, they enrich the lives of the professors, they improve the quality of teaching of undergraduates, they train up young graduates who are going to be professors in the future and, in fact, they are one of the most stimulating parts of a whole university organization. And we feel, therefore, that in this Province of Quebec, and indeed in other context too, as much as possible of the fundamental research which the government and business are financing shoul be conducted by university people inside the university and that the creation of outside laboratories and institutes separate from the university should be kept to the barest minimum, even if it exists at all»[17].

En fait, c'est, traduite, la «drôle de réponse» de Cyrias Ouellet à la Commission Temblay[18]. Mais cette méfiance des scientifiques à l'égard des entreprises gouvernementales en matière de recherche scientifique est aussi partagée par les professeurs de l'université Laval qui déclarent, dans le mémoire de leur association:

> «défendre l'autonomie du corps professoral ne signifie pas chercher à isoler totalement les membres de l'enseignement supérieur du milieu sur lequel ils ont indiscutablement à agir. Nous affirmons que le corps professoral doit être protégé contre toute ingérence, que celle-ci vienne des services d'administration de l'État, des hommes

17 *Audiences publiques de la Commission Parent*, audience du 29 novembre 1961.

18 Voir chapitre 3, p. 60.

> politiques, des hommes d'affaires, des corporations professionnelles et des autres corps publics ou même des personnes chargées de l'administration matérielle de l'Université».[19]

Cependant, ils ajoutent qu'un éventuel «Conseil des recherches» pourrait assurer non seulement le financement de la recherche universitaire, mais aussi celui des recherches appliquées «là où elles s'avèrent utiles»[20], c'est-à-dire hors des campus.

Cyrias Ouellet, qui représente toujours l'Acfas (dont il signe d'ailleurs tous les mémoires depuis la Commission Massey), souscrit également à la nécessité de préserver l'autonomie de la recherche universitaire, mais n'en propose pas moins la création d'un «Conseil provincial des recherches», muni de ses propres laboratoires et jouant auprès du gouvernement un rôle consultatif. Selon la recommandation de l'Acfas, le «conseil» serait d'abord chargé «d'exploiter un Centre de recherches appliquées où l'on travaillerait à la solution de problèmes qui intéressent l'économie de la Province», de subventionner la recherche universitaire pure et appliquée et enfin de «conseiller le Gouvernement de la Province en matière de politique scientifique»[21]. Aux audiences de la Commission, Cyrias Ouellet ajoute:

> «Je crois qu'un tel Conseil doit subventionner dans les universités des recherches universitaires, dont les universitaires prennent l'initiative. Pour ce qui est des initiatives gouvernementales, alors les recherches découlant de ces initiatives se font dans leurs laboratoires, en essayant d'intéresser un peu les spécialistes des universités, si cela leur plaît, mais pas aller plus loin.»[22]

---

19 *Mémoire de l'Association des professeurs de l'Université Laval*, Québec, 1962, p. 5.

20 *Ibid*, p. 10.

21 *Mémoire de l'Acfas*, Montréal, 1962, p. 16.

22 *Audiences publiques*, audience du 18 juin 1962.

Tout ceci nous amène à dire que si, d'une part, les scientifiques de McGill, ceux de Laval et ceux de l'Acfas s'entendent pour contester l'autorité du gouvernement en matière de recherche scientifique universitaire, l'unanimité n'est pas faite sur le rôle et les pouvoirs d'un éventuel «Conseil des recherches». Entre la position de l'université McGill, telle que défendue par son recteur, qui s'oppose à la conduite de recherches fondamentales hors des universités, et celle de l'Acfas, qui propose un organisme à fonctions multiples, se partagent probablement les scientifiques québécois. Il y a néanmoins une intervention auprès de la Commission Parent qui se distingue de celles des universitaires: celle de la Chambre de commerce de la province de Québec qui pousse le gouvernement à jouer un rôle plus important dans l'orientation et le développement de la recherche appliquée et industrielle, et qui, dans cet esprit, recommande également la création d'un «Conseil provincial des recherches».

Les premières interventions de la Chambre de commerce sur la question d'un «Conseil provincial des recherches» remontent à 1958, année où, dans un mémoire adressé à Maurice Duplessis, on pouvait lire:

> «Un conseil provincial des recherches scientifiques pourrait surveiller les recherches scientifiques de tous les laboratoires déjà établis dans les différents ministères et celles entreprises dans nos universités pour le compte des ministères.
>
> Un conseil provincial des recherches sociologiques et économiques qui agirait également en liaison avec les services de recherches des ministères et ceux des universités.»[23]

En 1959, la chambre prépare à l'intention du ministre de l'Industrie et du Commerce, Paul Beaulieu, un mémoire concernant la création du «Conseil provincial des re-

23 *Mémoire de la Chambre de Commerce du Québec à l'Honorable Maurice Duplessis,* (février 1958), p. 30.

cherches»[24]. Ce texte, signé par Georges-A. Meloche, président de la chambre, et par Gérard Letendre, professeur à Laval et président du «Comité de l'Éducation» de la chambre, sera annexé, en 1962, au *Mémoire* présenté à la Commission Parent par la chambre. Celle-ci y recommande la création d'un «Conseil» qui posséderait ses propres laboratoires de recherche appliquée en plus de subventionner les recherches universitaires. Après avoir souligné le fait que des centres de recherches gouvernementaux existent dans cinq provinces canadiennes, les auteurs du mémoire définissent le rôle de l'organisme québécois:

> Un conseil de ce genre embrasserait toutes les branches de la science et ses applications. Il animerait les recherches de base dans les universités et les recherches appliquées dans ses propres laboratoires unissant ainsi la science à la pratique.
>
> Il aurait pour mission la mise en valeur de nos ressources naturelles de façon à ce que la province en tire le plus grand profit possible, l'intensification de la production, l'amélioration de la qualité des produits permettant ainsi à notre industrie de faire face à la concurrence extérieure. Il fournirait les services de spécialistes dont la petite et la moyenne industrie ont besoin pour résoudre leurs problèmes, tant au moyen de conseils qu'au moyen de recherches expérimentales faites à la demande de telle ou telle industrie.
>
> Un conseil de recherches rayonnerait bien au-delà des frontières du Québec et constituerait ainsi pour la province, en plus de tous ses autres avantages, une publicité du meilleur aloi dans le monde industriel et un centre de rayonnement scientifique dont le gouvernement aurait raison d'être fier.»[25].

---

24 *Mémoire sur la recherche*, octobre 1959. Annexé au mémoire de la chambre à la Commission Parent en 1962, pp. 203-208.

25 *Mémoire sur la recherche*, page 203 et 205.

En insistant de la sorte sur le rôle économique de la recherche scientifique et sur les responsabilités gouvernementales en ce domaine, la Chambre de commerce du Québec développe une thèse relativement nouvelle dans le champ scientifique québécois; celle selon laquelle la recherche scientifique doit être liée aux nécessités et aux impératifs du développement industriel. Même si Adrien Pouliot, dès les années trente, avait paraphrasé Marx en affirmant que «le scientifique conditionne l'économique»[26], ce n'est qu'avec le début de la Révolution tranquille que cet argument est largement repris et utilisé par les scientifiques québécois dans leurs adresses au gouvernement et au public. En 1959, Philippe Garigue, alors doyen de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal, donne une conférence dont le texte sera publié dans la revue *Actualité économique* sous le titre «La recherche et le progrès économique des Canadiens français»[27]. Analysant les responsabilités respectives des scientifiques, des industriels et du gouvernement provincial dans l'administration, l'orientation et le financement de la recherche scientifique, il conclut:

> «Il faut aller au coeur du problème, à l'origine du dynamisme créateur de l'économie moderne: la recherche scientifique. Si les Canadiens français se désintéressent de la recherche scientifique, alors ils dépendront des autres pour les idées et pour les capitaux. Le jour où ils égaleront les autres au niveau de la création scientifique, et de la capacité de trouver de nouvelles solutions à tous les problèmes économiques, ce jour-là il n'y aura aucun doute sur leur avenir économique.»[28]

26 Adrien Pouliot, *op. cit.*

27 *Actualité économique* 35 (4) 1959, pp. 557-565. En fait, Philippe Garigue inaugurait par là une série d'interventions sur le même sujet. Voir également son mémoire à la Commisison Parent, *Les universités canadiennes-françaises et la recherche scientifique*, (1962), et «Le problème de la recherche scientifique», dans *Le Québec dans le Canada de demain*, Montréal, Éditions du Jour, 1967.

28 *Ibid*, p. 565.

Dans le même esprit paraît, en 1963, un « manifeste » signé par un groupe de professeurs de l'université Laval. Sous le titre *Cri d'alarme...La civilisation scientifique et les Canadiens français*[29], s'expriment les ambitions et les craintes de certains scientifiques québécois sur des sujets comme l'autonomie de la recherche universitaire, le financement de la recherche fondamentale et la création possible du « Conseil provincial des recherches ». Malgré que ce soit là l'ouvrage de scientifiques soucieux d'établir la supériorité de la recherche pure sur la recherche appliquée[30], on peut y lire :

> « La proposition de créer un Conseil provincial des recherches s'appuie ici sur l'espoir qu'on a de le voir jouer un rôle similaire à celui du Conseil national des recherches d'Ottawa chez nous, surtout dans le processus du développement économique, sentant par ailleurs l'impossibilité de créer une industrie de toutes pièces (...).
>
> Le but du Conseil de recherches est donc de faire rouage essentiel dans la planification de la vie économique de notre pays, planification aujourd'hui demandée par tous. »[31]

Enfin, ce nouvel intérêt pour la valeur économique de la recherche scientifique devient particulièrement évident dans les travaux du Conseil d'orientation économique, organisme créé en 1961 où se dessinent les politiques économiques du gouvernement. Mais nous examinerons

29 Québec, Presses de l'université Laval, 1963. Les auteurs sont Fernand Bonenfant, Louis-Philippe Bonneau, Lionel Boulet, Albert Cholette, Louis Cloutier, Arthur Dubé, Claude Geoffrion, Paul-Antoine Giguère, Larkin Kerwin, Henri-Paul Koenig, Gérard Letendre, Cyrias Ouellet, Adrien Pouliot et P.H. Roy.

30 « Trop nombreux sont ceux qui pensent que la seule raison d'être de la recherche scientifique réside dans les applications pratiques auxquelles elle peut conduire. Bien peu soupçonnent que les réalisations technologiques, quelque merveilleuses et importantes qu'elles soient, ne constituent qu'un produit secondaire de l'activité des hommes de science. » *Ibid*, p. 11.

31 *Ibid*, p. 102 et 105.

plus loin le rôle joué par le Conseil d'orientation économique dans le projet du «Conseil provincial des recherches».

Pour l'instant, il importe de souligner le fait que la thèse selon laquelle recherche scientifique et progrès économique vont de pair ne reçut pas la faveur de la Commission Parent qui lui préféra la thèse «universitaire» selon laquelle la recherche fondamentale devait avoir la priorité. Malgré les pressions de la Chambre de commerce, du ministère de l'Industrie et du Commerce et de l'Acfas, malgré aussi les rapports du Conseil d'orientation économique, le *Rapport Parent* recommandait la création d'un «Conseil provincial des recherches» en ces termes:

> «Nous croyons qu'il relève de l'autorité et de la responsabilité du Ministère de l'Éducation de créer un Conseil provincial de la recherche pour permettre à l'État provincial d'encourager plus substantiellement les chercheurs (...).
>
> Il est urgent que l'État provincial assume sa part dans ce domaine et contribue par des subventions destinées à équilibrer la distribution des fonds entre les universités et entre toutes les branches du savoir. Le Conseil provincial de la recherche aura comme responsabilité de subventionner des chercheurs ou des équipes de recherches pour des projets particuliers. Mais il ne faudrait pas qu'il adopte comme politique de retirer systématiquement les professeurs de l'université pour les fins de la recherche; on aboutirait à un résultat inverse de celui que nous désirons, et on risquerait d'élargir plus encore le fossé entre la recherche et l'université (...).
>
> Le Conseil provincial devra plutôt stimuler et encourager la recherche dans les universités, par l'assistance qu'il lui apportera.»[32]

32 *Rapport de la Commission Parent*, tome II, p. 227-228.

Ainsi, en plaçant la création du «Conseil» sous la responsabilité du ministère de l'Éducation, la Commission Parent mettait un frein aux ambitions de certains ministères et services gouvernementaux, de même qu'aux espoirs de ceux qui auraient voulu voir le «Conseil» se rapprocher du champ économique québécois. En fait, le «Conseil» se voyait confier la tâche d'«assister» la recherche universitaire tout en se voyant interdire de créer ses propres laboratoires — ce qui l'aurait forcé à «retirer systématiquement les professeurs de l'université pour les fins de la recherche». En somme, le *Rapport Parent* consacrait la victoire de la thèse «universitaire», celle de la recherche fondamentale universitaire.

Mais il s'agissait là d'une victoire sans lendemain car le gouvernement ne donna pas suite à cette recommandation. En fait, les pressions les plus importantes en faveur de la création d'un «Conseil des recherches» continuèrent de venir des organismes directement intéressés aux aspects économiques de la recherche scientifique, c'est-à-dire la Chambre de Commerce de la province et le Conseil d'orientation économique. Ces deux institutions furent de loin les plus actives, entre 1960 et 1965, dans le projet du «Conseil provincial des recherches», et, dans cette perspective, leurs interventions auprès de la Commission Parent ne constituent qu'un épisode de la campagne entreprise.

Suite à ses premières démarches de 1958 et de 1959, suite au mémoire présenté à la Commission Parent, la Chambre de Commerce renouvelle sa recommandation, de 1963 à 1965, dans une publication annuelle intitulée *Politiques d'action*[33]. Le même paragraphe, définissant le rôle et l'utilité d'un «Conseil provincial des recherches», est adressé chaque année au gouvernement provincial qui se voit prier de donner suite au projet dans les plus brefs délais. Mais l'action de la Chambre de commerce ne s'arrête pas là: en 1965, un nouveau mémoire concernant le «Conseil provincial des recherches» est adressé au Conseil

33 *Politiques d'action*, brochure annuelle de la Chambre de commerce du Québec. Consultée pour les années 1962, 1963, 1966, 1968 et 1970.

exécutif du gouvernement par le président de la chambre, Charles de Lotbinière-Harwood, et par Gérard Letendre, président du «Comité de l'Éducation» de la chambre et professeur à Laval[34]. Le nom de Gérard Letendre est à souligner: président de la chambre en 1960, cosignataire du mémoire adressé à la Commission Parent, il siège depuis 1959 au «Comité de l'Éducation» aux côtés de Maurice Archer, des Chemins de fer nationaux, de William Henry Gauvin, directeur des recherches à *Noranda Mines*, de Henri Gaudefroy, directeur de Polytechnique, de Michel Normandin, doyen de la faculté des sciences de l'université de Sherbrooke, et de Henri Béique, de la Compagnie de Fiducie — tous ingénieurs. S'appuyant sur ce comité, de même que sur la chambre, s'appuyant sur sa qualité d'universitaire, sur sa participation aux travaux du Conseil d'orientation économique et à ceux du Conseil supérieur de l'éducation, Gérard Letendre sera l'un des principaux artisans du projet de «Conseil des recherches» puisqu'il servira de lien entre ces divers organismes, auxquels il a appartenu et qui, entre 1960 et 1965, se prononceront sur la question.

En fait, l'ubiquité de personnages comme Gérard Letendre explique largement pourquoi la question du «Conseil provincial des recherches» est reprise, entre 1960 et 1965, par la Chambre de commerce, le Conseil d'orientation économique, le Conseil supérieur de l'éducation et l'Acfas. Mais, outre cela, il faut tenir compte du fait que la Chambre de commerce et le Conseil d'orientation économique représentent sensiblement les mêmes intérêts auprès du gouvernement, soit ceux des corporations industrielles. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir le Conseil d'orientation économique jouer un rôle important dans le projet du «Conseil des recherches».

Créé en 1961 afin de planifier le développement économique du Québec, le Conseil d'orientation économique devient très tôt le lieu où se rencontrent tous ceux qui militent en faveur d'un «Conseil provincial des recherches». Dès juin

34 *La création d'un Conseil provincial des recherches*, mémoire au Conseil exécutif du gouvernement du Québec de la Chambre de Commerce de la province de Québec (mars 1965).

1961, un comité *ad hoc* est chargé d'étudier la question[35]. Paul Normandeau, président du comité, effectue alors un sondage d'opinion auprès de quelques corporations dont RCA Victor, Domtar, CNR, et, incidemment, la Chambre de commerce du Québec[36]. Il complète son information en convoquant à un séminaire sur le rôle d'un «Conseil des recherches industrielles», quelques scientifiques représentant à la fois l'université (Louis-Philippe Bonneau, Donald C. Mordell, Jacques Lemieux, Édouard Pagé), l'industrie (Roger Gaudry, alors directeur des recherches chez *Ayerst, McKenna & Harrison*) et le gouvernement (Maurice Archambault, A. Riverin et Bertrand Forest)[37].

Comme Esdras Minville l'avait fait lors de la création de l'Office provincial des recherches en 1937, Paul Normandeau provoque la discussion et consigne l'opinion des participants. Dans le procès-verbal, il note que le «Conseil» proposé doit s'en tenir à la recherche industrielle et ne pas y mêler les universités, faire l'inventaire des laboratoires et des projets existants, avoir ses propres laboratoires et ne pas dépendre directement du gouvernement. Raffiné à la suite de discussions à huis clos[38] et d'un mémoire de Maurice Chartrand, de la Chambre de commerce du district de Montréal[39], qui propose la création d'un «Centre de recherches industrielles» susceptible d'être transformé par la suite en un véritable «Conseil provincial des recherches», le rapport du Comité *ad hoc* est présenté, en 1962, aux scientifiques ayant participé au séminaire de l'année précédente: une fois lu et approuvé, on propose de le soumettre au gouvernement.

---

35 Conseil d'orientation économique, *Procès-verbal de la réunion du 15 juin 1961* (10e réunion), archives du ministère de l'Industrie et du Commerce.

36 *Procès-verbal de la réunion du 18 août 1961* (12e réunion).

37 Comité du «Conseil de recherche industrielle», *Procès-verbal de la réunion du 10 octobre 1961*, archives du ministère de l'Industrie et du Commerce.

38 Il a été impossible de savoir qui participait à ces discussions.

39 Maurice Chartrand, directeur-adjoint de la Chambre de Commerce du district de Montréal. *Le Conseil des recherches industrielles*, 1962. Aux archives du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Nous n'avons pu savoir si un mémoire a été soumis au gouvernement à la suite de cette réunion. Quoi qu'il en soit, l'intérêt du Conseil d'orientation économique pour la question d'un «Conseil des recherches» semble s'affaiblir en 1962 et en 1963. Le fil ne reprend qu'en 1964, l'année où l'on forme le Comité de la recherche scientifique composé de Paul Normandeau, Charles-Hubert Perreault, Ernest Mercier, sous-ministre de l'Agriculture, Paul-Émile Auger, sous-ministre des Richesses naturelles, Arthur Tremblay, sous-ministre de l'Éducation, Jean Deschamps, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, et Roland Parenteau, directeur général du Conseil d'orientation économique.

Ce nouveau comité reprend la démarche du premier, qui consiste à prendre «contact avec plusieurs personnes tant dans le milieu universitaire que dans le milieu des affaires qui se sont particulièrement intéressées à la question», et à procéder à «un inventaire des formules possibles»[40]. Les personnes contactées étant les mêmes qu'en 1961 et 1962, les «formules possibles» ne sont pas sensiblement différentes. Devant le risque d'une nouvelle impasse, le Conseil d'orientation économique obtient alors la convocation, par arrêté ministériel[41], d'un «Comité d'organisation de la recherche scientifique» composé des sous-ministres déjà nommés, auxquels on adjoint James Dunbar, professeur de zoologie à McGill, Cyrias Ouellet, professeur de chimie à Laval, Maurice L'Abbé, directeur du département de mathématiques de l'université de Montréal, et Henri Gaudefroy, directeur de Polytechnique — et membre du «Comité de l'Éducation» de la Chambre de commerce du Québec. Ce comité d'organisation de la recherche scientifique présente, en 1965, un volumineux rapport qui marque une étape non seulement dans le projet du «Conseil provincial des recherches», mais aussi dans l'histoire de la communauté

40 *Rapport du Conseil d'orientation économique: Année 1964*, Québec, 1964.

41 Arrêté ministériel n° 1948, du 6 octobre 1965, concernant la formation d'un «Comité d'organisation de la recherche scientifique».

scientifique québécoise[42]. En effet, les universitaires et les ingénieurs et scientifiques engagés dans des occupations industrielles s'y entendent pour réaliser un compromis entre les intérêts de la recherche pure et ceux de la recherche appliquée. En fait, le «Comité» tranche la poire en deux puisqu'il suggère à la fois la création d'un «Conseil des recherches» pour les universitaires et celle d'un «Centre des recherches» pour les industriels. Néanmoins, l'unanimité ne tardera pas à se faire sur cette double recommandation au sein de la communauté scientifique québécoise.

La même année, on l'a déjà dit, la Chambre de commerce adresse au Conseil exécutif un mémoire intitulé *La création d'un Conseil provincial des recherches*[43].

Puis, c'est l'Acfas qui, à l'occasion de son 33e congrès, organise un colloque sur le thème de la politique scientifique, auquel assistent des représentants de toutes les disciplines et de toutes les universités québécoises. Publié par l'Acfas[44], le compte rendu du colloque est intitulé «Pour une politique scientifique» et affirme qu'au Québec, la politique scientifique doit commencer par la création d'un «Conseil des recherches».

En 1965 toujours, le Conseil supérieur de l'Education, organisme créé sur une recommandation de la Commission Parent et où siègent, parmi d'autres, Gérard Letendre et Arthur Tremblay, soumet au gouvernement un rapport intitulé *Le Conseil de la recherche de la province de Québec et le Centre provincial des recherches*[45]. On y reprend la double recommandation par laquelle le Conseil d'orientation économique avait proposé un compromis entre la tendance «universitaire», favorable à la recherche fondamentale, et la tendance «industrielle», favorable aux recherches ap-

42 Rapport du «Comité d'organisation de la recherche scientifique, *Esquisses d'unConseil des recherches et d'un Centre de recherches*, 1965.

43 *Loc. cit.*, note 34.

44 *Pour une politique scientifique*, Communications présentées au colloque organisé par l'Acfas lors du 33e congrès annuel, Montréal, Acfas, 1966.

45 *Rapport du Conseil supérieur de l'éducation, Année 1965*, pp. 229-234.

pliquées, en suggérant à la fois comme le Conseil d'orientation économique l'avait fait, la création d'un «Conseil de la recherche», chargé de définir la politique scientifique québécoise et de subventionner les recherches universitaires, et celle d'un «Centre provincial des recherches» dont l'activité «soit orientée, de préférence, vers un but pratique et qu'elle exerce surtout dans les champs où la recherche a une portée immédiate, compte tenu des problème d'ordre concret que suscite le développement du Québec».[46]

Devant le nombre des pressions exercées depuis 1960, et surtout devant l'unanimité qui semble s'être faite autour de la recommandation du Conseil d'orientation économique, le gouvernement provincial réagit: en mars 1966, deux projets de loi, les bills 6 et 7, sont présentés à l'Assemblée législative par le ministre de l'Industrie et du Commerce[47]. Le premier projet concerne la création d'un «Conseil de la recherche scientifique du Québec» qui se voit donner pour objet «la recherche, tant pure qu'appliquée, aussi bien en sciences exactes et en sciences de la nature qu'en sciences de l'homme», et la charge de conseiller le gouvernement, de subventionner la recherche, d'assurer la liaison entre les organismes de recherche déjà existant, et de tenir à jour l'inventaire de la recherche au Québec. Le second projet de loi concerne la création d'un «Centre de recherche industrielle», sous forme de corporation, chargé de conduire «soit dans ses propres laboratoires, soit dans ceux d'autres centres de recherche, la mise au point de procédés industriels en collaboration avec les intéressés; la collection et la diffusion de l'information et des renseignements d'ordre technologique et industriel».

Cette victoire de la communauté scientifique, dûment saluée[48], est pourtant sans lendemain car les projets de loi ne dépasseront pas le stade de la première lecture. Dans

46 *Ibid.*, p. 233.

47 «Bills / Projets de loi», 6e session, 27e législature, 1966; Bills 6 et 7.

48 Massue Belleau, «La recherche scientifique: enfin le Québec s'en occupe», *Magazine Maclean* 6 (5), 1966, p. 20-66.

le « tournant de la Révolution tranquille »[49], le gouvernement libéral perd le pouvoir aux mains de l'Union nationale, et les deux projets de loi sont alors relégués aux oubliettes.

Néanmoins, les choses étaient trop avancées pour qu'ils y soient définitivement oubliés; la Chambre de commerce réinsère, dès 1966, le projet du « Conseil provincial des recherches » parmi ses recommandations annuelles au gouvernement[50]. De son côté, le Conseil d'orientation économique remet sur pied, en 1966 aussi, un « Comité sur la recherche scientifique et l'innovation technique » auquel se joindra Gérard Letendre en 1967. Le Conseil supérieur de l'éducation réédite tout simplement en 1969 son mémoire de 1965 à l'intention du gouvernement[51]. Enfin, l'opposition libérale ne manquera pas, à plusieurs reprises, d'ennuyer le gouvernement de l'Union nationale en s'enquérant du sort réservé aux deux projets de loi[52].

Bien plus, c'est l'évolution même des événements qui amènera le gouvernement à créer, en 1967, le Centre de recherche de l'Hydro-Québec, en 1968, l'université du Québec et le Conseil des universités, auquel on adjoint une Commission de la recherche, et enfin, en 1969, le Centre des recherches industrielles du Québec. Mais tout cela constitue un nouveau chapitre de l'histoire de la politique scientifique québécoise sur lequel nous ne croyons pas pouvoir nous étendre dans les limites de cette recherche.

Il y aurait beaucoup plus à dire sur l'histoire de la communauté scientifique au cours de la Révolution tranquille, ne serait-ce que sur la question des relations entre les scientifiques et le gouvernement provincial. Mais l'ampleur du sujet nous a obligé à ne traiter que partiellement de cette question et, à plus forte raison, à ignorer certains problèmes qu'il convient maintenant de citer. Au nombre de ces

49 Lacoursière et *al.*, *op. cit.*, p. 555.

50 *Loc. cit.*, note 33.

51 *Rapport du Conseil supérieur de l'éducation: année 1969*, pp. 278-284.

52 Voir notamment les *Débats de l'Assemblée nationale*, 4e session, 28e législature, 8 (100), 9 décembre 1969, pp. 4771-4786.

problèmes, celui du climat idéologique, dans lequel la Révolution tranquille se déroule, mérite d'être relevé. Sans doute, il y aurait beaucoup à faire pour analyser avec la précision nécessaire les rapports entre l'évolution idéologique de la société québécoise et le développement de la communauté scientifique. Il y aurait aussi beaucoup à faire pour expliquer cette transformation idéologique de la société québécoise par l'émergence de nouvelles classes et fractions de classes sociales. Néanmoins, il est permis de croire que l'analyse des transformations sociales et des transformations idéologiques jetterait quelque lumière sur le développement de la communauté scientifique.

Un second problème, ignoré au cours de ce chapitre, est celui de l'évolution de l'enseignement scientifique dans le cadre de la réforme scolaire qui suit le rapport de la Commission Parent. La réforme de l'enseignement secondaire, la création des Cegeps, l'accroissement de la clientèle universitaire, de même qu'une revalorisation probable de l'enseignement scientifique, ont sans doute permis de multiplier les emplois disponibles, d'accroître les budgets de recherche et d'enseignement, et, en conséquence, d'affermir la position institutionnelle de la communauté scientifique. Le second aspect de ce problème, l'évaluation quantitative du développement de la communauté scientifique, exprimé en termes de personnel, fonds disponibles, publications produites, etc., a également été passé sous silence. De plus, la question des relations entre la communauté scientifique québécoise et le pouvoir fédéral a dû être ignorée, même si, entre 1960 et 1965, Ottawa se donne une structure administrative en matière de politique scientifique et s'il s'y prend des décisions de première importance pour les scientifiques québécois comme pour tous les scientifiques canadiens[53].

Ces problèmes ne sont évoqués que pour marquer les limites de notre recherche. En fait, cette énumération tend

53 Après l'enquête de la Commission Glassco (1962-1963), qui se penche sur la question de la politique scientifique, se forme le Secrétariat de la science (1964). Le Conseil des sciences est créé en 1966. Cf. G.B. Doern, *loc. cit.*, note 4.

à indiquer où la recherche devrait être reprise afin de brosser ce tableau plus complet du développement de la communauté scientifique qui manque à l'histoire de la Révolution tranquille comme à l'histoire des sciences au Québec.

À défaut de pouvoir produire ce tableau plus complet, contentons-nous, pour conclure ce chapitre, d'insister sur quelques points qui caractérisent cette période de l'histoire de la communauté scientifique québécoise et qui, peut-être, suffisent à l'expliquer. On a déjà évoqué l'idée d'une alliance entre le champ politique et le champ scientifique. Les signes de cette alliance seraient la réforme de l'administration provinciale, le caractère technocratique que se donne ainsi l'Etat et les différentes mesures et réformes qui tendent à lier le développement économique, social et culturel du Québec à l'utilisation intensive de ses ressources humaines. Au nombre de ces mesures, on peut compter la réforme scolaire, qui vise à réduire la part des humanités au profit de l'enseignement «pratique», c'est-à-dire au profit d'un enseignement technique et scientifique ouvert au plus grand nombre, la création, au sein des différents services gouvernementaux de services et de conseils de la recherche scientifique, et le financement gouvernemental de l'enseignement supérieur. Bref, cette période de l'histoire de la communauté scientifique se distingue des précédentes par le rapprochement entre le pouvoir politique et l'autorité scientifique, rapprochement qui permet les réformes économiques et sociales des années soixante.

Mais il est permis de croire que ce rapprochement a été facilité par l'apparition d'une nouvelle faction au sein de la communauté scientifique québécoise, celle des scientifiques et des ingénieurs engagés dans le champ économique. En fait, il n'est peut-être pas exagéré de dire que l'apparition de ce nouveau groupe a constitué le facteur déterminant dans la modification des rapports entre le gouvernement provincial et la communauté scientifique. On a vu ces scientifiques appelés auprès de divers organismes consultatifs, où ils se faisaient porteurs de nouvelles revendications et défenseurs de nouveaux intérêts, ceux de la petite et de la moyenne entreprises

québécoises. On les a vus aussi intervenir par l'intermédiaire d'institutions comme les chambres de commerce et le Conseil d'orientation économique, notamment dans le cas du «Conseil provincial des recherches» où ils ont forcé les universitaires au compromis. Des corporations professionnelles et industrielles, comme la Corporation des ingénieurs professionnels, RCA Victor et Domtar, sont intervenues soit dans la question de la politique scientifique, soit dans le domaine de l'éducation, surtout à l'occasion de la Commission Parent. Ainsi, le groupe des scientifiques et des ingénieurs a participé au moins autant que la communauté universitaire à la réorganisation de l'appareil gouvernemental et à l'élaboration des politiques économiques, éducationnelles, culturelles et sociales du pouvoir provincial. Enfin, on peut croire que ces scientifiques, moins soucieux de leur autonomie de chercheurs et représentant des intérêts économiques puissants, ont été des interlocuteurs privilégiés pour le gouvernement.

Par ailleurs, il faut noter que l'apparition de ce nouveau groupe constitue une transformation de la communauté scientifique elle-même dans la mesure où elle révèle la présence de nouvelles instances d'engagement, la multiplication des sources de financement, l'ouverture de nouveaux domaines d'activité pour les scientifiques, et, ultimement, l'élaboration et la diffusion au Québec d'une nouvelle théorie (ou «idéologie») de la science: la science comme facteur du développement économique. Bref, l'apparition d'un groupe de scientifiques, qui ne relève de l'université que pour la formation de ses membres, entraîne à la fois une modification de la structure institutionnelle de la communauté scientifique et une transformation des rapports que celle-ci entretient avec le pouvoir politique, le champ économique et la société tout entière.

Bien sûr, les conditions et les limites de cette transformation restent, pour une bonne part, à définir au terme de ce chapitre. En cherchant à caractériser cette dernière période de l'histoire de la communauté scientifique, nous avons probablement fait apparaître plus de problèmes que nous n'avons pu en résoudre. Néanmoins, cet effort aura

peut-être l'avantage d'éclairer de nouvelles dimensions de la question et d'ouvrir la voie à de nouvelles recherches: l'importance même de cette dernière période rend ces nouvelles recherches nécessaires.

Conclusion

Pour conclure, il convient d'évoquer tout ce que cette histoire de la communauté scientifique québécoise ne dit pas. En premier lieu, il faut rappeler que cette histoire, privilégiant les conditions politiques du développement de la communauté scientifique, ne dit rien (ou si peu) des conditions économiques dans lesquelles l'entreprise scientifique s'oriente et s'institutionnalise au Québec entre 1920 et 1965. L'industrialisation, le développement de nouveaux territoires et l'ouverture de nouvelles exploitations, les transformations de l'enseignement technique et de la structure occupationnelle de la population, tout cela n'est rappelé que de loin en loin, lorsque le rapport de ces facteurs avec le développement scientifique de la province devient par trop évident. Pareillement, la participation des différentes classes de la société québécoise à l'entreprise scientifique, soit l'articulation des institutions scientifiques et de leurs fonctions sur la structure sociale du Québec, n'est rappelée que pour renvoyer le lecteur aux travaux de Fournier et de Maheu. Enfin, l'analyse du discours scientifique même a été réduite à si peu de chose qu'il devient difficile de parler d'histoire des sciences au Québec. En fait, qu'avons-nous dit du travail scientifique accompli au Québec, du choix de ses objets, de sa pertinence «scientifique», de son importance économique ou de ses fonctions idéologiques?

Centrer l'étude de la communauté scientifique sur les conditions politiques de son développement, cela revenait à taire tous ces aspects, ou du moins, à les renvoyer au second plan. Sans vouloir revenir sur la légitimité de ce découpage de notre objet, il faut bien ici poser la question de la possibilité d'un modèle qui intégrerait ces diverses perspectives et qui permettrait de penser le développement de la communauté scientifique québécoise dans la totalité de ses aspects, soit dans la totalité de ses rapports avec le champ social, le champ politique et le champ économique.

Faute de ce modèle d'analyse, l'histoire et la sociologie des sciences risquent fort de ne produire pour longtemps encore que des études ponctuelles, incomplètes, de certaines questions, et de ne recréer, à toutes fins utiles, que des histoires « idéales » du développement de l'activité scientifique au Québec, c'est-à-dire des histoires exemplaires.

C'est donc à la recherche de ce modèle que j'invite tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des sciences au Québec. Puisse ce premier travail, malgré ses silences et ses imprécisions, leur être de quelque utilité.

Appendice 1

Diplômes conférés par les universités Laval, de Montréal et McGill, selon le secteur disciplinaire et le cycle, 1926 à 1970:

Ressources naturelles

	1er cycle			2e, (3e) cycle		
	Laval	Montréal	McGill	Laval	Montréal	McGill
1926-30	141	30	69	—	—	9
1931-35	241	135	71	4	—	5 (2)
1936-40	224	119	100	1	1 (1)	2
1941-45	212	71	105	2	—	3
1946-50	209	103	361	4	1	11 (2)
1951-55	206	85	319	4	1	21 (3)
1956-60	191	80	249	16 (1)	—	39 (12)
1961-65	338	31	271	35	—	67 (16)
1966-70	579	—	488	108 (22)	—	134 (20)
1936-45	436	190	205	3	1 (1)	5
1946-55	415	188	680	8	2	32 (5)
1956-65	529	111	520	51 (1)	—	106 (28)
1966-70	579	—	488	108 (22)	—	134 (20)

Tiré de Louis Maheu, *Enseignement supérieur et structure sociale: les fonctions sociales de l'Université québécoise*, Paris, École pratique des hautes études, thèse de 3e cycle, 1974, pp. 461 et ss.

Sciences

	1er cycle			2e, (3e) cycle		
	Laval	Montréal	McGill	Laval	Montréal	McGill
1926-30	11	41	135	—	—	103 (42)
1931-35	41	31	189	2 (2)	5	209 (116)
1936-40	31	63	267	20 (4)	29 (4)	209 (129)
1941-45	32	110	456	18 (10	34 (5)	218 (119)
1946-50	76	164	1179	31 (17)	77 (18)	457 (180)
1951-55	60	99	817	50 (32)	125 (36)	517 (262)
1956-60	86	273	808	39 (29)	131 (37)	459 (249)
1961-65	194	437	1423	47 (24)	176 (51)	519 (268)
1966-70	486	1216	2941	154 (65)	487 (106)	877 (391)
1936-45	63	173	723	38 (14)	63 (9)	427 (248)
1946-55	136	263	1996	81 (49)	202 (54)	974 (442)
1956-65	280	710	2231	86 (88)	307 (88)	978 (517)
1966-70	486	1216	2941	154 (65)	487 (106)	877 (391)

Informatique

	2e cycle	
	Montréal	McGill
1926-30	—	—
1931-35	—	—
1936-40	—	—
1941-45	—	—
1946-50	—	—
1951-55	—	1
1956-60	—	9
1961-65	—	1
1966-70	22	4
1936-45	—	—
1946-55	—	—
1956-65	—	—
1966-70	22	4

Génie

	1er cycle			2e, (3e) cycle		
	Laval	Montréal	McGill	Laval	Montréal	McGill
1926-30	—	87	325	—	—	12 (1)
1931-35	—	132	340	—	—	54 (9)
1936-40	—	164	401	—	—	52 (10)
1941-45	55	189	434	11	5	24 (3)
1946-50	152	308	1212	10	9 (2)	97 (11)
1951-55	245	427	1138	15 (6)	8	150 (35)
1956-60	435	667	1256	30 (9)	20 (4)	156 (51)
1961-65	599	1225	983	86 (11)	49 (3)	225 (49)
1966-70	922	1181	734	193 (29)	196 (8)	388 (112)
1936-45	55	353	835	11	5	76 (13)
1946-55	397	735	2350	25 (6)	17 (2)	247 (46)
1956-65	1034	1892	2239	116 (20)	69 (7)	381 (100)
1966-70	922	1181	734	193 (29)	196 (8)	388 (112)

Santé

	1er cycle			2e, (3e) cycle		
	Laval	Montréal	McGill	Laval	Montréal	McGill
1926-30	388	378	495	—	—	—
1931-35	265	381	507	—	—	—
1936-40	252	453	622	—	—	—
1941-45	383	549	526	—	5 (2)	5 (5)
1946-50	474	843	765	—	4 (3)	112 (108)
1951-55	688	1238	810	2	13 (11)	178 (178)
1956-60	654	1293	785	4	47 (6)	189 (158)
1961-65	712	1638	1009	1	106 (13)	344 (234)
1966-70	747	2027	1588	1	195 (8)	533 (343)
1936-45	635	1002	1148	—	5 (2)	5 (5)
1946-55	1162	2081	1575	2	17 (14)	290 (286)
1956-65	1366	2931	1794	3	153 (19)	533 (392)
1966-70	747	2027	1588	1	195 (8)	533 (343)

Nombre total de diplômes conférés par les universités québécoises, selon le cycle, pour certaines périodes, de 1936 à 1970.

Laval

	1er cycle	*2e, (3e) cycle*	***Total***
1936-45	2250	412 (59)	**2662**
1946-55	4645	1385 (161)	**6030**
1956-65	7740	2728 (155)	**10468**
1966-70	7351	2500 (209)	**9851**

Montréal

	1er cycle	*2e, (3e) cycle*	***Total***
1936-45	3079	899 (83)	**3978**
1946-55	5597	1620 (226)	**7217**
1956-65	11481	2792 (281)	**14273**
1966-70	11976	3027 (251)	**15003**

McGill

	1er cycle	*2e, (3e) cycle*	***Total***
1936-45	4137	715 (275)	**4852**
1946-55	9860	2140 (823)	**12000**
1956-65	9806	2031 (1174)	**11837**
1966-70	8577	3694 (1006)	**12271**

Sherbrooke

	1er cycle	*2e, (3e) cycle*	***Total***
1936-45	—	—	**—**
1946-55	—	—	**—**
1956-65	611	319	**930**
1966-70	1818	547 (10)	**2365**

Sir George Williams

	1er cycle	*2e, (3e) cycle*	*Total*
1936-45	180	—	**180**
1946-55	1448	—	**1448**
1956-65	3373	—	**3373**
1966-70	4242	95	**4337**

Bishop, Loyola, Marianopolis

	1er cycle	*2e, (3e) cycle*	*Total*
1936-45	322	31	**353**
1946-55	802	40	**842**
1956-65	1652	56	**1708**
1966-70	3496	28	**3524**

Appendice 2

Les sociétés savantes canadiennes-françaises fondées avant 1945 (la seconde date est celle de l'affiliation à l'Acfas :

Avant 1920

Institut canadien de Québec (1848)
Société historique de Montréal (1858), (1924)
Société médicale de Montréal (1874), (1924)
Société médicale de Québec (1897), (1935)
Société Provancher d'histoire naturelle (1918), (1933)
Société de géographie de Québec (1877), (1937)
Société du Bon parler français (1902), (1934)

1920 — 1925

Société agronomique de Québec (1920), (1934)
Société canadienne d'histoire naturelle (1923), (1924)
Société dentaire de Montréal (1925), (1936)
Société zoologique de Québec (1922), (1924)
Société de chimie industrielle (1924), (1924)
Société de biologie de Montréal (1922), (1924)
Société de mathématiques et d'astronomie (1924), (1924)
Société de philosophie de Montréal (1924), (1924)
Société de stomatologie (1924), (1934)

1925 — 1935

Société de chimie de Québec (1934), (1935)
Société agronomique de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1935), (1936)
Société d'électrologie et de radiologie (1928), (1935)
Société historique et littéraire acadienne (1928), (1935)
Société historique de Rigaud (1931), (1940)
Société lévisienne de l'histoire naturelle (1931), (1932)
Société linnéenne de Québec (1929), (1930)
Société médicale des hôpitaux universitaires (1931), (1935)
Société thomiste de l'université d'Ottawa (1926), (1937)
Société d'études anciennes (1931), (1933)
Société d'études médiévales d'Ottawa (1930), (1933)
Société d'histoire des Cantons-de-l'Est (1927), (1942)
Société d'histoire de Joliette (1929), (1937)

Société de physique et de chimie (1932), (1932)
Société de sylviculture de Québec (1934), (1935)
Société des sciences morales et politiques (1935), (1935)

1935 — 1945

Comité du Musée Provancher (1939), (1943)
Société agronomique de l'institut d'Oka (1938), (1939)
Société canadienne d'endocrinologie (1944), (1944)
Société historique du Nouvel-Ontario (1942), (1943)
Société médicale vétérinaire de la Province (1938), (1939)
Société d'astronomie de Québec (1940), (1944)
Société scientifique de l'Outaouais (1939), (1939)
Société d'études économiques de Québec (1936), (1936)
Société d'études techniques (1941), (1941)
Société d'histoire naturelle de la Pocatière (1936), (1946)
Société historique de Québec (1937), (1938)
Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe (1937), (1941)
Société d'histoire du Nord de l'Outaouais (1939), (1941)
Société de géographie de Montréal (1939), (1939)
Société de pédagogie (1938), (1939)
Société de philosophie de Québec (1938), (1939)
Société de phtisiologie de Québec (1938), (1939)

Appendice 3

Les cinquante premiers présidents de l'Acfas (1923-1976)

Élus en		Université *	Fonction publique **	
1924	Léo Pariseau *médecine*	Montréal	P	M
1925	Édouard Montpetit *sciences sociales*	Montréal		
1926	G.-E. Asselin *médecine*	Montréal		
1927	G.-E. Asselin *médecine*	Montréal		
1928	Jean Flahaut *chimie*	Montréal		
1929	Jean Flahaut *chimie*	Montréal		
1930	Ernest Gendreau *médecine*	Montréal		
1931	Ernest Gendreau *médecine*	Montréal		
1932	Alexandre Vachon *chimie*	Laval		
1933	Ceslas Forest, o.p. *sciences humaines*	Montréal		
1934	Adrien Pouliot *mathématiques*	Laval	P	
1935	Georges-H. Baril *médecine*	Montréal		
1936	Georges Maheux *génie forestier*	Laval	P	
1937	Marie-Victorin, f.é.c. *botanique*	Montréal		
1938	J.-Edmour Perron *médecine*	Laval		
1939	Georges Préfontaine *biologie*	Montréal	P	
1940	Henry Roy *génie forestier*	Laval	P	

1941	Paul Riou *chimie*	Montréal	P	
1942	Georges Bouchard *génie agricole*	Laval	F	P
1943	A.O. Dufresne *génie minier*	Laval	P	
1944	Jean Bruchési *sciences sociales*	Montréal	F	P
1945	J.W. Laverdière, ptre *géologie*	Laval		
1946	Louis-Charles Simard *médecine*	Montréal		
1947	Joseph Risi *chimie*	Laval	P	
1948	Léon Lortie *chimie*	Montréal	F	M
1949	Lionel Daviault *entomologie*	Laval	F	P
1950	Ignace Brouillet *génie civil*	Montréal	F	M
1951	René Pomerleau *biologie*		F	P
1952	Wilbrod Bonin *médecine*	Montréal	F	M
1953	Cyrias Ouellet *chimie*	Laval		
1954	Léo Marion *chimie*		F	
1955	Abel Gauthier *mathématiques*	Montréal	F	P
1956	Paul A. Giguère *chimie*	Laval		
1957	Louis-Paul Dugal *biologie*	Ottawa	F	
1958	Eugène Robillard *médecine*	Montréal	F	
1959	Georges Gauthier *génie agricole*	Laval	P	
1960	Pierre R. Gendron *chimie*	Ottawa	F	
1961	Lucien Piché *chimie*	Montréal		
1962	Claude Geoffrion *physique*	Laval		

1963	Jean-Jacques Lussier *médecine*	Ottawa		
1964	Maurice L'Abbé *mathématiques*	Montréal		
1965	Napoléon Leblanc *sciences sociales*	Laval		
1966	Michel Normandin *génie*	Sherbrooke	P	
1967	Léon-J. L'Heureux *physique*		F	
1968	Lionel Boulet *génie électrique*	Laval	F	P
1969	Louis Berlinguet *biochimie*	Québec		
1970	Jean-Marc Lalancette *chimie*	Sherbrooke		
1971	Antoine d'Iorio *biochimie*	Ottawa		
1972	Serge Lapointe *physique*	Montréal		
1973	Gabriel Filteau *biologie*	Laval		
1974	Livia Thur *sciences sociales*	Québec	F	
1975	Côme Carbonneau *géologie*		P	
1976	Marcel Hamelin *histoire*	Ottawa		

* Universités où ils ont enseigné.

** Indique qu'ils ont occupé un emploi rétribué soit dans la fonction publique fédérale (F), soit dans la fonction publique provinciale (P), soit dans la fonction publique municipale (M).

Les universités et les présidents:		
Université de Montréal	20	(40%)
Université Laval	17	(34%)
Université d'Ottawa	5	(10%)
Université de Sherbrooke	2	(4%)
Université du Québec	2	(4%)
Sans université	4	(8%)
Total	50	(100%)

Les disciplines et les présidents:		
Chimie	11	(22%)
Génie	8	(16%)
agronomie	2	
génie forestier	2	
génie minier	1	
autre	3	
Médecine	9	(18%)
Sciences humaines et sociales	6	(12%)
Biologie et biochimie	8	(16%)
Physique	3	(6%)
Mathématiques	3	(6%)
Géologie	2	(4%)
Total	50	(100%)

Appendice 4

Chronologie de l'histoire des sciences au Québec (1910-1970)

	d'après les *Statuts de la Province*
1910	
Fondation d'une École forestière à l'Université Laval	Loi accordant une subvention pour aider à la création et au maintien d'un enseignement forestier à l'université Laval
1913	
Le ministère de l'Agriculture forme un Service agronomique	
1916	
Création à Ottawa du Conseil national des recherches	
1919	
Création des écoles techniques de Hull, Saint-Hyacinthe et Sherbrooke	
1920	
Fondation de l'École supérieure de chimie de l'université Laval	
Fondation de la Faculté des sciences de l'université de Montréal	Loi autorisant le paiement de 1 million de piastres pour aider l'établissement d'une université à Montréal
1921	
	Loi autorisant certains octrois pour fins d'éducation et certains emprunts nécessaires à ces fins; $1 million à l'université McGill, un autre à l'université Laval, etc...
1922	
	Loi pour encourager l'enseignement forestier, l'enseignement de la papeterie et activer les recherches forestières
1923	
Fondation de l'Acfas et de la Société canadienne d'histoire naturelle	Loi relative à l'établissement d'un institut pédagogique à Montréal

1924	
Louis-Janvier Dalbis fonde l'Institut scientifique franco-canadien avec l'appui de personnalités scientifiques et politiques	
Le Dr Ernest Gendreau fonde l'Institut du radium grâce à une subvention du gouvernement provincial	
1926	
	Loi constituant en corporation l'Association des chimistes professionnels du Québec ; sur une pétition du Dr Georges Baril, de W.R. Allen et W.C. Lodge, du Dr R.F. Ruttan, de H.J. Roast et du Dr G.S. Whitby, et de l'abbé Alexandre Vachon.
1929	
	Loi accordant un certain octroi pour promouvoir l'enseignement agricole ; $500,000.
	Loi autorisant un certain octroi pour l'université de Montréal : $1 million.
1930	
Le ministère des Mines forme un service d'étude biologique des eaux	Loi autorisant un certain octroi à l'université Laval relativement à la création et au maintien d'un institut de biologie ; subvention annuelle de $50,000.
1931	
Fondation du Jardin zoologique de Québec	Loi modifiant la section VIIa de la Loi de la Chasse ; permet la fondation du Jardin zoologique de Québec
Fondation par l'université Laval de la Station de biologie marine de Trois-Pistoles ; la station sera transférée en 1939 sous l'autorité du gouvernement provincial	
1932	
Le Conseil national des recherches ouvre ses propres laboratoires	

1933	
Premier congrès de l'Acfas	Loi relative à l'université de Montréal; octroi de $1,500,000. pour terminer la construction des pavillons de la montagne
	Loi de l'aide aux chômeurs, qui permet d'entreprendre la construction du Jardin botanique en 1936
1934	
Manifestation des étudiants de l'université de Montréal en raison des difficultés financières que connaît l'institution	
1936	
Onésime Gagnon, à la tête du Service des mines, crée des bourses d'études	Loi pour établir l'inventaire des ressources naturelles de la Province; à cette fin, le ministère des Affaires municipales, de l'industrie et du commerce est autorisé à dépenser $100,000.
1937	
Marie-Victorin réclame du gouvernement provincial la création d'un institut de géologie; l'Acfas, dont il est le président, endosse officiellement sa requête	Loi accordant une subvention de $200,000. à l'École supérieure de commerce de Québec
Création de la faculté des sciences de l'université Laval; la nouvelle faculté comprend une école des mines et de métallurgie	
Formation du Conseil provincial des recherches agricoles; ne se réunira effectivement qu'à compter de 1947	
Création de l'Office provincial des recherches, rattaché au ministère des Affaires municipales, de l'industrie et du commerce	
Création du Bureau d'entomologie du ministère des Terres et Forêts	
1938	
L'institut de biologie de l'université de Montréal forme un laboratoire d'hydrobiologie et d'ichtyologie qui deviendra en 1943 l'Office de biologie du ministère de la Chasse et de la Pêche	Loi pourvoyant à l'établissement à Québec d'une école des mines, de géologie et de métallurgie; le gouvernement s'engage à verser annuellement une subvention de $100,000.

Fondation de l'Institut de microbiologie et d'hygiène à l'université de Montréal	Loi pourvoyant à la création d'une école supérieure des pêcheries
	Loi pourvoyant à l'établissement de mines-écoles
1939	
Victor Doré, trésorier de l'Acfas, devient surintendant de l'Instruction publique; il occupera ce poste jusqu'en 1946	Loi pour venir en aide à l'université de Montréal, adoptée à la demande des autorités ecclésiastiques
	Loi pour venir en aide aux universités Laval et Bishop's, qui recevront chacune $150,000, et à l'université McGill, qui recevra $35,000.
1940	
Création de l'École des gradués à l'université Laval	
1941	
	Loi pour assurer le parachèvement de l'immeuble de l'université de Montréal; $2,500,000. sont versés immédiatement et une subvention annuelle de $375,000. sera versée au cours des dix années qui suivent
1943	
Création du Service de biogéographie par le gouvernement provincial; le Service sera logé avec l'Institut de biologie de l'université de Montréal pendant plusieurs années	Loi concernant l'établissement à Québec d'une école de génie électrique; une somme totale de $1 million sera versée à l'école
Formation du Service provincial d'astronomie; le Service comprend deux fonctionnaires et quelques surnuméraires en 1953	
Création de l'Office de biologie du ministère de la Chasse et de la Pêche	

1945	
	Loi modifiant la loi pour venir en aide à l'université de Montréal; une nouvelle subvention, au montant de $425,000., s'accompagne de la nomination par le gouvernement provincial d'un commissaire-vérificateur chargé d'enquêter sur la situation financière de l'institution.
1946	
	Loi pour aider à l'établissement d'une école d'hygiène à Montréal; subvention annuelle de $40,000. pendant 20 ans.
	Loi pourvoyant à l'établissement à Québec d'une école forestière; subvention annuelle de $60,000. pendant 10 ans
	Loi pour amener le progrès de l'éducation; création d'un fonds provincial à même les taxes des corporations, fonds dont les universités cependant ne profitent pas
	Loi constituant le département de la Jeunesse et du Bien-Être
1947	
Fondation de l'Institut d'histoire et de géographie de l'université Laval	Loi concernant l'université d'Ottawa; subvention de $50,000.
	Loi autorisant l'établissement d'une école provinciale de médecine vétérinaire sous la responsabilité du ministère de l'Agriculture
	Loi autorisant un inventaire des ressources forestières de la Province; $200,000. sont consacrés à cette fin
1948	
	Loi concernant l'université Laval (subvention de $4 millions), l'université de Montréal (2,800,000.). et l'université Bishop's ($1 million)
1949	
Commission royale d'enquête sur les arts, les lettres et les sciences au Canada (Commission Massey)	Loi modifiant la loi précédente; une subvention de $1 million est accordée à l'université McGill

	Loi établissant des laboratoires de recherche minéralogique et métallurgique au sein du ministère des Mines
1950	
	Loi concernant l'université Laval
	Loi concernant la charte de l'université de Montréal
1951	
	Loi concernant l'École de médecine vétérinaire; subvention de $850,000.
1952 L'Hôtel-Dieu de Montréal forme un département de recherches cliniques qui deviendra en 1967 l'Institut de recherches cliniques de Montréal	
1953 Création de la Faculté des sciences de l'université d'Ottawa	Loi de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (Commission Tremblay)
1954 Création de la Faculté des sciences de l'université de Sherbrooke	Loi relative à l'université de Sherbrooke
1955	
	Loi concernant l'École polytechnique; subvention de $6 millions devant servir à la construction de nouveaux édifices
1956	
	Loi concernant l'université Laval; subvention annuelle de $1,500,000. pendant 3 ans
	Loi concernant l'université de Sherbrooke; subvention de $750,000. répartie sur une période de 10 ans. La loi est amendée en 1957; le gouvernement versera $600,000. d'un coup
1959	
	Loi pour faciliter l'accès aux études supérieures; une somme de $10 millions sera administrée à cet effet par le ministère de la Jeunesse et du Bien-Être dans le cadre d'un programme de bourses.

	Loi autorisant l'établissement d'une nouvelle école d'agriculture aux frais du gouvernement provincial
	Loi concernant l'École polytechnique et l'École des hautes études commerciales; la construction de nouveaux édifices sera financée par le gouvernement
1960	
	Loi concernant les investissements immobiliers des universités; le gouvernement garantit les emprunts et sert les intérêts de toutes les immobilisations universitaires, le fonds d'éducation élargi (voir 1946) y pourvoyant
	Loi concernant les universités, les fonds d'éducation et l'impôt sur les corporations; création d'un fonds universitaire à même l'impôt des corporations et les subventions fédérales
	Loi concernant l'aide financière aux universités
	Loi pour favoriser le développement de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'université de Montréal; le gouvernement assure une subvention annuelle et garantit les immobilisations
1961	
Comité d'étude sur l'enseignement agricole	Loi instituant une commission royale d'enquête sur l'enseignement (Commission Parent)
Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel	
Création du Conseil d'orientation économique, qui deviendra en 1969 l'Office de planification et de développement du Québec	Loi concernant le financement des investissements universitaires; on y consacre une somme globale de $40 millions. Loi amendée annuellement de 1962 à 1968 inclusivement
1963	
	Loi concernant l'aménagement d'une forêt expérimentale par l'université Laval

1964	
Création du Conseil de la recherche médicale du Québec	Loi instituant le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'éducation
Le Conseil d'orientation économique se donne un Comité de la recherche scientifique	Loi concernant certaines subventions à l'université Laval ; subvention de $500,000. partagée entre la Faculté d'agriculture et la Faculté des sciences
1965	
Le colloque du congrès de l'Acfas porte sur la politique scientifique	
La Chambre de commerce du Québec recommande la création d'un conseil provincial des recherches	
Création, par arrêté en conseil, du comité provisoire en vue de la création d'un centre de recherche industrielle, qui présente son rapport la même année	
1966	
Présentation des projets de loi 6 et 7 à l'Assemblée nationale	Loi des Cegeps Loi des prêts et bourses
1967	
Création du Centre des recherches de l'Hydro-Québec	
1968	
Le Conseil supérieur de l'éducation présente ses recommandations au sujet d'un conseil provincial des recherches	Loi du Conseil des universités : organisme auquel on adjoint une commission de la recherche
1969	
Réunion à Ottawa du Comité Lamontagne, chargé d'enquêter sur la politique scientifique canadienne	Charte du Centre de recherche industrielle du Québec
1970	
	Loi modifiant la charte du Centre de recherche industrielle

Bibliographie sélective

Histoire et sociologie des sciences au Québec 1920-1965.

Ouvrages généraux

Blume, S.S. & Chartier, M.-J., «The Effects of Biculturalism on Science in Canada», IHSPS, 1974, 38 p.

Dion, Léon, *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal, HMH, 1975, 177 p.

Doern, G.B., *Science and Politics in Canada*, Montréal, McGill / Queen's University Press, 1972, 238 p.

Fournier, Marcel, «L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec», *Sociologie et Sociétés*, 5 (1), 1973, pp. 27-57.

Fournier, M., Maheu, L. et *al.*, «Le champ scientifique québécois», *Sociologie et Sociétés*, 7 (1), 1975, pp. 119-132.

Fournier M. & Maheu, L., «Nationalismes et nationalisation du champ scientifique québécois», *Sociologie et Sociétés*, 7 (2), 1975, pp. 89-114.

Houde, Lucie, «La productivité de la communauté scientifique dans les trois institutions universitaires de Montréal (1945-1965)», IHSPS, 1975.

Lamarche, Yves, «Le champ intellectuel et la structure de ses positions: l'exemple de la Société royale du Canada», *Sociologie et Sociétés*, 7 (1), 1975, pp. 143-154.

Lortie, Léon, «Les sciences pures et appliquées», dans L. Lamontagne (éd.), *Le Canada français d'aujourd'hui*, Toronto, Société royale du Canada / University of Toronto Press, 1970.

Morissonneau, Christian, *La Société de Géographie de Québec*, Québec, Presses de l'université Laval, 1971, 264 p.

Ouellet, Cyrias, *La Vie des Sciences au Canada français*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1964, 91 p.

Tory, H.M. (éd.), *A History of Science in Canada*, Toronto, The Ryerson Press, 1939, 152 p.

Période 1920-1935

«L'Institut scientifique franco-canadien», *Revue trimestrielle canadienne*, 21 (61), 1930, pp. 86-103.

Acfas, *Procès-verbal de la réunion du 15 mai 1923*, archives de l'Acfas.

Baril, G.H., «Allocation d'ouverture au 4e congrès de l'Acfas», *Annales de l'Acfas*, 1936, p. 60.

Boucher, Errol, «Les Anciens de la Faculté des Sciences», *Revue trimestrielle canadienne*, 27 (68), 1931, pp. 398-411.

Lortie, Léon, «Les débuts de l'ère scientifique», dans Léon Lortie et Adrien Plouffe, (éds.), *Aux sources du présent*, Toronto, Société royale du Canada / University of Toronto Press, 1960, pp. 90-104.

Lortie, Léon, «La trame scientifique de l'histoire du Canada», dans *Les Pionniers de la science canadienne*, Toronto, University of Toronto Press, 1966, pp. 3-35.

Marie-Victorin, f.é.c., «Vers la haute culture scientifique», *Le Devoir*, 30 septembre 1922.

Marie-Victorin, f.é.c., «A propos de culture scientifique», *Le Devoir*, 26 septembre 1925.

Marie-Victorin, f.é.c., «La science et nous: une question d'attitude», *Revue trimestrielle canadienne*, 12 (48), 1926, pp. 422-438.

Marie-Victorin, f.é.c., «Le Jardin Botanique», *Le Devoir*, 16 décembre 1929.

Marie-Victorin, f.é.c., «Dans le maëlstrom universitaire», *Le Devoir*, 31 mai 1932.

Marie-Victorin, f.é.c., «Dix ans après: la première décade de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle», *Revue trimestrielle canadienne*, 20 (77), 1934, pp. 26-36.

Marie-Victorin, f.é.c., «Une génération de jeunes professeurs sacrifiés», *Le Devoir*, 18 décembre 1935.

Pouliot, Adrien, «Les sciences dans notre enseignement classique», *L'Enseignement secondaire*, octobre, novembre, décembre 1929, et février, mars, mai 1930.

Préfontaine, Georges, «La nouvelle station biologique du St-Laurent et l'étude de l'estuaire laurentien», *Revue trimestrielle canadienne*, 19 (70), 1932, pp. 174-187.

Quinze années d'action intellectuelle, discours prononcés en l'honneur d'Athanase David, secrétaire provincial, 1934, brochure.

Rousseau, Georges, «La tour de la faim: l'Université de Montréal», *Revue trimestrielle canadienne*, 20 (78), 1934, pp. 186-195.

Période 1936-1951

Groupe de professeurs de l'Université Laval, *Cri d'alarme... la civilisation scientifique et les Canadiens-français*, Québec, PUL, 1963.

«Au congrès de l'Acfas», *Le Devoir*, 13 octobre 1937.

Audet, Louis-Philippe, *Le Frère Marie-Victorin, éducateur. Ses idées pédagogiques*, Québec, Les Éditions de l'Erable, 1942, 283 p.

Daviault, Lionel, «De l'urgence de la recherche en sciences naturelles», *Annales de l'Acfas*, 1949, pp. 67-72.

Labarre, Jules, «Pour un Centre de recherche», *L'Action universitaire*, n° spécial, 1942, pp. 37-38.

Laflamme, Pierre, «Gouin-Duplessis», *Perspective*, 17 (45), 1975, pp. 2-5.

Lortie, Léon, *Notes sur le «Cours abrégé de leçons de chimie» de Jean-Baptiste Meilleur*, Montréal, Laboratoire de chimie, 1937.

Lortie, Léon, «Discours de clôture du congrès de l'Acfas», *Annales de l'Acfas*, 1948, p. 47.

Marie-Victorin, «Un manuscrit botanique prélinnéen: Histoire des plantes du Canada», *Revue trimestrielle canadienne*, 22 (87), 1936, pp. 225-237.

Marie-Victorin, f.é.c., «Après la bataille, les oeuvres de la paix», *Le Devoir*, 25-26 septembre 1936.

Marie-Victorin, f.é.c., «Pour un Institut de géologie», *Le Devoir*, 27-28-29 septembre 1936.

Marie-Victorin, f.é.c., «Les C.J.N. reconnus d'utilité publique», *Le Devoir* 3 octobre 1936.

Marie-Victorin, f.é.c., «Discours présidentiel», *Annales de l'Acfas*, 1937, p. 69.

Montpetit, Édouard, *Reflets d'Amérique*, Montréal, Valiquette, 1940, 253 p.

Office provincial des recherches (1937-1961). Archives au ministère de l'Industrie et du Commerce: les archives contiennent des pièces telles que dossiers des candidats, correspondance, procès-verbaux des réunions, etc.

Riou, Paul, *La recherche scientifique*, Montréal, Laboratoire des H.E.C., 1936, brochure de 16 pages.

Rousseau, Jacques, «Quelques aspects scientifiques de la restauration nationale», *Le Devoir*, 3 octobre 1936. Repris dans les *Annales de l'Acfas*, 1936, pp. 16-22.

Rousseau, Jacques, «Le docteur J.A. Crevier, médecin et naturaliste (1824-1889)», *Annales de l'Acfas*, 1940, pp. 173-270.

Roy, Henri, «Discours présidentiel», *Annales de l'Acfas*, 1941, p. 167.

Rumilly, Robert, *Le Frère Marie-Victorin et son temps*, Montréal, f.é.c., 1949, 459 p.

Rumilly, Robert, *Histoire de l'École des Hautes Études Commerciales*, Montréal, Beauchemin, 1966, 214 p.

Stanké, Alain & Morgan, J.L., *Ce combat qui n'en finit plus. Un essai sur la vie et l'oeuvre du Dr Frappier*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1970, 269 p.

Période 1952-59

Acfas, *Mémoire de l'Acfas à la Commission Tremblay*, Montréal, 1954.

Bombardier, Denise, *Les «cent jours» du gouvernement Sauvé*, Mémoire de maîtrise en science politique, université de Montréal, 1971.

Commission, Massey, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada*, Ottawa, Imprimerie du Roi, 1951, 1 vol.

Rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, Québec, Imprimerie de la Province, 1956, 4 vols.

Commission Tremblay, *Table analytique des mémoires et documents consultés par la Commission Tremblay*, annexe 10 du *Rapport* de la Commission, Québec, Secrétariat de la Commission, 1956.

Commission Tremblay, *Séances de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels*, Québec, 1954, 22 vols.

Corporation des Ingénieurs, *Mémoire à la Commission Tremblay*, Montréal, 1954, 47 p.

Rousseau, Jacques, *Mémoire à la Commission Tremblay*, Montréal, 1954, 6 p.

Rumilly, Robert, *Maurice Duplessis et son temps*, Montréal, Fides, 1973, 2 vols.

Tremblay, Arthur, *Contribution à l'étude des problèmes et des besoins de l'enseignement dans la province de Québec*, Annexe 4 au *Rapport* de la Commission Tremblay, Québec, Imprimerie de la Province, 1955, 406 p.

Université Laval, *Mémoire de l'Université Laval à la Commission Tremblay*, Québec, 1954, 88 p.

Période 1960-1968

Cri d'alarme... la civilisation scientifique et les Canadiens-français, Québec, Presses de l'Université Laval, 1963.

Acfas, *Mémoire de l'Acfas à la Commission Parent*, Montréal, 1962.

Acfas, *Pour une politique scientifique*, Montréal, Acfas, 1966.

Audet, L.P., *Bilan de la réforme scolaire au Québec 1959-1969*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1969, 70 p.

Belleau, Massue, «La recherche scientifique: enfin le Québec s'en occupe», Magazine *Maclean*, 6, (5), 1966, pp. 20-66.

Chambre de Commerce du Québec, *Mémoire de la Chambre à l'Honorable Maurice Duplessis*, Québec, 1958.

Chambre de Commerce du Québec, *Mémoire sur la recherche*, Montréal, 1959. Annexé au mémoire de la chambre à la Commission Parent, pp. 203-208.

Chambre de Commerce du Québec, *La création d'un Conseil provincial des recherches*, Montréal, 1965.

Chambre de Commerce du Québec, *Politiques d'action*, brochure annuelle, 1962-1970.

Commission Parent, *Audiences publiques de la Commission*. Québec, 1964, 5 vols.

Commission Parent, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Québec, 1964, 4 vols.

Commission Parent, *Mémoire de l'Acfas*, Montréal, 1962.

Commission Parent, *Mémoire de l'Association des professeurs de l'université Laval*, Québec, 1962.

Commission Parent, *Mémoire du Ministère de l'Industrie et du Commerce à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement*, Québec, 1962.

Dion, Léon, «Le Bill 60 et la société québécoise», dans M. Lajeunesse (éd.), *L'Éducation au Québec, 19e — 20e siècles*, Montréal, Boréal Express, 1971.

Conseil d'orientation économique, *Rapport annuel*, Québec, 1961-1969.

Conseil d'orientation économique, *Procès-verbaux 1961 — 1969*, aux Archives du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Conseil d'orientation économique, *Esquisse d'un Conseil des recherches et d'un Centre de recherches*, rapport du Comité d'organisation de la recherche scientifique, Québec, 1965.

Conseil supérieur de l'éducation, *Rapport annuel*, (1965-1969), Québec.

Garigue, P. «Le problème de la recherche scientifique», dans *Le Québec dans le Canada de demain*, Montréal, Éditions du Jour, 1967.

Garigue, P., «La recherche et le progrès économique des Canadiens-Français», *Actualité économique*, 35 (4), 1959, pp. 557-565.

Gérin-Lajoie, Paul, *Pourquoi le Bill 60?*, Montréal, Éditions du Jour, 1963, 142 p.

Ministère de l'Agriculture, *Rapport du Comité d'étude sur l'enseignement agricole et agronomique*, Québec, 1961.

Ministère de l'Agriculture, *Rapport du Comité d'étude de l'information techniquè et scientifique, Québec, 1963.*

Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Étude statistique des dépenses pour fins de recherche et de développement technique*, Québec, MIC, 1964.

Entrevues

M. Jules Brunel, botaniste, élève de Marie-Victorin, professeur à l'université de Montréal et directeur de l'Institut botanique.

M. Abel Gauthier, mathématicien, professeur à l'université de Montréal, vice-doyen de la faculté des sciences.

M. Roger Gauthier, botaniste, élève de Marie-Victorin, professeur à l'université de Montréal.

M. Léon Lortie, chimiste, professeur à l'université de Montréal, historien de l'université.

M. Édouard Pagé, biologiste, professeur à l'université Laval et à l'université de Montréal.

M. Georges Préfontaine, médecin et biologiste, professeur à l'université de Montréal, directeur de l'Institut de biologie, directeur des laboratoires de l'hôpital Saint-Joseph de Rosemont.

Collection Études et Dossiers

Hors série
Déjà parus:

Les Québécoises, 1976
Répertoire analytique des publications gouvernementales, 1976
Information / Décision / Action, 1977
Le budget de programmes, 1977
Répertoire analytique des publications gouvernementales du Québec — Volume 2, 1978
La condition économique des femmes au Québec, 1978

Série Études régionales
Déjà parus:

Le Saguenay — Lac-Saint-Jean, 1977
L'Abitibi-Témiscamingue, 1978

À paraître:

La Mauricie et les Bois-Francs
Le Bas-Saint-Laurent — Gaspésie
Le Nouveau-Québec

Achevé d'imprimer
aux ateliers du Service de la reprographie
de l'Éditeur officiel du Québec,
à Québec,
en juin 1978

Ce livre, d'abord présenté sous la forme d'un rapport de stage, a connu un tel succès auprès du groupe restreint de lecteurs auquel il était destiné que l'auteur a décidé de le « reprendre, de le transformer, de l'élargir dans l'ensemble, de le préciser dans le détail ».

Devenu mémoire, il a permis à son auteur, Raymond Duchesne, d'obtenir sa maîtrise ès sciences (histoire des sciences) à la Faculté des études supérieures de l'université de Montréal.

Jugeant que ce mémoire, autant par son intérêt que par la qualité de son style, devait être mis à la disposition du plus grand nombre de Québécois possible, la Documentation québécoise, en collaboration avec le Bureau de la science et de la technologie du ministère de l'Éducation, a décidé de le publier sous forme de livre.

Puisse ce livre contribuer tant à la connaissance de l'effort acharné et continu de nos hommes de sciences du passé qu'à l'avancement de la science sous toutes ses formes dans l'avenir.

Imprimé au Québec (Canada)